Norguet, de

ETUDES

D'ORNITHOLOGIE EUROPÉENNE

DES RACES LOCALES

PAR M. DE NORGUET,

Membre résidant.

I.

L'Ornithologie européenne a été beaucoup étudiée, mais malgré la bibliothèque copieuse que forment les nombreux volumes, traités, mémoires, articles de revues, qui ont parlé des oiseaux d'Europe, celui qui s'engage dans cette voie si battue est exposé à rencontrer bien des obstacles et à hésiter devant beaucoup d'incertitudes.

Elles étaient, il n'y a pas longtemps encore, de trois sortes : incertitudes de classification, et celles-ci n'ont pas cessé, au contraire; incertitudes de description; incertitudes d'observation. Ces deux dernières disparaissent heureusement, grâce aux récents travaux qui nous donnent des renseignements aussi surs que possible, et des recherches de mœurs, d'habitat et de nidification exactes et consciencieuses.

On connaît aujourd'hui à peu près certainement les particularités de mœurs les plus importantes de chacune de nos es-

pèces; l'ovologie qui resta si longtemps dans l'enfance, est très-cultivée et très-éclaircie, et nous ne sommes plus guère exposés à lire après la description d'une espèce : habitudes et propagation inconnues. Cette phrase agaçante était encore stéréotypée il y a vingt ans, elle a presque disparu. Le dernier et le meilleur Traité d'Ornithologie européenne, l'ouvrage du docteur Gerbe, ne la donne qu'un petit nombre de fois, à propos d'oiseaux très-rares, ne faisant que des apparitions accidentelles sur les confins de l'Europe orientale.

C'est un progrès immense, mais il ne doit pas nous enorgueillir. Souvenons-nous plutôt du nombre de siècles qu'il a fallu pour faire disparaître des livres mille préjugés absurdes, et pour rectifier les opinions les plus ridicules. Souvenons-nous qu'à la fin du seizième siècle, Aldrovande n'osait pas s'inscrire en faux contre l'opinion générale qui faisait naître les Bernaches d'un fruit tombé d'un arbre et quelquefois de la carcasse pourrie d'un navire. Buffon ne crut-il pas devoir s'évertuer à persuader à nos pères que les Hirondelles ne passaient pas l'hiver engourdies au fond des étangs; et le dictionnaire d'Histoire Naturelle de d'Orbigny ne raconte-t-il pas que les Martinets montent chaque soir au plus haut des airs et vont passer la nuit dans les nuages ?

De ce que les mœurs des oiseaux sont bien connues, en général, des naturalistes, il ne s'en suit pas malheureusement que la connaissance s'en est beaucoup répandue. Le peuple est encore tout plein des fables du moyen-âge. Il croit encore à l'influence pernicieuse des Chouettes, à l'amour maternel du Pélican qui se déchire la poitrine pour abreuver ses petits.

Dans les régions plus élevées, les idées ne sont pas beaucoup plus nettes. L'année dernière, sur la plage de Boulogne[1], j'entendais un Monsieur disert et de haute mine qui montrait à son fils un paquet d'Anatifes agglomérées sur un débris de barque et lui expliquait que de ces coquillages allaient naître des Canards sauvages.

Je pourrais citer bien des traits de ce genre pour prouver que l'instruction ornithologique est très-lente à se répandre hors du petit cercle des adeptes; c'est déjà beaucoup de pouvoir affirmer que là du moins elle est en voie de perfection.

Les incertitudes qui se rencontraient dans la partie descriptive ont aussi presque toutes disparu. Sous ce rapport, la deuxième édition de l'*Ornithologie européenne* est arrivée à un degré d'exactitude qui n'avait pas été atteint. A part quelque manque de précision dans les phrases comparatives des espèces voisines, on peut dire que c'est un guide fidèle sur lequel on peut presque toujours compter. S'il ne nous mène pas chaque fois au but, il ne nous fait pas faire fausse route; s'il n'éclaircit pas certains doutes, il n'induit pas en erreur, c'est tout ce qu'on peut demander à la description.

La plume n'est pas le pinceau; il serait injuste d'exiger d'elle ce qu'elle ne peut donner. Comment faire apprécier avec le secours seul des mots les nuances différentielles presqu'imperceptibles, et rendre ce que l'œil lui-même n'est pas toujours certain de bien distinguer?

Sans doute, beaucoup de collectionneurs resteront encore indécis devant un oiseau d'espèce ambiguë, quand ils n'auront pour le déterminer que les phrases des auteurs; mais à qui la faute si la langue est impuissante à peindre ces différences, si l'esprit ne peut se rendre compte de toutes ces dégradations de teintes que cachent nos désinences en *atre*; jaunâtre, roussâtre, brunâtre, les seules cependant qui peuvent être employées.

La plupart des espèces européennes n'ont rien à craindre de ce vague inévitable; mais il en est quelques unes que la description ne peut réellement pas déterminer. Les *Hypolaïs icterina* et *polyglotta*, les *Calamoherpe arundinacea* et *palustris* ne se distinguent bien certainement que par les mœurs, le chant ou les œufs; je mets les plus habiles en défi de débrouiller ces es-

pèces au moyen des diagnoses les plus parfaites. Pour moi, j'y ai toujours perdu mes peines, chaque fois que j'ai eu sous les yeux une série un peu nombreuse d'individus.

Et les *Falco sacer* et *lanarius*, qui nous laissent indécis même devant des planches coloriées; et certains jeunes d'espèces congénères, si semblables entre eux qu'il faut renoncer à les distinguer! Combien alors la description sera incapable de venir en aide à l'étude, quand la trace originelle est perdue, ce qui arrive si souvent !

Ces cas sont heureusement peu nombreux, mais ils n'en sont pas moins la meilleure preuve de l'importance qu'il faut attacher à l'acte de naissance de tout oiseau qui est présenté au public par un descripteur. Pour les espèces nouvelles à introduire dans la nomenclature cette règle est indispensable. Il serait à souhaiter que tous les traités d'Ornithologie soient faits par des observateurs qui aient tout vu par eux-mêmes et qui puissent donner de chaque oiseau un état civil authentique.

Toutefois ce n'est pas une raison de se moquer des collectionneurs, qui, sans sortir de chez eux, amassent dans leurs vitrines le résultat des chasses d'autrui. Tous ne sont pas chargés d'éclairer la route et ne sont pas responsables de leurs opinions. Les Pallas, les Levaillant, les Audubon sont clairsemés, et s'il fallait attendre que les voyageurs et les chasseurs nous éclaircissent directement nos Faunes, la science serait exposée à de longs retards.

Les ouvrages descriptifs ne peuvent se passer des collections; la difficulté est d'en user avec prudence, de choisir celles où l'on doit espérer trouver plus surement des certificats certains d'origine et d'époque; d'étudier les séries et ne pas se contenter de deux ou trois types disparates, formant les extrêmités de la chaîne; de rejeter les différences basées sur des traits fugitifs, d'obtenir en un mot ce certain tact qui ne se définit pas, mais qui fait qu'un naturaliste est..... naturaliste.

Ne médisons pas des collectionneurs; ce sont eux qui ont inspiré directement ou indirectement les recherches, les observations, les voyages. Eux aussi observent, comparent, analysent et beaucoup ont su trouver le secret de la vie sur des dépouilles inertes. Ils ont créé les Faunes locales, ces pépinières des traités complets ; ils ont rassemblé une foule de matériaux qui sans leurs soins se seraient dispersés et perdus. Ce n'est pas pour ranger plus ou moins méthodiquement des pièces préparées, sous des noms grecs ou latins, qu'ils dépensent leur temps et leur argent; c'est pour se rendre compte des richesses de la création, dans leur ensemble et dans la série de leurs modifications; pour pouvoir embrasser d'un même coup-d'œil la variabilité dans l'unité, et chercher le fil conducteur de la méthode qui doit le mieux guider dans la disposition systématique du grand enchaînement des êtres.

II.

La description, l'étude des mœurs sont donc arrivées, dans la plupart des cas, à un degré suffisant de certitude; reste la classification. Celle-là, non-seulement n'a pas atteint ce niveau, mais elle est très-probablement destinée à n'y arriver jamais.

Malheureusement pour les méthodes, la Création ne s'est pas astreinte à suivre dans sa marche une ligne régulière. Malgré l'axiome linnéen : *Natura non facit saltum*, elle s'est peu embarrassée d'échelonner ses œuvres d'après une filiation réglementaire et constante; et quand nous voulons grouper ses productions, pour en faciliter l'étude, nous ne pouvons jamais faire que des réunions artificielles dont l'échafaudage manque toujours de solidité

Dieu sait si, depuis Linné, on s'y est essayé! Pour l'Ornitho-

logie européenne seulement, le nombre des méthodes dépasse la centaine ; chacun veut avoir la sienne, et tel ornithologiste en a changé autant de lois qu'il s'est fait imprimer. Je pourrais citer des oiseaux que le prince Charles Bonaparte a changés jusqu'à huit fois de place dans autant d'écrits différents.

Cette profusion de méthodes n'est pas près de s'arrêter ; elle continuera tant qu'il se trouvera des naturalistes qui croiront pouvoir envisager les rapports des oiseaux entr'eux, selon leurs propres idées, et nul n'aurait le droit de leur en faire un crime.

Puisqu'il est bien reconnu que la Famille, la Sous-Famille et le Genre sont des groupes arbitraires, ne reposant que sur des ressemblances approximatives, de quel droit empêcherez-vous un ornithologiste de ranger les oiseaux qu'il étudie d'après des affinités qu'il saisit d'une autre manière que ses prédécesseurs ? Pourquoi lui interdire de penser que ses devanciers n'ont pas découvert telle liaison qu'il croit bonne, tel caractère différentiel qu'il estime excellent, tel système qu'il juge le meilleur?

Pour ne parler que du dernier venu, n'aurai-je pas le droit de m'étonner que M. Gerbe place la Chouette harfang dans le même genre que la Chouette chevechette, — *Surnia nyctea*, *Surnia passerina* ! Le Bruant nain près du Bruant pyrrhuloïde — *Cynchramus pyrrhuloides*, *Cynchramus pusillus !* Le Canard marbré près de la Sarcelle à faucilles — *Querquedula angustirostris*, *Querquedula falcata !* Et si je trouve, en mon âme et conscience, que ces assemblements, et beaucoup d'autres, clochent évidemment, pourquoi ne pourrai-je pas le dire et les changer ?

Donc, liberté entière dans la fabrication des coupes ; le cadre est fait pour se proportionner aux objets qu'il doit encadrer ; élargissez, rétrécissez. Dans le courant où est entraînée de nos jours la Zoologie, on ne saurait trop multiplier les genres pour être logique ; peut-être viendra-t-il un temps où le mal, si c'en est un, se guérira par son propre excès ; c'est l'espoir d'un des

plus grands faiseurs de genres ornithologiques.[1] Mais, en attendant, admettons que les caractères génériques sont entièrement fictifs, qu'ils dépendent uniquement de la manière de voir de celui qui les cherche, et qu'on ne peut imposer de limites à leur multiplication.

Quelle que soit la célébrité d'un zoologiste qui établit une méthode, il ne peut forcer personne à adopter ses idées. Le *magister dixit* n'est plus de notre époque. L'esprit d'indépendance s'est fait jour jusque dans ces questions, et ce n'est pas là qu'il est destiné à faire un bien grand mal.

Nous ne sommes plus au temps où à l'idée de genre était attachée une idée de faculté génératrice, qui ne différait de celle de l'espèce que parce qu'elle était limitée dans le temps ; où Linné trouvait cette différence entre la classe et le genre, que la première était l'œuvre de l'étude, *opus sapientiæ* ; l'autre, l'œuvre de la nature, *opus naturæ*.

Cette équivoque a heureusement disparu et je ne crois pas qu'il reste encore des partisans de la doctrine du genre naturel enfermé dans la possibilité de fécondation ; ils seraient obligés de remonter bien haut pour recommencer leur classification, plus haut que Linné lui-même, qui a fait les genres *Loxia* et *Fringilla*, bien que la femelle du Serin soit fécondée par le Bouvreuil. Je sais bien que le fait ne se passe qu'en captivité, dans un milieu anormal où je n'entends pas chercher de preuves; mais puisque c'est dans ce même état de domesticité que les arguments de l'ancien système étaient pris pour la plupart, il est bien permis de leur opposer leurs propres armes.

La principale objection qui a été faite à l'augmentation du nombre des genres est celle-ci : elle est un obstacle aux progrès

[1] *Genera scilicet dicent et dictitabunt in hoc opere nimis multa statuī atque enumerari. Quod quam qui maximè et ipse agnosco, sed suâ ipsius magnitudine malum sanatur.* Ch. Bonaparte (Dédicace du *Conspectus avium* à M. Schlegel.)

et à la diffusion de la science, parce qu'elle charge la mémoire d'une foule de noms nouveaux [1]. Je ne crois pas que cet inconvénient soit réel. Pour ceux qui voient dans la classification un instrument scientifique, il est nul; ceux-là ne reculeront jamais devant un effort de mémoire facile à obtenir. Pour le vulgaire, quelques douzaines de genres en plus ou en moins ne lui rendront l'énumération des oiseaux d'Europe ni plus ni moins familière. Au contraire, habitué à sa nomenclature univoque, il trouve étrange qu'on lui étiquette Autour, un Epervier; Gros-Bec, un Moineau; ou Bécasse, une Bécassine. Le plus grand créateur de genres, c'est tout le monde.

Mais s'il est licite de tailler en fragments la série des espèces, il ne l'est pas du tout de toucher à l'espèce même. L'espèce n'est pas le résultat d'une section facultative; elle existe en vertu d'une loi, qui a pu être discutée en principe, mais qui la régit dans l'état présent et que nul ne peut méconnaître. C'est un type actuel.

On a beau supposer qu'elle s'est constituée graduellement, qu'elle est destinée à se modifier indéfiniment, jamais on ne fera qu'elle ne soit pas aujourd'hui dans un état donné; jamais on ne prouvera qu'abandonnée à elle-même elle se modifie sous nos yeux.

C'est cette forme actuelle que nous constatons en lui donnant un nom qui la différentie, et à ce nom nous rapportons tous les individus semblables dont la descendance dans la vie libre est prouvée semblable.

Au point de vue de la classification, l'espèce n'est donc pas arbitraire. Sans doute elle est quelquefois difficile à saisir; ses caractères ne peuvent pas toujours être facilement déterminés, puisqu'il faut, pour les découvrir, travailler sur la nature vivante et faire des observations longues et minutieuses; mais cette diffi-

[1] De Selys. *Faune belge* (*Introduction*).

culté n'est qu'une raison de plus pour nous rendre circonspects et nous empêcher de toucher inconsidérément à cette base de tout le système. C'est là qu'est le véritable danger. L'introduction d'une espèce nominale est plus fatale à la science que la création de dix genres nouveaux.

Les ornithologistes récents ont bien compris, pour la plupart, qu'on ne pouvait sans un mûr examen faire entrer une espèce nouvelle dans la nomenclature ; quelquefois même leur crainte a été trop loin, et ils ont préféré retrancher qu'ajouter avec doute ; ce serait très-louable si cette hésitation n'avait produit un désordre d'un autre genre : l'établissement de sous-espèces, races locales, ou variétés constantes, portant des noms spéciaux.

C'était tourner une difficulté sans la résoudre et introduire un nouvel élément d'incertitude aussi fâcheux que mal défini.

La seconde édition de l'*Ornithologie européenne* (Z. Gerbe), laisse subsister, ou même établit, un assez bon nombre de ces races locales, en avouant pour la plupart une grande hésitation. Je crois que c'est un tort. Il eût été plus utile d'adopter pour principe leur suppression radicale et de chercher, au moyen d'études bien entendues, à caser ces races parasites soit au rang des espèces, soit parmi les variétés accidentelles.

Je voudrais, dans ces modestes études, essayer cette élimination, au risque de m'avancer sur un terrain difficile. Il vaut mieux, à mon avis, oser trop dans ce sens que de se montrer trop timide, en adoptant ces transactions de nomenclature qui ne sont qu'un aveu d'ignorance ou d'indécision.

III.

Avant que le progrès des études ornithologiques ait établi la science sur les fondements où elle est aujourd'hui, on ne con-

sidérait généralement comme espèce que les formes accentuées; les caractères spécifiques avaient de grands traits, et l'on s'inquiétait assez peu de rechercher les différences minimes et même les dissemblances de mœurs et les distinctions de reproduction.

Les espèces voisines s'appelaient *variétés* ou *races*. Écoutons Buffon :

« Sous chaque genre, dans chaque famille de petits animaux, et surtout dans celle des petits oiseaux, il y a une multitude de races plus ou moins proches parentes auxquelles on donne improprement le nom d'*espèces*. Ce nom d'espèce, la notion métaphysique qu'il renferme, nous éloignent souvent de la vraie connaissance des nuances de la nature, dans ses productions, beaucoup plus que les noms de variétés, races ou familles [1].»

C'est en partant de ce principe que Buffon faisait du ***Falco œsalon***, une ***Variété singulière*** du Hobereau; du ***Lanius meridionalis***, une variété de la Pie grièche grise; et qu'il rapportait aux espèces européennes, toujours sous le nom de variétés, une foule d'espèces exotiques, ayant avec elles une ressemblance plus ou moins réelle.

Certes, je ne fais pas à nos contemporains l'injure de croire qu'ils en sont encore à cette école et qu'ils appuient leurs races ou variétés aussi peu solidement; mais n'est-ce pas déjà un grave inconvénient que cette apparence d'un retour en arrière? Serions-nous forcés d'avouer que, malgré les belles études qui ont été faites, on n'est pas encore sorti de l'incertitude des termes, qui correspond presque toujours à l'incertitude des faits?

Il faut bien l'avouer, l'établissement de races, soi disant locales, tel qu'on l'emploie aujourd'hui, n'est, le plus souvent, qu'une façon détournée de confesser un manque de connaissance

1 *Histoire naturelle des oiseaux*. Edition Sonnini. Art. *Pélican*.

des faits particuliers caractérisant l'espèce qui est en jeu. Une différence de taille ou de coloration est constatée, soit sur des individus vivants et libres, soit dans un musée; cette différence se présente assez souvent pour pouvoir être crue constante; on découvre que, souvent, les sujets plus petits, par exemple, arrivent d'une localité orientale, les plus grands sont étiquetés comme arrivant de l'Occident. Ne serait-ce pas une espèce?

Mais s'il existait des sujets intermédiaires qui fassent le passage; si ces deux formes s'alliaient entr'elles; si la plus petite allait se découvrir en Occident, la plus grande en Orient; qu'en sait-on? Des renseignements sont pris, ils annoncent quelquefois de très-légères disparités de mœurs, souvent ils sont contradictoires ou n'annoncent rien, mais l'idée préconçue les fait parler. C'est trop peu pour faire une espèce; ce sera une race. La race locale est formée.

Un nomenclateur plus hardi survient; sans nouvel examen, sans nouvelles preuves, il monte la race au rang d'espèce. Les suivants se partagent; les uns adoptent, les autres repoussent, les timides mettent un ? et ceux qui attendent une décision restent plus embarrassés qu'auparavant.

D'autres fois la disparité de coloration ou la limite géographique sont bien tranchées; les deux types habitent ensemble sans s'allier; il semble impossible de ne pas trouver là deux espèces bien caractérisées, presque tout le monde l'a reconnu; mais voici un nouveau venu qui n'est pas de cet avis; ses principes sur la fixité de l'espèce s'y opposent, ou son système ovologique y met obstacle; il descend l'espèce au rang de race, tout en lui conservant le même nom, il n'y a de changé que le caractère typographique.

Et ce n'est pas un des moindres reproches qu'on peut faire à ces fabrications ou permutations : elles ne retranchent rien à la nomenclature, tout en supprimant un type spécifique; elles y ajoutent au contraire une série de termes ambigus dont rien

n'indique la liaison. Voilà où est le danger d'embrouiller la mémoire ou d'effrayer l'imagination, bien plus que dans la création d'une division artificielle.

Schlegel, qui fit quelques-unes de ces races, avait compris ce défaut; il désignait sa race par un nom caractéristique qu'il joignait au nom spécifique de ce qu'il supposait le type. Le Gypaete qu'il introduisit comme variété constante du *barbatus* devint *Gypaetos barbatus occidentalis.* Le principe de la nomenclature binaire était violé ; mais au moins c'était clair et logique, et nous connaissions du même coup l'espèce et la sous-espèce. Les entomologistes ne font pas autrement quand ils désignent une variété. Quel désordre ce serait, s'ils allaient nommer séparément les innombrables déviations qui se rencontrent dans la classe des insectes!

Si donc il arrivait que l'usage des sous-espèces se perpétuât, malgré tout, en ornithologie, il serait à désirer que les nomenclateurs imitassent Schlegel, plutôt que la seconde édition de l'*Ornithologie européenne* qui enregistre ses races sans les différentier autrement que par la suppression du numéro d'ordre.

La création des races locales ou variétés constantes est si bien le fruit du doute et du manque d'observations exactes qu'aucun de ceux qui adoptent ce système n'est constant ni avec lui-même, ni avec les autres. Il n'y a rien de plus instable et de plus ballotté, non seulement d'un ornithologiste à l'autre, mais encore chez le même auteur.

Prenons pour exemple le plus fécond et le plus cité des ornithologistes modernes : le prince Ch. Bonaparte. Dans son *Conspectus avium europœarum* et dans son *Conspectus generum avium* il n'admet point de races ; toutes les formes plus ou moins douteuses prennent rang d'espèces ou sont passées sous silence. Puis quelques années après, dans le catalogue qu'il rédigea pour le marchand naturaliste Parzudaki, ces mêmes formes descendent

d'un échelon ; ce ne sont plus que des races. On en compte près de quatre-vingts, dans lesquelles entrent des espèces qui semblaient le mieux établies, comme *Sitta cœsia*, *Anser brachyrhynchos*, pèle mêle avec des variations accidentelles, comme *Jeraetus minutus*, *Fringilla media* *Limosa Meyeri*, etc.

Évidemment ce changement de front en masse n'est pas le résultat d'études nouvelles, ou de connaissances acquises ; c'est un revirement systématique qui n'a rien de commun avec la nature. Je pourrais citer bien d'autres exemples, mais celui-là suffira pour démontrer un des défauts du système : l'instabilité.

IV.

Il y a un reproche beaucoup plus radical à faire à l'introduction des races locales, c'est qu'elles sont l'expression d'un état qui n'existe pas. Pour moi, entre l'espèce collective, considérée comme actuellement stable et la variation individuelle, il n'y a place pour aucune interposition.

Parmi toutes les définitions de la race, la meilleure est sans contredit celle-ci : C'est une déviation du type primitif modifié par des influences locales et se propageant par voie héridilaire [1]. Or si nous appliquons cette définition à l'ornithologie telle que nous l'étudions en ce moment, il est impossible qu'elle résiste à l'examen. D'abord comment constater la déviation, où trouver son point de départ ? Je vois bien deux oiseaux à peu près pareils, dont les différences ne sont pas tranchées, mais rien ne me dit que l'un est sorti de l'autre, puisque je n'ai aucune preuve *historique* de cette dérivation. Voici, par exemple, l'Etourneau vulgaire et l'Etourneau unicolore que plusieurs ornithologistes re-

[1] Jaubert. *Revue zoolog.* 1854.

gardent comme constituant une même espèce. D'après eux l'unicolore serait une race locale du vulgaire ; c'est-à-dire qu'à un moment quelconque les Etourneaux qui habitaient la Sardaigne et la Sicile auraient subi je ne sais quelle influence de climat qui leur aurait enlevé les taches du plumage et changé leurs reflets ; mais quand, comment et pourquoi, impossible de le découvrir. Aucun indice, aucune preuve.

Si l'un dérive de l'autre, pourquoi ne serait-ce pas le *vulgaris* qui sortirait de l'*unicolor ?* Est-ce parce que celui-ci est localisé que l'on en fait la race ? Mais puisqu'on entre dans le champ des suppositions, pourquoi ne pourrait-on pas croire que la déviation a eu, dans la série des temps, un accroissement en nombre et en espace assez considérable pour devenir plus répandue que son type ? Rien ne s'y oppose. Les limites de l'influence supposée sont impossibles à tracer ; elles sont aussi incertaines que le fait lui-même de cette influence qui n'a jamais pu être ni expliqué, ni précisé.

On outre, il faut nécessairement admettre que la séparation de la race et du type a été tellement radicale qu'elle a empêché ces deux parties d'un même tout de se confondre désormais pour la reproduction. Très-souvent ces races ont des points de contact avec les individus du type, quelquefois même nous les voyons mêlés ensemble ; s'ils s'accouplaient, il n'y aurait plus de permanence dans la distinction, et la race finirait à peine commencée. Ils ne s'accouplent donc pas, et voilà, par conséquent, une collection d'individus, produits accidentels d'une espèce primitive, qui, pour avoir subi quelques modifications de plumage ou de taches, se trouvent enfermés dans leur nouvelle forme et forcés d'y chercher leur hérédité.

Cette constance d'une forme dérivée serait contraire aux lois les mieux établies de la reproduction zoologique, et les partisans de la race l'ont si bien senti qu'ils veulent que « l'idée de race implique naturellement aux individus qu'elle désigne, d'être

sédentaires dans la localité, et leur apparition au dehors des limites qui leur sont devenues naturelles sont des cas d'erratisme au même titre que pour les espèces[1] » Mais cette condition ne pourrait se rencontrer que dans une île ou tout au moins dans une contrée restreinte, limitée par des obstacles naturels; partout ailleurs, sur les confins de son habitat, la race rencontrera de nombreuses occasions de se mêler au type et l'on trouverait là, évidemment, des produits du mélange de la double parenté. C'est ce qui arrive dans bien des cas et nous nous servirons tout-à-l'heure de cette preuve pour détruire plusieurs des prétendues races des auteurs, et les réduire à de simples variétés accidentelles.

Lorsque le mélange n'a pas lieu, ce n'est plus une race, mais une véritable espèce qu'il faut reconnaître, sous peine de détruire le meilleur criterium de la distinction spécifique : la fidélité de l'attraction sexuelle.

C'est ici le cas de jeter un coup d'œil sur la grande question de la formation de l'espèce et de sa durée, et sur les discussions qu'elle a fait surgir. Je n'essaie de renverser la race qu'en affirmant l'espèce, il est donc naturel de voir en passant comment elle résiste aux efforts de ceux qui la battent en brèche depuis si longtemps.

Tout le monde sait que non-seulement la fixité de l'espèce, mais encore sa réalité même est niée par une école de zoologistes qui ne voient dans tous les êtres organiques que des unités plus ou moins semblables entr'elles, ayant une origine commune dont ils sont en voie de s'éloigner de plus en plus.

Pour plusieurs d'entre eux, les plus radicaux, plus de créations directes, plus même de créations successives; mais une dérivation continue, une évolution ascendante et progressive qui aurait amené toute les formes vitales, de la monade spontanée aux

1 Jaubert. *Loc. cit.*

types actuels. Ces types eux-mêmes ne sont que des passages ; ils continuent à se modifier indéfiniment et à monter vers des destins meilleurs.

« Les individus sont les seules réalités, les seules entités substantielles; l'espèce n'est qu'une catégorie logique sans réalité, c'est une ressemblance toute contingente d'attributs qui n'ont rien d'essentiel aux sujets chez lesquels ils se manifestent, et qui sont variables chez chaque individu de chaque génération successive[1]. »

Donc plus d'espèces, ni de races, ni de variétés locales, il n'y a que des individus, s'alliant entre eux par hasard, et reproduisant tant bien que mal leurs formes toujours prêtes à s'adapter aux circonstances, si les milieux viennent à changer.

D'autres physiologistes, moins osés, admettent une création d'organismes inférieurs plus ou moins nombreux d'où sont sorties par la voie de sélection naturelle et de concurrence vitale, toutes les formes supérieures aujourd'hui existantes. Chaque individu serait doué d'une tendance à la variation indéfinie; toutes les fois que cette variabilité amènerait un changement favorable au bien être de l'individu, la nature aussitôt le fixerait dans sa descendance, en ferait un échelon qui permettrait à la génération, ainsi perfectionnée, de s'élever d'un cran, et ainsi de suite, sans limites et sans arrêts.

En un mot, la sélection naturelle est la conservation des variations accidentellement produites, quand elles sont avantageuses aux individus dans les conditions particulières où ils se trouvent placés.

Il semble qu'un simple coup-d'œil jeté sur la nature suffise pour détruire ces théories. Ce Moineau que je vois de ma fenêtre picoter sur le toit voisin avec sa femelle, est le produit d'un Moineau semblable, lequel a eu un père semblable ; je suis sûr

1 Mme Clémence Royer. Préface de la première édition de l'*Origine des espèces* de Darwin.

de toute certitude, qu'il aura un descendant semblable à lui, ou du moins n'en variant pas dans des limites qui l'empêchent de reproduire son aïeul. Si je remonte dans le temps, je trouve des documents qui m'apprennent que depuis un certain nombre de siècles le Moineau a toujours été Moineau; plus haut je ne trouve plus rien; mais les partisans de la mutabilité ne rencontrent rien de plus que moi, et je suis en droit de repousser des arguments appuyés sur l'inconnu absolu.

Au reste, ce n'est pas le lieu de réfuter ces doctrines; elles l'ont été souvent et peremptoirement. Je voudrais seulement insister sur un des reproches qui leur ont été faits, c'est qu'au lieu de prendre pour base les phénomènes de la vie animale réelle et spontanée, ces théories sont tirées, dans tout ce qu'elles ont d'un peu spécieux, d'une source tout à fait suspecte : l'état de captivité. On y cherche des preuves zoologiques, on n'y rencontre que de la zootechnie.

Le plus célèbre, sinon le plus clair, de leurs défenseurs, Darwin, ne sort pas de ce champ de bataille qu'il s'est choisi lui-même; c'est toujours l'animal domestique qui lui fournit ses armes; il y revient sans cesse, comme s'il y avait parité complète entre l'animal soumis à un régime artificiel, exposé à de nouvelles conditions de vie, et celui qui jouit de la plénitude de son organisation naturelle.

Darwin a bien essayé de consacrer un chapitre aux variations de l'espèce à l'état de nature [1], mais pour tous ceux qui analysent ce fragment de bonne foi, il est évident que l'auteur n'y a rien prouvé que son embarras. Il présume, il suppose, il cherche à définir la variation, la monstruosité, la différence individuelle, la forme douteuse, mais pas un exemple n'est cité. C'est, de tous les chapitres, celui qui parait le plus pauvre, le seul où il ne cherche pas à appuyer son dire sur des preuves.

1 *De l'origine des espèces*, chap. II.

A la vérité il possède, assure-t-il, un long catalogue de faits, qu'il réserve pour un prochain ouvrage. On doit regretter qu'il n'ait pas jugé à propos d'en détacher au moins quelques-uns : c'est rejeter bien loin les pièces justificatives que de les faire attendre aussi longtemps.

Je crois donc que si on parvenait à démontrer clairement que l'animal, quand il a subi l'influence de l'homme, se trouve dans des conditions particulières, dans un milieu où sa nature originelle n'agit plus de la même manière, on aurait sapé le plus fort pilier du système de mutabilité spécifique. Je crois que si, d'autre part, on enlevait à cette théorie la ressource des arguments tirés de la végétation, il en resterait peu de chose, et qu'elle tomberait comme un édifice dont on a miné les fondements.

Darwin lui-même va y aider :

« La grande diversité des plantes et des animaux qui sont soumis au pouvoir de l'homme et qui ont varié à travers la suite des âges, sous les climats et les traitements les plus divers, est simplement due à ce que nos produits domestiques ont été élevés dans des conditions de vie moins uniformes, et, en quelque sorte, différentes de celles auxquelles les espèces mères ont été exposées à l'état de nature. »[1]

L'aveu est clair. *En quelque sorte* n'est là évidemment que pour en adoucir la franchise.

Plus loin : « Lorsque, d'une part, des animaux et des plantes domestiques, quoique souvent faibles et malades, se reproduisent volontiers à l'état de réclusion et que, d'autre part, des individus pris jeunes, à l'état sauvage, parfaitement apprivoisés, capables de longévité et bien portants.... ont néanmoins leur système reproducteur si profondément affecté par des causes

1 *De l'origine des espèces*, chap. II.

inaperçues qu'il est incapable de fonctionner ; nous ne pouvons être surpris que ce système, à l'état de réclusion, n'agisse pas régulièrement et ne produise pas des petits semblables à leurs parents. »[1]

Un physiologiste qui ne s'est jamais défendu de partager, en grande partie, les idées de Darwin, M. Dareste, écrivait dernièrement ceci :

« L'étude impartiale des faits nous conduit à cette conséquence que les déviations du type spécifique que la domesticité produit sur les animaux, et la culture chez les végétaux, ont souvent, au point de vue de la classification, une grande importance et qu'elles résultent de causes inconnues, *mais qui n'exercent point leur action sur l'état sauvage.* Si donc les espèces sauvages se sont produites par la modification d'un certain nombre de types primitifs, ce que beaucoup de naturalistes sont aujourd'hui disposés à croire, cette formation naturelle des espèces sauvages n'est qu'en partie comparable à la formation des races domestiques et cultivées ; puisque si l'homme a pu faire varier les types spécifiques dans le règne animal et dans le règne végétal, comme nous supposons que la nature l'a fait pour les espèces sauvages, il l'a fait d'une toute autre manière, et par conséquent en faisant agir de tout autres influences. Nous ne pouvons donc espérer que l'étude des animaux domestiques et de nos plantes cultivées puisse nous donner l'explication de la formation des espèces animales et végétales. »[1]

Qui ne voit en effet que la domestication a fait de l'animal dont elle s'est emparée un être en quelque sorte nouveau, d'autant plus éloigné de son type d'origine qu'il est depuis plus longtemps esclave ? Elle lui a ôté le sentiment qui semble le plus

1 *De l'origine des espèces*, chap. II.

2 *Mémoires de la Société des Sciences de Lille*, 1864, p 137.

instinctif, celui de sa conservation personnelle. En devenant captif il a appris à ne plus compter sur lui-même, mais sur son maître. Il ne sait même plus distinguer le danger et revient à la main qui le frappe. Le sentiment de la liberté lui est devenu étranger ; il ne veut plus être libre, parce qu'il sent qu'il ne peut plus l'être impunément.

Son appétit est dévoyé ; le système digestif est régi par des besoins nouveaux. Le sens génésique est dépravé, la puissance de reproduction élargie, la ligne de descendance toujours prête à fléchir. L'instinct maternel est affaibli et disparait dans bien des cas. En sorte que les deux grandes lois qui régissent la conservation des êtres, la loi de continuité individuelle par la nutrition, et celle de continuité spécifique par la reproduction, sont violées.

Le chien rapporte au chasseur le gibier qu'il a pris ; le porc mange jusqu'à se donner un embonpoint maladif. La poule ne défend pas ses œufs, qu'elle ne sait plus cacher ; la vache ne distingue pas qui de son veau ou de la laitière la débarrasse de son lait.

A l'état sauvage, point de maladies, puisque le fonctionnement de la vie y suit une règle instinctive à laquelle l'animal n'est pas libre de ne pas se conformer. Là, point de trouble dans l'action du système nutritif, puisque l'animal a reçu une aptitude préconçue qui le détermine dans le choix de la quantité et de la qualité des aliments. Point de trouble dans le système reproducteur, qui agit toujours normalement et ne peut pas agir autrement. La perpétuité de l'espèce y est réglée d'ailleurs par la loi de concurrence qui, dans la plupart des cas, ne permet qu'au plus digne d'y travailler.

L'homme en subjuguant l'animal a développé son intelligence aux dépens de son instinct ; on pourrait presque dire qu'il lui a communiqué quelque chose de son libre arbitre et qu'il lui apprenait en même temps à en abuser. De là les maladies qui ne

sont que le désordre des fonctions vitales détournées de leur voie.

Toutes sortes de maux sont venus accabler notre esclave corrompu, dénaturé, soumis à des caprices souvent absurdes, réduit à n'être plus qu'un instrument de nos besoins ou de nos plaisirs. Et c'est si bien l'influence de l'homme qui dérange chez l'animal l'équilibre des fonctions que si, par exception, nous trouvons la vie de liberté attaquée de maladies, ce sera chez les espèces qui se rapprochent le plus de nous, tout en restant sauvages. Ainsi les Rats et les Souris, qui sont nos commensaux, ont leurs épidémies, et les Lièvres, que les chasseurs laissent multiplier outre mesure dans nos champs cultivés, ont aussi les leurs.

D'après ces quelques considérations, on doit, je crois, conclure, qu'au point de vue de la mutabilité de l'espèce, l'animal domestique est dans des conditions toutes particulières et que les milieux où il se trouve ne peuvent être comparés à ceux qui enveloppent l'animal sauvage.

Ces deux forces de l'homme et de la nature sont tellement opposées qu'elles se combattent perpétuellement, et l'on peut dire que la première n'est que l'emploi des moyens d'empêcher l'autre de reprendre le dessus. D'après l'observation de Darwin lui-même, les variétés domestiques, en redevenant sauvages reviennent graduellement, mais constamment, aux caractères du type originel.

Il y a dans cette remarque, non-seulement une preuve de l'état anormal et violent où se trouvent les animaux esclaves, mais encore un puissant argument en faveur de la fixité de l'espèce, puisque cette tendance à la reversion ne paraît pas être autre chose que le rappel à une forme primogéniale qui n'avait été qu'écartée, mais non effacée.

Que dire maintenant de cette double sélection méthodique ou naturelle que Darwin fait agir de la même manière? Que ne pourrait-on lui objecter?

Comment admettre qu'un choix préconçu, dirigé par l'homme selon des règles déterminées, s'exerçant sur des individus disparates, suivi de générations en générations, choix difficile de l'aveu de tous ceux qui l'ont pratiqué, ne formant de races stables qu'avec beaucoup de peines et de soins, comment admettre que cette sélection se retrouve dans la nature abandonnée à la loi d'instinct?

Là, nulle connaissance des relations de la cause à l'effet; l'impulsion ne prévoit pas le résultat de son choix; elle ne cherche pas les changements de milieux, elle les subit et le moins possible. Les variations y sont des accidents et les monstruosités sont stériles.

« Nous avons constaté, dit Darwin, l'apparition fréquente de variations qui peuvent être utiles à l'homme de diverses manières; il y a *donc* probabilité qu'il se produit quelquefois, dans le cours de plusieurs milliers de générations successives, d'autres variations utiles aux animaux eux-mêmes, dans la grande bataille qu'ils ont à soutenir les uns contre les autres au sujet de leurs moyens d'existence.[1]

Singulière conséquence! Parce que l'homme voit naître chez l'animal qu'il a soumis à un régime spécial, en le retirant de son milieu naturel, certains changements qui lui sont personnellement utiles, il devra s'en suivre que des changements du même genre se produiront chez l'animal resté en dehors de cette influence!

Bien mieux, cette variation, ajoute l'auteur, aura lieu à plus forte raison, puisque l'homme ne peut agir que sur des caractères visibles et extérieurs, tandis que la nature ne s'inquiète point des apparences, sauf dans le cas où elles sont de quel qu'utilité aux êtres vivants.

De sorte que la sélection serait une sorte de providence,

1 *De l'origine des espèces.* Chap. II.

veillant sur la masse entière du règne zoologique à la façon d'un berger qui veille sur son troupeau pour y faire naître, à chaque instant, des conditions d'existence meilleures, le perfectionner au moyen de petits soins, de mutations, de croisements dont elle apprécie à son gré l'opportunité.

Et l'école qui a trouvé cela rejette la création divine, parce qu'elle serait miraculeuse !

Voilà comment Darwin et ses partisans appuient leur doctrine de l'instabilité de l'espèce en l'étayant sur les phénomènes de mutabilité qui se passent à l'état domestique. Je le répète, si leur théorie n'avait point d'autres fondements, elle serait bien mal assurée.

D'ailleurs, qu'est-ce que quarante ou cinquante espèces d'animaux domestiques auprès de l'innombrable quantité de ceux qui ne le sont pas ? Dans cette imperceptible minorité, on en trouve quelques-uns qui n'ont pas changé; d'autres dont le type est perdu ; ceux-là peuvent difficilement entrer en ligne de compte. Que restera-t-il pour servir de rapprochement ? quelques races seulement, et même une partie des preuves que vous en tirez peut se retourner contre vous.

Quant à l'origine de l'Espèce, que les uns font sortir d'un petit nombre de types *génériques*, les autres d'une même masse de matière organique où la vie se serait un jour développée sans savoir pourquoi, il y aurait trop à dire pour la sortir de ce chaos. Je ferai seulement cette observation : il y a deux périodes dans l'existences des êtres ; celle qui précède les preuves tangibles, celle qui les suit.

La première, c'est l'inconnu ; vous ne pouvez y trouver que des suppositions, jamais d'arguments.

La seconde fournit des preuves ; elles sont contre vous. La géologie nous montre dans les plus anciens terrains fossilifères des

formes supérieures ne s'éloignant pas des formes actuelles. Un seul insecte homologue à ceux qui vivent aujourd'hui, trouvé dans ces terrains, suffit pour abattre toutes les théories basées sur le développement successif des types spécifiques.

« On s'est longtemps complu à admettre le perfectionnement successif des créations dans la série des âges géologiques, notion tout à fait favorable à la variabilité indéfinie et à la transmutation; or on voit les types élevés reculer de plus en plus en ancienneté, et, pour nous en tenir à l'Entomologie, des Insectes et des Scorpions formes supérieures, apparaître à l'époque primaire. »[1]

Les preuves de la mutabilité des espèces animales tirées de la physiologie végétale ne sont pas plus concluantes que celles qui dériveraient des phénomènes de la vie captive. Elles sont la conséquence de cette synthèse outrée qui fait remonter l'origine de toute vie à une molécule unique, laquelle aurait engendré tous les organismes.

Pour établir les rapports que l'on cherche à trouver entre le végétal et l'animal, il faut leur supposer une communauté de génèse qui les rapprocherait à un moment donné. Hors de là, je ne vois qu'un parallélisme et la géométrie nous apprend que deux parallèles ne se rencontrent jamais.

Mais quand même on admettrait que les derniers degrés de l'échelle animale, les Spongiaires, par exemple, se confondent jusqu'à un certain point, avec l'extrémité de la chaîne végétale; quand même on trouverait dans les éléments de chacun des systèmes reproducteurs certains rapports chimico-physiologiques, serait-ce une raison pour établir, au point de vue des manifestations spécifiques, une comparaison entre l'être intelligent et la matière purement évolutive; entre les *Sentientia* et les *non Sen-*

[1] M. Girard. *Annales de la Soc. ent. de France*, 1867, p. 344.

tientia de Linné, entre les *Corps vivants* et les *Corps inorganiques* de Lamarck?

Outre que ces théories sont bien vagues, on doit ajouter que ce qui importe ici, ce n'est pas la composition des éléments constitutifs de l'être, mais avant tout, les circonstances extérieures qui influent sur sa conception et son développement.

Là, nous retombons dans la même ornière que je viens de montrer. C'est encore dans la végétation cultivée que Darwin va chercher presqu'exclusivement ses arguments. Le champ est vaste, il y moissonne largement. Or, la plante soumise à la culture, subissant à un degré plus haut encore que l'animal, les influences de la domestication, puisqu'elle les subit passivement, les preuves qu'on en tire en faveur du système sont encore plus mal fondées.

Ainsi l'espèce animale, quelle qu'ait été sa première origine, ne varie pas dans sa manifestation actuelle ; elle évolue, à l'état sauvage, d'après une règle de descendance fixe et immuable ; et si, dans l'état domestique, on remarque quelques déviations qui donnent naissance à des *races*, soit par hybridation, soit par écartement anormal du type, ces déviations doivent être attribuées à cet état lui-même. L'étude de la détermination ne peut s'en occuper ; elle doit les écarter et n'y voir que des faits exceptionnels, dérivés d'une cause exceptionnelle et confirmant la règle au lieu de la détruire.

V.

L'espèce actuellement fixe est composée d'individus semblables ; toutefois cette ressemblance n'exclut pas une tendance à la mutabilité restreinte, enfermée dans un cercle rigoureux et ramenée invariablement au type.

Cette mutabilité individuelle ou intra-spécifique, exagérée par ceux qui ont voulu en faire le point de départ d'un système, n'est pas toujours assez appréciée en Ornithologie. Son étude mieux faite eut certainement empêché la création de beaucoup d'espèces admises ou non admises; elle eût débarrassé la nomenclature de la plupart de ces variétés constantes que je voudrais démolir; elle eût rendu beaucoup plus circonspects certains ornithologistes de cabinet trop disposés à façonner des espèces sur des différences constatées dans les vitrines d'un musée.

Il importe donc de s'étendre un peu sur ces variations, d'en fixer le caractère, d'établir leur non transmissibilité, avant de passer en revue la série des oiseaux qui leur ont dû leur place dans la classification.

Les variations individuelles sont des ressemblances légères qui se rencontrent dans une espèce, et qui font que les individus de la même descendance ne sont pas en tous points identiques, abstraction faite de l'âge, de l'époque et du sexe. Elles n'affectent que des organes peu importants, et les affectent assez peu pour ne point nuire à leurs fonctions, différant par là des monstruosités, terme qui s'entend généralement d'une aberration de structure nuisible, ou même incompatible avec la vie.

Ainsi, dans les oiseaux, le bec et les tarses un peu plus courts ou un peu plus longs, les protubérances du crane un peu plus accentuées, le plumage plus ou moins fortement teinté, l'absence ou la présence de certaines taches, la taille générale de l'individu exagérée ou diminuée, sont des variétés accidentelles fréquemment observées. L'albinisme total ou partiel en est un exemple, bien qu'il semble se rattacher à la catégorie des anomalies proprement dites.

A mon avis, l'albinisme des oiseaux ne saurait être regardé comme une maladie; il ne nuit pas directement à l'individu qu'il affecte; je n'ai jamais observé qu'un oiseau dont le plumage est

blanc en totalité ou en partie, soit moins vigoureux que les autres. L'absence ou la diminution de la matière colorante dans la couche sous épidermique ne paraît pas différer, à l'état sauvage, de ces autres variations qui suppriment une tache sur les remiges, allongent ou raccourcissent un doigt ou un bec.

La variation individuelle, telle que je la considère ici, ne peut-être due à aucune cause appréciable. Elle est indépendante de toute influence extérieure et n'a pour origine qu'une sorte d'instabilité de formation qui empêche que tous les individus d'une même génération soient moulés dans une forme exactement invariable. Qui dira jamais pourquoi, dans une couvée, tous les frères sortis d'une même force créatrice inconsciente ne sont pas toujours identiquement pareils, au même âge et dans les mêmes milieux? Il serait tout aussi difficile de l'expliquer que de démontrer le mécanisme de l'hérédité elle-même.

Mais s'il est bon de tenir compte de cette instabilité dans l'étude de la classification, pour rejeter les races qu'elle a fait créer, il ne me paraît pas possible de s'y arrêter, pour y trouver un argument en faveur de la mutabilité spécifique.

Les différences qui en résultent ne sont pas transmissibles; elles ne peuvent donc servir de point de départ à une forme nouvelle ni fournir de matériaux à la prétendue sélection des Darwinistes. Étant de simples accidents dans l'évolution d'une descendance, elle se comportent comme les monstruosités, restent individuelles et disparaissent à la génération qui les suit. Je pourrais citer une foule de faits tirés de l'Ornithologie qui prouvent cette non transmissibilité dans l'état actuel des types; et par état actuel, j'entends celui qui a été constaté depuis les plus anciennes observations que possède la science.

On a vu assez souvent la décoloration du plumage se reproduire, quand un mâle et une femelle également atteints d'albinisme ont pu s'accoupler; c'est ainsi que des couvées presqu'entières de la Perdrix commune sont quelquefois blanches ou

tapirées de blanc. Cette variation peut se continuer pendant plusieurs générations ; mais elle finit toujours par disparaître. C'est un accident prolongé, mais non perpétué.

Le Moineau franc présente aussi des exemples de ce fait, mais on ne les rencontre que rarement ailleurs. Il est assez remarquable que ces deux espèces, qui se comportent ainsi exceptionnellement comme certaines races domestiques, sont de celles qui se rapprochent le plus de l'homme, puisque la Perdrix commune se propage surtout dans nos champs cultivés et que le Moineau est presque pour nous un commensal.

On objectera peut-être que les variétés albines ne se perpétuent pas, parce qu'elles tombent toujours les premières sous le plomb des chasseurs, ou sont détruites plus aisément par les oiseaux de proie qui les distinguent mieux. Cette objection n'est pas son fondement ; mais on ne peut admettre que depuis qu'il existe des albinismes dans les oiseaux, tous les individus qui en ont été atteints aient été empêchés de se perpétuer sans aucune exception. Ce serait invraisemblable.

Il est bien évident que si nous ne connaissons pas de Perdrix et de Moineaux blancs, spécifiquement stables, c'est que cette variation de plumage ne peut se reproduire indéfiniment, pas plus que toutes les autres déviations.

J'ai dit que les variations individuelles ne pouvaient être dues à des causes appréciables. En effet, les causes principales invoquées par les faiseurs de races, telles que la chaleur, la lumière, le climat, n'influent jamais individuellement, et ne peuvent donner la raison de ces variations.

Il est aisé de comprendre que si la chaleur, par exemple, agissait sur la taille ou la couleur d'un oiseau placé dans une région plus chaude, elle affecterait également tous les individus de la même espèce, vivant sous la même influence. Il en est de même de la lumière dont l'action est la même dans un espace donné.

Cette influence des milieux a été très-exagérée, au moins en Ornithologie. Je n'ai trouvé nulle part la preuve que le climat ait une action bien réelle sur les oiseaux.

Comment expliquer, par exemple, que tel oiseau d'Amérique regardé comme une variété locale d'une espèce européenne, puisse en différer par la présence ou l'absence d'un collier, d'une tache blanche, d'un miroir sur l'aile plus ou moins étendu ?

Qu'a pu faire le climat pour donner un collier roux à la *Fuligula rufitorques* (Fuligule à collier) quand son prétendu type d'Europe *Fuligula cristata* (Fuligule Morillon) n'en a pas ? Pour placer une bande verte sur la joue de la *Mareca americana* (Siffleur américain) quand la *M. penelope* (Siffleur penelope) d'Europe dont elle serait sortie en est privée ? pour grandir de quelques millimètres, aux États-Unis, *Otocoris alpestris*, *Picus tridactylus*, *Nycticorax grisea*, etc. et diminuer d'autant *Pica caudata*, *Larus argentatus*. [1]

1 M. de Selys ((*Oiseaux américains admis dans la Faune européenne*) donne la liste de 22 races américaines d'espèces européennes qui, selon lui, ne seraient que des variétés climatériques :

Astur atricapillus, Bp.	En Europe,	*Astur palumbarius*, Linné.
Pandion carolinensis, Gm.		*Pandion haliætus*, Lin.
Falco anatum, Bp.		*Falco perigrenus*, Lin.
Otus americanus, Bp.		*Strix otus*, Lin.
Corvus catototl, Wagl.		*Corvus corax*, Lin.
Pica hudsonica, Sab.		*Pica caudata*, Lin.
Otocoris cornuta, Sw.		*Otocoris alpestris*, Lin.
Picus arcticus, Sw.		*Picus tridactylus*, Lin.
Lagopus rupestris, Sab.		*Lagopus mutus*, Leach.
Nycticorax americana, Bp.		*Ardea nycticorax*, Lin.
Totanus chloropygius, Vieill.		*Totanus glareola*, Lin.
Totanus floridanus, Bp.		*Totanus glottis*, Lin.
Charadrius virginianus, Bp.		*Charadrius pluvialis*, Lin.
Mareca americana, Steph.		*Mareca penelope*, Lin.

Quant à la forme, le climat n'a certainement aucune influence, Toutes les formes, qu'on les considère dans l'ensemble de l'animal ou dans chacun des membres, se retrouvent indistinctement sous toutes les latitudes.

Pour la couleur, on voit, il est vrai, dans les contrées chaudes et lumineuses, telles que les régions intertropicales, un plus grand nombre d'oiseaux vivement teintés; mais il reste à prouver que la lumière en est la cause directe. Puisque la diversité de coloration est due à la diversité des surfaces sur lesquelle frappe la lumière, il faut d'abord supposer que les plumes de certains oiseaux des tropiques ont été disposées primitivement d'après un mode de surface capable de refléter d'une façon plus complète les rayons lumineux plus actifs. La vivacité des teintes serait donc due, non pas seulement à la lumière, mais à la prédisposition moléculaire de l'objet éclairé.

Lamarck et son école nous diraient peut-être que cette façon de se présenter à la lumière, n'est venue à la plume qu'à force d'être vivement éclairée; comme les palmures ne sont poussées aux doigts des Canards qu'à force de nager, et la trompe

Oidemia americana, Bp.	*Fuligula nigra*. Lin
Fuligula erythrocephala, Bp.	*Fuligula ferina*, Lin.
Fuligula mariloides, Vig.	*Fuligula marila*, Lin.
Fuligula rufitorques, Bp.	*Fuligula cristata*, Steph.
Sula americana, Bp.	*Sula bassana*, Lin.
Sterna argentea, Nutt.	*Sterna minuta*, Lin.
Sterna aranea, Wils.	*Sterna anglica*, Mont.
Larus argentatoides, Bp.	*Larus argentatus*, Brunn.

Deux de ces races : *Mareca americana* et *Fuligula rufitorques* sont, avec raison, regardées comme espèces par M. Gerbe, dans la deuxième édition de l'*Ornithologie européenne*, où il constate leur apparition en Europe.

La *Fuligula mariloides* reste pour lui une race, bien que son type, la *marila*, existe aussi en Amérique.

L'*Ot. cornuta* y est regardée comme espèce distincte.

Il n'avait pas à se prononcer sur les autres, qui sont purement américaines.

à l'Éléphant qu'à force de tendre le museau vers les herbes ou les feuilles ; mais, sans parler de l'invraisemblance du système, on peut lui demander pourquoi, dans ce cas, toutes les plumes de tous les oiseaux placés dans les mêmes conditions n'ont pas pris la même disposition ; pourquoi très-souvent la femelle est terne quand le mâle est revêtu de la plus brillante livrée.

Si la couleur était en raison directe de l'intensité des rayons, on ne verrait pas une foule d'oiseaux avec la gorge et le devant du cou, endroits mal exposés, bien plus vifs en couleur que la tête ou le dos ; on ne trouverait pas dans les climats les plus chauds des oiseaux sombres ou ternes, et dans les régions froides ou tempérées plusieurs espèces brillantes.

Les oiseaux de l'extrême Nord ont une propension évidente à la nuance blanche ; mais comment attacher à cette tendance une idée d'influence climatique absolue, quand nous voyons d'autres espèces également blanches vivre sous la ligne ; quand la famille des *Larides* est représentée, sur toutes les mers du globe, par des espèces ayant un type de coloration uniforme ?

Et pour rentrer dans l'Ornithologie européenne, il est positif qu'il n'existe pas de distinction à établir d'une manière générale entre le système de coloration des espèces du Nord et celle du Midi. L'Espagne et l'Italie ne présentent, dans l'ensemble de leurs espèces aucune différence avec la Suède ou l'Angleterre. Nos Loriots et nos Martins pêcheurs ne le cèdent en rien à leurs Guépiers et à leurs Rolliers. Il suffit d'un seul coup-d'œil sur une collection d'oiseaux d'Europe pour juger cette fusion complète, malgré l'écart considérable de l'intensité calorique et lumineuse.

L'observation des oiseaux nocturnes fournit une preuve meilleure encore. Leurs teintes rousses ou grises, soustraites constamment à l'action du jour, se retrouvent dans des familles entières, de mœurs diurnes, et par conséquent exposées à des

influences toutes contraires, telles que les Anthidés, les Alaudidés, les Scolopacidés.[1]

Ces teintes sont précisément celles qui caractérisent les oiseaux des déserts qui peuvent à peine se dérober aux rayons solaires les plus actifs.

Comment admettre une valeur importante dans un agent dont la présence et l'absence ont le même résultat?

Je crois qu'il est plus prudent, dans l'état actuel de nos connaissances, de ne lui accorder qu'une influence secondaire sur la diversité des teintes qui colorent les plumes des oiseaux, et surtout de ne point baser là-dessus la formation de races ou variétés locales.

Il est un autre agent très-souvent invoqué pour expliquer les variations individuelles, c'est la nourriture. Plusieurs ornithologistes, et entr'autres Temminck, ont pensé que la nourriture plus ou moins abondante pouvait faire varier la taille des oiseaux et produire, dans une espèce, des différences appréciables, telles que celles qu'on remarque dans la Perdrix grise ou la Bécasse.

Ils se sont appuyés sur ce qui se passe à l'état domestique, surtout chez les Mammifères. On trouve, comme chacun sait, dans les contrées pauvres et arides des races de petite taille qui semblent n'avoir pas trouvé dans les productions du sol les éléments nécessaires à leur accroissement. L'espèce bovine en fournit de nombreux exemples. Mais il y a là une preuve nouvelle de l'inconvénient qu'offrent ces rapprochements insolites entre l'état sauvage et la domesticité. L'animal libre, agissant dans toute la plénitude de son instinct de conservation, trouve toujours, pendant la courte période de son développement personnel, les aliments nécessaires à l'achèvement de ses organes. Il s'écarte pour les rencontrer s'il ne les a pas au lieu de sa naissance.

Les oiseaux nourris dans le nid les doivent à la sollicitude des parents que rien ne trompe; ceux qui cherchent leur nourriture

en naissant, savent les trouver eux-mêmes. Le berceau de la génération nouvelle n'est jamais placé que là où le père et la mère sont assurés d'une alimentation suffisante pour leur progéniture.

Rien ne prouve d'ailleurs qu'un jeûne, restreint dans de certaines limites, amènerait un arrêt de développement; s'il était prolongé par des circonstances fortuites, ce serait la mort.

Dans l'état domestique, l'animal ne choisit pas ses aliments, ils lui sont imposés; il ne peut se soustraire à son régime et il en subit toutes les conséquences. L'homme se substituant à la règle naturelle adapte, par la continuité, les organes de son esclave à la nourriture qu'il lui fournit. Dans l'état de nature, au contraire, ce sont les aliments, librement choisis, qui sont adaptés aux organes et qui ne sont choisis que parce qu'ils le sont.

Les Alaudidés et les Saxicolidés des sables de l'Algérie ne sont pas inférieurs en taille à leurs congénères d'Europe et le géant des oiseaux, l'Autruche, est précisément un habitant des pays qui pourraient paraître les moins propres à fournir des aliments succulents, si on les jugeait au point de vue du développement obtenu par la domestication.

La nourriture influe donc moins encore que les milieux climatiques sur les variations. Elle est tout à fait étrangère à celles de la taille, considérée dans l'ensemble des membres, et si la disette ou l'abondance provoquent la maigreur ou l'embonpoint, ce sont là des états passagers qui ne peuvent entrer en ligne de compte dans un examen comparatif des individus.

VI.

Quelles que soient les causes de la variabilité individuelle chez les oiseaux, nous pouvons aisément constater les parties du corps sur lesquelles elles s'exercent ordinairement.

C'est d'abord la taille générale. Il n'est pas rare de trouver dans une espèce des sujets un peu plus grands et surtout un peu plus petits que le type, et c'est même le caractère sur lequel a été fondé le plus grand nombre de races locales parmi les oiseaux européens. Il a servi de principal fondement aux *Gyps occidentalis*, *Numenius melanorhynchus*, *Scolopax scoparia*, *Larus niveus*, *Podiceps arcticus*, *Colymbus minor*, et à beaucoup d'autres. S'il suffisait pour enregistrer une race de trouver dans une collection quelconque un ou plusieurs individus dont la taille reste un peu en-dessous de l'ordinaire, il y aurait bien peu d'espèces qui n'aient à côté d'elles leur sous-espèce et la nomenclature serait presque doublée.

La longueur des tarses et la dimension des becs sont aussi sujettes à des variations notables. En étudiant avec soin la forme de ces parties dans une longue série, on voit bientôt qu'à côté d'une uniformité typique, il se rencontre un certain nombre de différences, minimes à la vérité, mais suffisamment appréciables, indépendantes bien entendu de l'âge et du sexe, et abstraction faite de tout cas monstrueux.

Ainsi, chez les Echassiers, la longueur du bec présente des variations qui dépassent un dixième. Dans deux Spatules, tuées en même temps, toutes deux reconnues mâles, portant la même livrée de noces, un des becs avait 0,215, l'autre 0,185. Les genres Courlis, Avocette, Chevalier, présentent des écarts aussi sensibles. On les retrouve, en général, dans tous les oiseaux dont les becs acquièrent une grande dimension

Chez les Passereaux et les Gallinacés, la mutabilité amène aussi des variations du bec, mais elles affectent principalement la hauteur et l'épaisseur. Ainsi, dans les Emberiziens, le bec est plus ou moins conique d'individu à individu, dans les mêmes espèces. L'*Emberiza schœniclus* (Bruant de roseaux), en fournit des exemples frappants. Il offre des becs passant de la forme triangulaire du type à la forme arrondie, et rejoignant presque

le facies de l'*Emberiza pyrrhuloïdes* (Bruant de marais). Une de ces transitions à fait *Emberiza intermedia* que M. Gerbe repousse avec raison :

« Nous ne saurions admettre, dit-il, que l'*E. intermedia*, de Michaelles, soit une espèce, ni même une race ou variété locale propre au midi de l'Europe. Nous n'avons vu jusqu'ici, dans un bon nombre d'exemplaires étiquetés *E. intermedia* que des *E. pyrrhuloïdes* à bec un peu moins fort que chez les vieux individus ou des *E. schœniclus* dont le bec, un peu plus arqué et un peu plus obtus, sortait de la forme ordinaire. L'hybridité n'a-t-elle pas produit quelques unes de ces formes intermédiaires? Il n'y aurait là rien d'impossible; toutefois l'âge est certainement pour beaucoup dans les modifications qu'éprouve le bec des oiseaux [1]. »

Ce passage laisse supposer que dans ce cas particulier l'hybridité pourrait être la cause de la variation. J'en doute, pour ma part, car j'ai trouvé dans le nord de la France des *E. schœniclus* à bec plus ou moins bombé, et cependant l'*E. pyrrhuloïdes* n'y a jamais été vu.

Quant à l'âge, indiqué comme raison des modifications éprouvées par les becs, il n'y aurait là rien d'impossible, mais la preuve n'est peut être pas aussi certaine que l'auteur semble le croire.

A propos de l'*Emberiza pusilla* (Bruant nain), il affirme que tous les jeunes de premier âge de cette espèce ont la mandibule supérieure notablement convexe, tandis que chez les vieux, elle se déprime au centre, de manière à dessiner une ligne concave. L'observation peut être juste ; mais si l'âge influe ici, en redressant le bec, il est hors de doute aussi qu'ailleurs il agit en sens contraire. Dans tous les cas, je ne m'occupe pas, en ce moment, du premier âge, qui est l'âge de croissance, mais bien de l'âge

1 *Ornith. europ.*, 2e édit., t. I, p. 326.

adulte, et je crois qu'à cette époque de la vie de l'oiseau, les changements amenés par le temps dans la conformation des becs sont bien rares, s'ils existent réellement.

Dans les Calamoherpes, la différence de compression des becs est très-remarquable. Aussi, les diagnoses qu'on a essayé d'établir sur cet organe entre les *C. arundinacea* (l'Effarvatte) et la *C. palustris* (la Verderolle) n'ont servi qu'à faire commettre des erreurs de détermination.

Temminck le premier l'a tenté. Il assigna à la première un bec comprimé à la base, à la seconde un bec ayant la base plus haute que large. Degland, avec raison, n'admit pas ce caractère. Il essaya d'expliquer Temminck en supposant qu'il avait été induit en erreur par l'Effarvatte qu'il avait prise pour type de description, ce sujet ayant été monté par un préparateur qui avait l'habitude de déprimer les becs des oiseaux qu'il empaillait.

Cette idée n'est pas admissible. Il faudrait pour cela supposer que l'habile ornithologiste hollandais, en plein pays d'Effarvattes, se fût contenté de l'examen d'un seul individu monté pour faire sa description.

L'erreur de Temminck et de beaucoup d'autres après lui, vient de ce qu'ils n'ont pas assez tenu compte de la variabilité des becs, qui, dans ces deux espèces, et aussi ailleurs, peuvent passer d'une forme à l'autre par des transitions insensibles.

La longueur des tarses et des doigts, la courbure des ongles et même le développement des palmures interdigitales sont encore des caractères que l'on peut considérer comme normalement stables, mais qui présentent de temps en temps des variations suffisantes pour mettre en garde les méthodistes et les déterminateurs.

Tous les traités d'ornithologie signalent les différences de longueur qui s'observent dans les tarses de la *Cyanecula suecica* (la Gorge bleue). Je pourrais citer bien d'autres exemples : un

Larus tridactylus (Goeland tridactyle), ayant les tarses de cinq millimètres plus courts que ceux des types : un *Totanus calidris* (Chevalier gambette) ayant des palmures très-développées ; des Lagopèdes dont les doigts et les ongles dépassent beaucoup la longueur ordinaire ou restent en deça; des ongles postérieurs d'*Anthus arboreus* et *pratensis* (Pipits farlouse et des prés), variant notablement en longueur ou en courbure, et cent autres cas d'instabilité dans des organes dont l'importance diagnostique est universellement reconnue.

La longueur proportionnelle des remiges, souvent employée comme caractère différentiel entre certaines espèces très-voisines, est sujette à des variations bien plus fréquentes encore. Je crois même qu'il vaudrait mieux abandonner ce terme de comparaison, dans tous les cas, au moins, où ces dimensions respectives ne changent pas notablement la forme de l'aile. Combien de naturalistes, en voulant vérifier l'identité de certains oiseaux d'espèce douteuse, d'après ce caractère, ont été arrêtés par la difficulté d'une constation précise !

Je trouve indiquée cette proportion des remiges comme devant aider à distinguer les *Calamoherpe arundinacea* (Effarvatte), des *Calamoherpe palustris* (Verderolle), les *Hypolaïs polyglotta* des *Hypolaïs icterina* (Hypolais polyglotte et ictérine) ; la *Lusciniopsis luscinioïdes* (Cettie luscinioïde) de la *Lusciniopsis fluviatilis* (Locustelle fluviatile) ; mais quand je veux appliquer cette diagnose à la détermination d'une série d'individus de ces espèces, je la trouve si difficilement appréciable que je suis le plus souvent obligé d'y renoncer.

Degland lui-même, qui les indique aveuglément, en était si peu sûr, que, dans sa collection, sur les sujets étiquetés par lui, ces dimensions relatives des remiges n'existent pas et qu'il serait impossible d'y distinguer, par exemple les *C. arundinacea* et *palustris* d'après cette comparaison.

C'est que, en effet, ces différences déjà bien difficiles à saisir,

si elles étaient constantes, disparaissent souvent par des dégradations successives, selon les sujets ; et cela d'autant plus fréquemment que chaque mue amène le renouvellement des plumes et par conséquent la chance de mutabilité. M. Gerbe qui, dans ses diagnoses, s'est souvent servi de ce caractère, en reconnaît l'incertitude lorsqu'à l'article du *Larus niveus* (Goéland blanc), il admet, avec Schlegel, que, chez cet oiseau, la distance qui sépare la pointe des remiges tertiaires de celle des remiges primaires pourrait bien être due à un développement incomplet de ces plumes.

Enfin les oiseaux ont une caractéristique où la variabilité individuelle est plus facilement appréciable que sur toutes les autres, c'est la coloration du plumage.

Malgré le dédain de certains méthodistes pour les caractères tirés des organes tout-à-fait extérieurs, qu'ils appellent volontiers accessoires, il n'est pas moins d'un usage général, en Ornithologie, de regarder la coloration comme un excellent auxiliaire de détermination et de classification. Sans doute il ne faut pas l'envisager seul et le faire prédominer sur l'ensemble des autres ; personne n'y a songé ; mais il serait aussi imprudent de le repousser que de vouloir se borner aux seuls organes intérieurs du système osseux ou viscéral.

Au point de vue du groupement générique, il est assez indifférent qu'on se serve ou qu'on ne se serve pas de la coloration; c'est une question de goût, et le vieil adage *de coloribus non est disputandum* est parfaitement applicable ici. Mais il n'en est pas de même pour la reconnaissance des espèces, son examen est alors d'une grande importance, et c'est en raison même de cette importance qu'il est essentiel de ne pas perdre de vue la tendance très-marquée des couleurs à la mutabilité exceptionnelle.

La difficulté est plus grande dans ce cas, que dans tous les autres, parce que la variation y agit de plusieurs manières qu'il

n'est pas toujours aisé de bien distinguer. Ainsi il y a la variation normale ou périodique, celle qui dépend de l'âge, du sexe ou des saisons. Tout le monde sait combien ces manifestations sont diverses dans leur régularité.

En Europe elles sont généralement bien connues ; mais pour les oiseaux exotiques, on peut présumer qu'il reste encore beaucoup d'éclaircissements à obtenir et que plusieurs espèces fondées sur ces différences disparaîtront avec les progrès de la science.

Il y a ensuite la variation anomale qui est elle-même très-diverse. Dans un certain nombre d'espèces, elle agit avec une sorte de constance, quoique sans hérédité et irrégulièrement. Ainsi la Buse vulgaire et la Bondrée varient très-souvent du brun au blanc. Le Busard Montagu a des sujets brun foncé. L'Effraie a toutes les nuances qui séparent le roux du blanc pur.

Les plumes érectiles du cou des Combattants sont de nuances tellement inconstantes qu'il est presqu'impossible de rencontrer deux de ces fraises tout-à-fait pareilles.

Les Stercoraires pomarin, parasite et à longue queue (*Stercorarius pomarinus, parasiticus, longicaudatus*) prennent quelquefois, après la livrée du jeune, une teinte brune uniforme, d'autres fois, ils passent directement à la livrée ordinaire, blanche et brune.

Toutes ces différences, bien connues des ornithologistes, se séparent de celles qui sont purement accidentelles, en ce qu'elles se répètent souvent dans les mêmes conditions, et sont inhérentes à certaines espèces, tandis que celles qui sont tout-à-fait exceptionnelles se présentent isolément, et affectent sans choix toutes les espèces et toutes les parties du plumage.

Quelquefois, c'est la présence ou l'absence de taches sur les grandes plumes, à l'état adulte et parfait, ou la forme de ces taches plus ou moins fixe.

L'*Ornithologie européenne*, 2e édition, indique, dans la

diagnose du *Larus canus* (Goéland cendré) des taches blanches subapicales sur la première, la seconde et quelquefois la troisième rémige ; on trouve souvent des sujets où ces taches n'existent que sur la plus longue.

D'après le même ouvrage, il semblerait que l'*Emberiza citrinella* (Bruant jaune) et l'*Emberiza cirlus* (Bruant zizi) se distinguent toujours par la forme des taches des rectrices latérales ; or, en examinant une certaine quantité de ces oiseaux, on s'aperçoit bien vite que la dimension de ces taches est extrêmement variable, et qu'elles se confondent d'une espèce à l'autre. Cette remarque est d'autant plus importante que les femelles de ces deux Bruants se ressemblent beaucoup et que l'énoncé de leurs caractères séparatifs devrait être d'autant plus précis.

Les remiges secondaires du *Talassidroma pelagica* (Talassidrome tempête) sont ordinairement terminées par une tache blanche ; mais cette tache manque souvent, ou bien l'on n'en voit que de faibles vestiges, sans qu'on puisse attribuer cette variation à l'âge de l'oiseau.

Jè pourrais citer encore la Pie grièche grise (*Lanius excubitor* dont le miroir blanc de l'aile varie souvent en étendue ; l'Oie rieuse (*Anser albifrons*) dont les barres noires, sur l'abdomen, sont loin d'être constantes ; la Perdrix grise femelle dont le fer à cheval blanc est souvent marqué de taches rousses, et beaucoup d'autres.

L'extrêmité des plumes sous-caudales et sus-caudales, dans les espèces où elles sont tachetées, offre de fréquentes variations dans la grandeur et la variation des taches, et, dans les espèces où elles sont unicolores, les teintes ne sont pas toujours bien stables, chez l'adulte après la mue. Ainsi vouloir séparer l'*Anser albifrons* (Oie rieuse) de l'*Anser erythropus* (Oie naine), par la nuance plus ou moins grise du croupion, c'est indiquer un caractère différentiel tout-à-fait impuissant. Séparer le *Puffinus cinereus* (Puffin cendré) du *Puffinus major*

(Puffin majeur) par les taches des couvertures inférieures et supérieures de la queue, c'est encore donner un moyen très-douteux de distinguer ces deux espèces voisines.

Il serait facile de multiplier ces exemples, mais la mutabilité de coloration est trop évidente pour qu'il faille insister.

De cette tendance à la variation intra-spécifique, il résulte que, si l'espèce est fixe, les individus qui la composent ne sont pas pour cela moulés sur une forme invariable ; la ressemblance parfaite n'est pas une des conditions de la perpétuité du type, et c'est très-justement que de Candolle commençait ainsi sa définition de l'espèce : La collection des individus qui se ressemblent plus entr'eux qu'ils ne ressemblent aux autres....

L'écart individuel, dans l'état de nature, tel que nous le constatons actuellement, est passager ; il est ramené vers son point de départ par une force irrésistible : l'atavisme, et ne peut devenir l'origine d'une descendance séparée, qu'on l'appelle race, sous-espèce ou variété constante.

Chaque fois qu'une étude approfondie aura dûment prouvé que tels Oiseaux, offrant de ces variations légères, ne se perpétuent pas indéfiniment dans cet état, qu'ils s'accouplent avec les types de l'espèce, ou même qu'ils se rencontrent avec eux habituellement dans les mêmes lieux, qu'ils se confondent dans les mêmes bandes, opèrent les mêmes migrations ; il y aura toute probabilité, pour ne pas dire certitude, que l'on est en présence de variétés fortuites bonnes à être signalées dans une description, mais qu'il faut absolument repousser de la nomenclature.

Toutes les fois, au contraire, que des différences plus ou moins marquées seront observées, que leur origine sera perdue, et leur durée bien constatée ; si elles ne présentent aucunes nuances de transition qui les rattachent à la forme regardée comme normale ; s'il n'y a aucun indice d'accouplement ; si les limites géographiques sont à peu près déterminées, ou les passages habituellemnt séparés ; il y aura là une véritable es-

pèce qui devra être enregistrée sous un nom particulier, à l'exclusion de toute idée de race ou de variété locale.

Tant qu'il ne sera pas prouvé qu'un couple d'oiseaux, non domestiqué, transporté dans un autre pays, s'y est établi et y a multiplié avec des changements qui sont devenus le point de départ d'un nouvel état fixe; tant qu'il ne sera pas prouvé que cette génération nouvelle a perdu l'influence de son origine au point de ne plus présenter traces d'atavisme et de ne plus s'accoupler avec celle dont elle est dérivée, dans les lieux où il est resté des contacts, jusque là je ne pourrai m'empêcher de croire que toutes ces formes qui ont servi à établir les races et sous-espèces sont ou des variétés accidentelles ou des types d'espèce réels et permanents.

Pour résumer ce trop long préambule, disons que l'Ornithologie européenne a beaucoup éclairci dans ses récents traités sa partie descriptive et la connaissance des mœurs; mais que la classification en est toujours incertaine.

Quant aux divisions génériques, elles ne peuvent obtenir de stabilité, puisqu'elles sont artificielles et dépendent des caprices du méthodiste; quant à la spécification, elle est encore exposée à des doutes, à des ballotages qui ont amené, comme compromis fâcheux, la création des races ou sous-espèces, formes intermédiaires entre la variation individuelle et l'espèce invariable.

Sans vouloir approfondir l'origine de l'espèce, on doit la considérer comme un type actuellement stable; cette stabilité est vivement combattue, mais les principaux arguments de ses adversaires sont tirés de l'état domestique; or cet état agit sur l'animal dans des conditions toutes différentes, qui ne peuvent nous donner le mot de sa formation et de son évolution

A côté de la fixité spécifique, se trouve la mutabilité individuelle qui produit des variations minimes, non transmissibles, ne pouvant servir ni à la race ni à l'espèce.

Entre ces deux formes : l'espèce fixe et la variation individuelle, pas de place pour la race ou sous-espèce. Etablie sur des différences passagères, elle n'est qu'anomalie ; établie sur des différences permanentes elle devient espèce.

VII.

J'arrive maintenant à l'examen détaillé de chacune de ces créations intermédiaires ; je voudrais essayer de les faire rentrer dans l'une ou dans l'autre des deux catégories précédentes et en débarrasser définitivement la nomenclature.

Il serait aussi long qu'inutile de reprendre toutes celles que le caprice des méthodistes a mises au jour depuis que l'étude des Oiseaux d'Europe s'est développée. Il suffira de passer la revue de celles qui ont surnagé dans le plus récent et le meilleur Traité sur la matière : la seconde édition de l'*Ornithologie européenne* du docteur Degland, refondue par M. Gerbe. L'auteur en énumère vingt-sept dont la plus grande partie ne semble passer qu'à son corps défendant ; pour plusieurs, ses doutes et ses hésitations sont déjà une preuve de leur peu de solidité, et il ne semble pas que leur suppression doive exciter chez lui de bien vifs regrets.

GYPS OCCIDENTALIS. *Br.*

Syn. Vultur fulvus occidentalis, Schlegel.

Gyps occidentalis, Ch. Bonap.

Vulg. Vautour fauve, race d'Occident.

Voici quelles seraient les principales différences entre le

Vautour fauve, des auteurs, et la race introduite par Schlegel :[1]

Type : Teinte générale brun-fauve; plumes des parties inférieures allongées, étroites, acuminées; jabot brun-clair. Pyrénées, Sardaigne.

Race : Teinte générale isabelle, variée de brun-clair ou de brun-foncé; plumes des parties inférieures moins allongées, arrondies par le bout; jabot brun-foncé. Dalmatie, Suisse, Allemagne, Egypte.

Bien avant que Schlegel eut établi sa distinction, les différences de coloration de cette espèce avaient frappé les naturalistes. Toutes les descriptions se ressentent plus ou moins de l'incertitude où les mettait ce peu de stabilité. De sorte qu'un oiseau de forme parfaitement caractérisée, que sa taille rendait si facile à observer en nature, est justement un de ceux dont la synonymie est là moins claire et qui a donné lieu à plus de doubles emplois.

Brisson l'avait décrit sous deux noms différents : *Vultur fulvus* et *alpinus*. Autant qu'on peut en juger par ses descriptions assez vagues, le *fulvus* serait la race ou l'âge plus avancé : *superne griseo rufescens*, *inferne albus*, *griseo rufescente admixto :* poitrine, ventre, côtés et couvertures du dessous de la queue blancs mêlés de gris roussâtre, chaque plume étant tàchée de cette couleur par le bout et blanche vers son origine; dos, croupion, couvertures du dessus de la queue gris-roussâtre, quelques plumes blanches aux couvertures des ailes.

Le *V. alpinus* serait le type ou l'âge de transition : *superne dilute ferrugineus*, *inferne sordide griseus*, dos, croupion, couvertures des ailes et de la queue ferrugineux clair; poitrine, ventre gris sale, variés de taches ferrugineuses.

[1] Les diagnoses indiquées ici et dans la suite sont celles des auteurs qui ont le mieux déterminé leurs races. Je suis loin de les adopter.

Buffon a aussi le *Griffon* et le *Percnoptére* qui correspondent : le premier au *fulvus* de Brisson, le second à l'*alpinus*. Toutefois, la planche enluminée intitulée Percnoptére, donne la figure exacte d'un jeune sujet bien reconnaissable à sa collerette rousse. Ce n'est là qu'une des moindres contradictions dont notre oiseau a été la cause.

Temminck fit aussi deux espèces : le *V. fulvus* et le *V. Kolbii*, ce dernier est bien clairement l'*occidentalis* de Schlegel, et M. Gerbe n'a pas hésité à le lui donner comme synonyme, transgressant ainsi la loi de priorité qu'il s'est imposée.

Ces doubles emplois s'expliquent par la nature de la teinte du plumage. Chez les oiseaux, surtout chez les Rapaces, la nuance fauve isabelle, et celles qui en sont voisines, sont très-sujettes à se dégrader du foncé au pâle, selon l'âge du sujet et l'âge des plumes pris depuis chaque mue. Elles ont, en même temps, une tendance à s'uniformiser par la disparition des taches qui, dans beaucoup d'espèces caractérisent les jeunes.

Le Vautour fauve est tout à fait dans ce cas ; dans le jeune âge il est toujours plus brun, et lorsque la mue vient de finir et que le plumage est dans toute sa fraîcheur, les teintes générales sont un peu plus foncées qu'elles ne le seront plus tard, quand le soleil, la chaleur, le frottement auront fait passer les couleurs.

De plus, cette espèce paraît plus disposée que beaucoup d'autres à conserver longtemps des plumes de transition, même aux époques qui s'éloignent des mues, ce qui la fait paraître tapirée de gris, d'isabelle et de fauve.

La forme acuminée des plumes chez les sujets plus fauves, arrondie chez les isabelles, correspond bien au caractère de l'âge. En effet, la forme pointue, dans les espèces où elle n'est pas stable, est une indication du jeune âge, les mues successives tendent plutôt à arrondir les extrêmités pointues qu'à acuminer les bouts arrondis.

Quant à la nuance du jabot qui serait plus foncée dans l'*occidentalis*, j'avoue avoir cherché inutilement cette variation dans tous les Vautours que j'ai examinés. Je n'ai jamais pu constater que ceux qui étaient moins bruns eussent cette partie plus brune et réciproquement.

Reste l'habitat qui n'est pas une meilleure preuve. Il est loin d'être fixe. Schlegel donne à sa race pour patrie les Pyrénées et la Sardaigne; M. Gerbe ajoute l'Italie occidentale. Le type serait les individus de la Dalmatie et de la Grèce, de l'Allemagne, de l'Egypte, de la Sibérie et de la Russie. Mais outre que sur les points extrêmes la différence est loin d'être constante, il arrive que sur les points intermédiaires la fusion est complète; en Italie et en Grèce, les deux sont confondus.

Bien mieux, Temminck renverse complètement le problème, son *V. Kolbii*, synonyme d'*occidentalis*, est surtout commun dans les parties orientales de l'Europe.

Cette contradiction seule détruit la prétendue race. Il suffirai d'ailleurs pour déterminer les nomenclateurs à l'effacer de cite les observations que M. Gerbe a placées à son article [1]. Car, pa une singulière contradiction, cet auteur ne l'admet qu'aprè avoir donné les meilleures preuves de sa non existence. Il relèv les hésitations et les erreurs des ornithologistes à son égard; i établit que la différence signalée dans la couleur des œufs es nulle, il donne la preuve que cette race se rencontre, sur plu sieurs points, mélangée au *fulvus;* puis il l'inscrit, sous toute réserves, il est vrai, mais avec les honneurs de la diagnos de la synonymie et de la description. Oubli d'autant plus frap pant qu'un peu plus loin, il repousse une autre race de Schlegel le *Gypaetos occidentalis*, façonnée dans des conditions à peu prè analogues et qui, pour les partisans des sous-espèces, ne para ni plus ni moins acceptable.

1 *Ornith. europ.*, 2e édit., t. I, p. 11.

Le *Gyps occidentalis* est donc à supprimer. Il suffira, dans la description du *fulvus*, d'établir, comme Temminck, que le corps, les ailes et l'origine de la queue peuvent être d'un brun fauve ou de couleur isabelle[1] et comme Degland que les plumes du jeune âge sont étroites et acuminées[2].

AQUILA CHRYSAETOS. *Brehm.*

Syn. FALCO CHRYSAETOS ? Linné, Brisson.

Vulg. Grand Aigle, Aigle doré, race occidentale ou septentrionale de l'Aigle fauve.

Type : Plumes des jambes d'un brun-noir; rectrices, à tous les âges, variées plus ou moins de blanc pur; bec plus courbé, moins fendu; queue plus arrondie, moins longue; couvertures inférieures des ailes plus maculées de blanc; plumes tibiales plus foncées; sous-caudales blanchâtres; plumes de la poitrine plus larges et plus obtuses. Europe, Asie.

Race : Plumes des jambes d'un roux de rouille; rectrices, à tous les âges, sans trace de blanc; bec moins courbé, plus fendu, queue moins arrondie, plus longue; couvertures inférieures des ailes ayant plus de roux; plumes tibiales rousses; sous-caudales roussâtres; plumes de la poitrine étroites et pointues. Europe occidentale.

Il est bon de faire d'abord observer que le nom de *chrysaetos*, emprunté à Linné, ne convient nullement à la race en question. Pour le créateur de la nomenclature, c'était le nom du type, nom

[1] Temminck., *Man.*, t. I, p, 6.

[2] Degland. *Ornith. Eur.*, 1re édit, t. I, p. 7.

éminemment spécifique. Il entendait le donner à l'espèce qu'il connaissait en Suède et non à une variation quelconque. Gmelin, en compilant la 13e édition du *Systema naturæ*, y a ajouté trois espèces : *melanaetos* , *fulvus* et *canadensis*, mais le *chrysaetos* de la *Fauna suecica* n'en est pas moins resté le type adulte : *(cauda nigra basi cinereo undulata) ;* transporter aujourd'hui ce nom à une sous-espèce, c'est ajouter au tort d'admettre la race, le tort de la mal nommer.

M. Gerbe, qui a rétabli *Sitta europœa* et *Certhia familiaris*, aurait dû, pour être logique, imiter le prince C. Bonaparte (*Consp. gen. av.)*, et M. O. des Murs (*Encycl. d'Hist. natur.*), et nommer *chrysaetos*, *l'A. fulvus* de Savigny, quitte à trouver un autre nom s'il tenait à inscrire la race.

L'Aigle royal varie selon l'âge et le sexe, comme tous les oiseaux, et aussi individuellement, pour la taille. La propension des teintes à passer, en vieillissant, du plus foncé au plus pâle, n'est pas caractérisée comme dans le Vautour fauve ; mais à la tête, sur la partie supérieure du cou, sur les ailes et aux jambes, l'âge éclaircit le fauve des plumes et les fait passer à une nuance plus dorée.

On remarque aussi que les individus ayant ces parties plus claires sont assez souvent un peu plus forts et viennent plus particulièrement du nord.

Voilà, à peu près, tout ce que l'on peut dire pour justifier la race. Les autres caractères, soi-disant distinctifs, disparaissent devant l'examen d'un certain nombre de sujets de provenances diverses.

La base de la queue est blanche, chez les jeunes ; d'année en année elle perd son blanc par l'envahissement de taches ou bandes qui deviennent de plus en plus nombreuses et se confondent ; il semble que le brun de l'extrémité s'étend en remontant peu à peu. Il est impossible de voir là autre chose qu'un effet très-ordinaire de l'âge. C'est exactement l'inverse de ce qui

se passe sur la queue de l'*Haliaetus albicilla* (Pygargue), où le brun fait place au blanc à mesure que l'oiseau vieillit.

Le plus ou moins d'ouverture et de courbure du bec est une question de variabilité individuelle, si tant est qu'elle existe réellement; je n'ai pu encore le découvrir, d'une manière bien tranchée, que sur les planches enluminées de Buffon dont l'exactitude est loin de faire autorité [1]. La différence dans la forme des plumes de la poitrine, renouvelée du *Gyps occidentalis*, est tout aussi difficile à trouver, en face d'un grand nombre d'individus. Je n'ai jamais pu voir de plumes *larges* en cet endroit. Elles y sont toujours plus ou moins pointues, et les plus acuminées se voient sur les sujets ayant la moitié de la queue blanche, comme sur les autres. C'est là une découverte faite pour les besoins de la cause.

Les inventeurs de races, les dédoubleurs d'espèces, commencent par baser leurs créations sur des distinctions individuelles passables, puis ils veulent les fortifier par des minuties, et ils finissent, avec la meilleure foi du monde, par découvrir des caractères qui n'ont guères plus rien de commun avec la réalité.

Il en est de même de la rondeur de la queue. En règle générales chez les sujets de toute provenance, les rectrices ne diminuent que très-faiblement du centre aux plus latérales ; ces deux dernières sont toujours plus courtes. Les quelques variations qu'on trouve à cette règle sont tout individuelles, elles s'observent indistinctement sur les sujets à queue très-barrée et sur ceux qui ont sa base d'un blanc pur ; c'est encore une distinction à rejeter.

Reste celle tirée de la provenance. D'après M. Gerbe, le *chrysaetos* habiterait plus spécialement l'Europe occidentale ; ce serait donc cette race qui se verrait en France, en Suisse,

1 *Pl. enl.* N°s 1 et 2. Le Grand Aigle et l'Aigle commun.

en Espagne; or, les Aigles ayant la queue sans blanc pur, la taille plus forte, les jambes plus blanches, le ptilose tirant davantage sur la nuance rouille, les *chrysaetos*, en un mot, sont plus répandus dans le nord de l'Europe et de l'Asie que partout ailleurs. Ceux de France ou de Suisse offrent plus souvent, à tous les âges, une teinte foncée et une taille moindre; le vrai nom de la race, pour ceux qui s'obstineraient à la maintenir, serait *A. septentrionalis*

Il faut donc reléguer la race de l'Aigle royal avec celle du Vautour fauve, et je suis pour cela d'autant plus fort contre M. Gerbe, que je le vois rejeter une autre sous-espèce fondée sur des caractères très-rapprochés : *Bubo sibiricus* de Lichtenstein. Cet oiseau aurait bien plus de titres, à mon avis, à être admis qu'*A. chrysaetos*. La différence de taille est frappante, la pâleur des teintes paraît presque constante, et il a un habitat bien plus nettement circonscrit. On comprend sans peine qu'on ait pu en faire même une espèce; le rejeter en inscrivant l'autre me paraît peu logique.

Aquila chrysaetos doit donc être le nom du type, et il doit rester seul, avec cette observation, dans sa description, que la couleur de la base de la queue est plus ou moins uniforme dans les adultes, que la taille générale offre des variations et que les plus grands sujets, ordinairement plus pâles, se trouvent dans les contrées septentrionales.

AQUILA CLANGA. *Pallas*.

Vulg. Aigle criard, race orientale.

Type: Brun-noir unicolore (adulte) ou avec de grandes taches ovalaires à la nuque, aux parties inférieures et aux jambes; une écaille de plus à la dernière phalange des doigts; ailes et

queue plus longues; bec et doigts plus robustes; chez les jeunes, une plaque roux-clair à la nuque. Sud-ouest et ouest de l'Europe, Algérie.

Race : Brun unicolore (adulte) ou avec de petites taches oblongues à la queue, au vertex et aux jambes; une écaille de moins à la dernière phalange (quatre sur le doigt du milieu, sur l'interne et le pouce, trois sur le doigt externe); ailes et queue moins longues; bec et doigts plus grêles; chez le jeune, point de plaque roux-clair à la nuque. Est et sud-est de l'Europe, Asie.

L'*Aquila clanga*, comme race ou espèce distincte du *nævia*, est appuyé sur des autorités trop respectables pour qu'on n'hésite pas avant de l'effacer. Les naturalistes allemands qui le patronent n'ont pas l'habitude de juger à la légère, et la deuxième édition de l'*Ornithologie européenne*, que nous suivons pas à pas, est beaucoup plus affirmative à son égard que pour les deux espèces précédentes. Ce n'est qu'après un examen très-minutieux que je me suis persuadé qu'il n'y avait pas lieu d'y reconnaître une espèce particulière, et que c'était encore un double emploi, basé sur des différences d'âges ou des variations individuelles.

Les remarques sur nature qui pourraient servir à la distinction ou à la réunion ne sont pas suffisantes. Celles de M. Tyzenhaus, en Lithuanie (*Revue Zoologique*, 1846), attribuées par Degland à l'*A. nævia*, par M. Gerbe, au *clanga*, concordent à ce que nous savons des mœurs de l'oiseau en France.

Forcé de recourir aux individus des collections, je vais chercher à y découvrir les caractères indiqués dans les diagnoses qui précèdent. C'est là que la race a été faite, il doit être permis de trouver là aussi les arguments pour la critiquer.

Me voici en présence de onze individus des deux sexes, jeunes et vieux, de provenances diverses : France méridionale et sep-

tentrionale, Allemagne, Groenland, Algérie. Je prends pour premier terme de comparaison un des caractères qui semble au premier abord le plus aisé à distinguer et paraît devoir être le plus constant : le nombre des écailles des phalanges unguéales.

Je recherche les sujets où les scutelles sont au nombre de cinq ou six sur le doigt médian et de quatre sur les autres doigts (*nœvia* ou type), pour les séparer de ceux où il y en a quatre seulement sur le doigt médian et trois sur l'externe (*clanga* ou race).

Mais de grandes incertitudes se présentent : ces nombres sont le plus souvent difficiles à constater, les grandes scutelles, celles qui sont entières, se joignent aux scutelles divisées, par des passages dégradés, de sorte qu'on ne sait pas toujours où s'arrêtent les grandes, où commencent les petites. Il y a des sujets où la transition est brusque, d'autres où elle est imperceptible. Même quand le compte est facile, le caractère n'est pas stable ; ainsi, en cherchant sur des espèces voisines, je trouve sur divers sujets de l'*Aquila Bonellii* (Aigle de Bonelli), de l'*Aquila fulva* (Aigle royal), de l'*Haliaetus albicilla* (Pygargue), les doigts garnis d'un nombre d'écailles variable selon les individus.

Revenant à l'Aigle criard, voici des individus qui ont cinq scutelles entières sur le médian, quatre sur l'interne et le pouce, trois sur l'externe. A quoi les rapporter? Voici un autre qui en a six sur le médian gauche, cinq sur le médian droit.

Un autre qui, par la force du bec et des ongles, ne peut être que *nœvia*, et dont le nombre des scutelles est exactement le même qu'à son voisin à bec beaucoup plus mince, étiqueté par Degland lui-même *clanga*. D'autres entrent par les doigts dans l'espèce-type (*nœvia*), en sortent par le plumage à petites taches.

Telle femelle semi-adulte, des Pyrénées, est *nœvia* par ses larges mouchetures, mais ses nuances rousses indiquent *clanga*,

s'il est vrai que la race est caractérisée par des teintes moins foncées.

En somme, sur les onze sujets, quatre seulement pourraient, à la rigueur, être suffisamment distingués et se rapprochent des descriptions différentielles, mais, sur ces quatre, je trouve deux mâles assez caractérisés comme *clanga*, qui proviennent d'Algérie et qui se seraient, par conséquent, fourvoyés dans la patrie des *nœvia*.

De plus, un de ces oiseaux a les tarses plus longs de cinq centimètres. Cette différence n'a rien à voir dans la question qui nous occupe, mais elle est la preuve que dans cette espèce toutes les parties sont sujettes à varier individuellement. Puisqu'il faut bien admettre cette mutabilité dans les tarses, en-dehors de toute race, pourquoi la nier dans la taille, dans les becs ou les doigts?

L'*Aquila nœvia* est un des oiseaux de proie d'Europe où les nuances brunes du plumage sont le moins constantes. Le mâle varie, à tous les âges, du fauve-clair au brun-foncé ; la femelle paraît un peu plus fidèle au brun-noirâtre. Les taches blanches, qui caractérisent assez généralement l'âge moyen, sont plus ou moins apparentes, plus ou moins nombreuses selon les sujets, ce qui est tout naturel puisqu'elles disparaissent d'année en année pour laisser le plumage unicolore.

Les jeunes ne sont pas plus stables; ordinairement d'un brun chocolat, ils sont quelquefois, dès la seconde année, d'un fauve ferrugineux tacheté de plus clair. La plaque rousse de la nuque, indiquée comme caractéristique du *clanga*, par M. Gerbe, du *nœvia*, par Tyzenhaus, n'est pas de règle. Elle a été observée sur des sujets d'Orient et d'Occident et ne concorde donc pas avec le caractère tiré de l'habitat.

Les becs, les ongles, la longueur de la queue varient dans des limites restreintes, mais pas plus rarement que dans une foule d'espèces où l'on n'a pas songé jusqu'à présent à trouver des races.

J'ai donc la conviction qu'*Aquila clanga* doit être rayé au même titre qu'*Aquila chrysaetos* et *Gyps occidentalis*, et même à plus forte raison, parce qu'il appartient à un type plus sujet encore aux variations individuelles.

M. Gerbe, après avoir établi sa race avec toute certitude, finit par n'être pas bien sûr qu'il ne faille pas réunir, avec Schlegel, l'*Aquila clanga* à l'*Aquila nœvioïdes* de Cuvier.

Ce doute semble détruire toute l'argumentation qui précède : *A. nœvioïdes* étant africain, et *A. clanga* de l'Europe orientale, leur réunion efface la preuve tirée de l'habitat, preuve qui pouvait paraître une des moins mauvaises pour l'établissement de la race.

Toutefois, je ne puis profiter de cette contradiction, car *A. nœvioïdes* doit être bien et dûment séparé du *clanga*, considéré comme race du *nœvia*, non pas qu'il en diffère autant par la taille que le dit la description [1], mais à raison de l'épaisseur des tarses et de leur ptilose, ainsi que de la grandeur proportionnelle du bec. Ce bec n'est pas toujours subdenté, comme le dit le P. Ch. Bonaparte *(Consp. gen. avium)*, mais il est bien plus robuste et dépasse ceux des fortes femelles du *nœvia*.

HIEROFALCO ISLANDICUS.[2] *Brehm.*

Syn. FALCO CANDICANS ISLANDICUS, Schlegel,

Vulg. Faucon blanc, race d'Islande.

Type: Sous-caudales d'un blanc pur, à tous les âges; blanc à la tête, au cou et aux parties inférieures (adulte); taches du

1 *Ornith. Eur.*, t. I, p. 30.

2 Le genre *Hierofalco*, qui devrait être *Gyrfalco*, eu égard à la priorité, n'est admissible que lorsque l'on découpe aussi les autres *Faucons proprement dits*; séparer *Hierofalco candicans* du *Falco lanarius*, et n'en pas séparer *F. concolor ou F. tinnunculus* me paraît peu logique.

dos petites, transversales; queue le plus souvent blanche, à l'exception des deux pennes mitoyennes; bec souvent d'un jaunâtre uniforme; pieds ordinairement d'un jaune pâle, quelquefois bleuâtres; taille moyenne. Groenland, Sibérie, Amérique boréale; descend jusqu'en France.

Race : Sous-caudales tachetées de bandes; tête, nuque pourvues de taches étroites; parties inférieures rayées de fines raies longitudinales; taches du dos formant des bandes plus ou moins interrompues; queue ayant, depuis la deuxième année, des bandes alternes claires et foncées; bec jaune à la base seulement; pieds jaunes; taille plus grande. L'Islande, ne descend pas plus bas que le 60°.

La race d'Islande du Faucon blanc, de l'aveu même de Schlegel, qui l'adopte après l'avoir le mieux étudiée, ne diffère de son type que par la coloration. Je ne puis me dispenser de citer ici tout son article, parce qu'il me paraît conduire à la négation absolue de cette prétendue variété locale :

» Ce fut en 1823 que Brehm distingua comme espèce le Faucon du Groenland de celui d'Islande; il fut plus tard imité, à cet égard, par Hancock, Keyserling et Blasius. Nous avons examiné un grand nombre de Faucons de ces deux races tués en été au Groenland et en Islande et nous avons trouvé que la plupart des caractères établis par ces savants pour distinguer les deux races de Faucons que nous venons de citer sont loin d'être constants.

« Brehm veut que le bec du Faucon du Groenland soit pourvu d'un double feston, tandis que le bec du Faucon d'Islande n'offre qu'un seul Feston; Hancock dit, au contraire, que le bec du Faucon d'Islande présente deux festons et celui du Faucon du Groenland un seul; assertions contradictoires qu'il est d'autant plus difficile de concilier que ces savants pretendent avoir examiné un grand nombre d'individus de ces deux races.

» Hancock constate encore que les taches claires des deux pennes mitoyennes de la queue forment dans le Faucon du Groenland des bandes continues, tandis qu'étant opposées dans le Faucon d'Islande elles se présentent dans cette race sous la forme de bandes transversales interrompues. Mais mes propres recherches m'ont appris que ce caractère est absolument dû à des variétés individuelles, les taches dont nous venons de parler étant, comme dans plusieurs autres espèces, tantôt opposées, tantôt continues; quelquefois dans le même individu elles sont sur l'une des pennes, opposées, sur l'autre continues, ou même sur une seule penne en partie opposées, en partie continues.

» Hancock prétend encore que la queue dépasse les ailes de deux pouces dans le Faucon du Groenland et d'un pouce et demi seulement, dans celui d'Islande ; mais il est évident que ce caractère, s'il existait, devrait dépendre de la diversité des dimensions relatives de la queue et des ailes de ces deux races, Hancock ne fait nullement mention de ces différences qui, en effet, n'existent pas.

» Les traits distinctifs assignés au Faucon du Groenland par MM. Keyserling et Blasius, sont les suivants : L'extrémité de la troisième rémige est plus rapprochée de l'extrémité de la deuxième, d'où il résulte que la distance comprise entre les extrémités de la deuxième et de la troisième est moins considérable que la distance comprise entre les extrémités de la première et de la troisième rémige.

» Nous avons observé que ces caractères dépendent du développement plus ou moins parfait des rémiges et qu'ils sont loin d'offrir des traits distinctifs surs et constants.

» Nous ne sommes parvenus à distinguer le Faucon d'Islande de celui du Groenland qu'au moyen des caractères empruntés aux couleurs. Les jeunes de l'année se ressemblent tellement qu'il est impossible de les distinguer si leur origine n'a pas été

constatée. (Suivent les distinctions de coloration désignées plus haut).

» Les Fauconniers qui connaissent les diverses espèces de Faucon souvent mieux que les naturalistes, ne distinguent pas le Faucon d'Islande du Faucon blanc; ils les comprennent tous les deux sous le nom d'Islandais. [1] »

Depuis Schlegel, aucun trait distinctif nouveau n'a été découvert ni dans les mœurs ni dans les caractères extérieurs. Il reste donc acquis que ***F. islandicus*** ne diffère de ***F. candicans*** que par la disposition ou le nombre des taches noires qui, maculent le blanc du plumage. Or il suffit de se rendre bien compte de la marche de la coloration dans les cas analogues pour voir combien sont fugitives les distinctions de ce genre.

Le Faucon blanc jeune est brun au-dessus, blanc grisâtre au-dessous, fortement flammêché de traits bruns; très-adulte il est blanc. Entre ces deux extrêmes se placent une foule d'états intermédiaires où le blanc et le brun dominent plus ou moins, selon que l'âge se rapproche plus de la naissance ou de la vieillesse. Il est donc impossible de comparer entr'eux des individus dont on n'a pas l'âge exact. Il est même certain que tous ceux qui sont nés dans la même année n'arrivent pas en même temps à un état de blancheur exactement pareil, toutes les mues ne donnant pas toujours les mêmes résultats.

Dans cette disparition du brun et son remplacement par le blanc, il se produit des taches dont la forme n'est jamais assez constante pour servir à démembrer l'espèce. Aux parties inférieures, ces taches teignent d'abord verticalement le centre de la plume; elles diminuent de mue en mue, et descendent en abandonnant le haut de la tige; ce sont alors des triangles allongés aux extrémités de chaque plume. La diminution s'opère ensuite dans le pourtour entier de la tache, de sorte qu'elle n'est

[1] Sch. *Revue critique des oiseaux d'Europe.*

plus qu'une moucheture centrale, plus ou moins triangulaire plus ou moins lancéiforme, selon la forme de la plume. Enfin elles disparaissent tout-à-fait en commençant par la gorge et la poitrine et résistant plus longtemps aux flancs, aux cuisses et aux sous-caudales. Là, les plumes étant plus longues comptent souvent plusieurs taches superposées dont le nombre est en rapport avec la longueur de la plume.

Au dos et aux ailes qui sont bruns d'abord, chaque plume se teint de blanc en commençant par les parties latérales de chaque extrêmité, puis le blanc remonte sur les bords de la plume et l'envahit par des bandes transversales. Ces raies sont tantôt obliques, tantôt horizontales, tantôt sous forme de taches rondes; rien n'est moins constant sur un même oiseau.

A la queue, les raies blanches nulles ou presqu'imperceptibles d'abord, s'agrandissent sur toutes les pennes, le plus souvent horizontalement, mais quelquefois aussi plus ou moins obliquement. Elles laissent de moins en moins de place aux lignes brunes, mais celles-ci durent plus longtemps sur les deux pennes médianes, ce qui s'explique aisément puisque ces deux pennes sont presque toujours les dernières à prendre le blanc et que souvent elles sont encore unicolores quand on voit apparaître les raies sur leurs voisines.

Il suffit d'avoir sous les yeux cinq ou six sujets pour juger combien la manière dont le brun cède la place au blanc est peu régulière. Chaque mue peut changer la forme des taches en les faisant reparaître avec des contours modifiés individuellement, et tel oiseau aura les tâches en cœur quand un autre les aura en fer de lance ou en larmes, selon le nombre des mues qui auront eu lieu, ou selon que la décoloration les aura échancrées par le haut, par le bas ou par les côtés.

D'après les diagnoses, les sous-caudales seraient d'un blanc pur, à tous les âges du *candicans*, et coupées par des bandes plus ou moins interrompues dans l'*islandicus*. Il faut d'abord

faire observer qu'aucune partie du plumage des jeunes n'est blanc pur, toujours ce blanc est terne quand l'oiseau possède encore sa livrée du jeune âge ; puis j'ai toujours vu que les taches des sous-caudales sont de forme correspondante à celle des maculatures des cuisses et de la plus grande partie des plumes inférieures, c'est-à-dire allongées quand celles-ci le sont (jeunes), transversales aux adultes, nulles aux très-vieux.

Chez les jeunes, ces traits verticaux des sous-caudales sont quelquefois peu marqués, il est probable qu'il se trouve des individus qui en sont privés ; mais ce ne serait pas pour cela des *candicans*, car voici des jeunes qui par leur taille seraient *islandicus* et qui n'ont que des lignes peu marquées, mais très-distinctement verticales au centre de leurs sous-caudales.

En basant des races sur ces variations seules, on serait amené à diviser aussi la *Surnia nyctea* (Chouette harfang), où elles se produisent dans les mêmes conditions.

La couleur des pieds serait bleuâtre dans le type (*candicans*), jaune dans la race (*islandicus*) ; ce caractère est démenti par l'examen. J'ai sous les yeux un *candicans* mâle que sa taille relativement petite et la forme des taches font ranger forcément, d'après les descriptions et les mesures, au rang des types et qui a les pieds parfaitement jaunes, sans aucune teinte bleuâtre. Un autre un peu moins adulte les a d'un jaune plus terne. La vérité est que les pieds, d'abord bleuâtres, jaunissent en vieillissant, sans qu'on puisse trouver là le moindre trait subspécifique.

C'est avec la certitude la plus entière que je crois pouvoir repousser la race *islandicus*.

S'il est vrai que les Faucons blancs qui nichent au Groenland et dans l'Amérique boréale sont ordinairement plus petits que ceux d'Islande, il y aurait là l'objet d'une simple remarque à faire dans l'historique de l'oiseau. Je crois d'ailleurs trouver l'explication de ce fait dans une observation de Faber. D'après lui les vieux ne descendraient pas des régions les plus froides ;

or, les vieux éprouvent comme chez plusieurs autres Rapaces, un raccourcissement de la queue, ce qui leur donne une taille moins longue. Il pourrait se faire que ce fût là l'origine de cette différence dans la mesure, qui serait de quatre à huit centimètres d'après M. Gerbe.

Plusieurs Faucons blancs jeunes ont été tués en France et dans le centre de l'Europe, on s'est demandé s'ils appartenaient au *candicans* ou à sa prétendue race, et il n'a pas été possible de le savoir, puisque les jeunes en sont identiquement pareils. Je n'ai pas vu ces oiseaux ; mais il me semble naturel de penser que ce sont plutôt des *Hierofalco gyrfalco* (Gerfaut de Norwège), dont les jeunes ne diffèrent pas non plus de ceux du *candicans*. Des oiseaux de Norwège peuvent s'égarer bien plus facilement en Allemagne et en France que ceux du Groenland et d'Islande.

Toutefois il resterait à prouver que le *H. gyrfalco* n'est pas aussi le *candicans*, qui habiterait le Nord des deux continents. Temminck le croyait *de visu*; [1] le fait mériterait un sérieux examen.

Il est assez remarquable qu'un bon nombre de races ou d'espèces douteuses, enregistrées dans la nomenclature depuis une vingtaine d'années, avaient été produites bien longtemps auparavant par des naturalistes assez médiocres observateurs. Des ornithologistes consciencieux les avaient rejetées, et les voilà reprises nouvellement par suite de ce système d'analyse qui s'est introduit dans toutes les classes de la zoologie, sous les auspices des Allemands, et qui tend à multiplier les espèces ou à faire des races sur des variations minimes.

Il y a toute apparence que les idées de l'école mutaliste n'y sont pas étrangères. La race, dit-elle, c'est l'espèce qui com-

1 *Manuel d'ornith.*, t. I, p. 19.

mence ; elle a donc tout intérêt à en énumérer le plus possible, pour appuyer d'autant mieux la théorie de la mutabilité indéfinie.

Gmelin[1] faisait deux espèces du Vautour-Griffon, *fulvus* et *percnopterus*. Pendant un demi-siècle ils furent presqu'unanimement réduits à un seul ; nous venons de voir qu'ils sont aujourd'hui repris en sous-œuvre, sous *fulvus* et *occidentalis*.

Il y avait quatre Aigles dérivés d'*A. fulva* : *melanaetos* , *chrysaetos*, *fulvus*, *canadensis* ; laissé de côté longtemps, *chrysaetos* reparaît aujourd'hui.

Il y avait deux Pygargues : *ossifragus* , *albicaudus* , Nilsson a essayé d'en ressusciter un , qui avait été bel et bien enterré ; M. Gerbe ne l'admettant pas, quoi qu'il n'ait ni plus ni moins de mérite qu'*A. chrysaetos*, nous n'avons rien à en dire ici.

L'Aigle criard était dédoublé : *F. nævius* et *maculatus*, ils sont redevenus *A. nævia* et *clanga*.

Enfin le Faucon blanc avait alors comme aujourd'hui deux représentants : *candicans* , *islandicus* ; Temminck et sa génération ornithologique les avaient réunis sur des preuves excellentes ; *islandicus* revient comme race.

Chose singulière ; toutes ces résurrections se font d'après des caractères tout différents de ceux qui avaient fait créer les fausses espèces, de sorte que les descripteurs qui les reprennent ne peuvent même pas invoquer en témoignage les premiers inventeurs.

Cette tendance à la division spécifique ou subspécifique n'est donc en réalité qu'un fâcheux retour à une époque d'observations superficielles ; elle croit invoquer des preuves meilleures, mais elle ne fait que retourner à des errements sagement abandonnés pendant quelque temps.

1 *Syst. naturæ*, 13e édit., 1789.

ACCIPITER MAJOR. *Degland.*

Syn. FALCO NISUS MAJOR. Meisner.

Vulg. Grand Epervier.

Type : Mâle différant de la femelle par la taille et le plumage ; 0,32 cent. Europe, Asie, Afrique.

Race : Mâle en tout semblable à la femelle du type ; pareil à sa femelle par le plumage, très-peu inférieur par la taille. France, Suisse.

De toutes les races que je me suis promis d'étudier dans ce travail, voici la plus singulière et la plus discutée, et probablement aussi celle qui devrait tomber la première.

Elle fut introduite par Becker et Meisner (*Oiseaux de Suisse*), sur des sujets de grande taille du *nisus* dont les mâles n'avaient pas de teinte rougeâtre au ventre ni aux cuisses, et ressemblaient à peu près complètement à leur femelle.

Si ces différences étaient réelles, il n'y a pas à douter que nous n'ayons là non pas une race, mais une espèce parfaitement caractérisée. La dissemblance du mâle et de la femelle est un des caractères les plus assurés, et chaque fois qu'il pourra être appliqué, il faudra nécessairement y voir une distinction spécifique.

Malheureusement les observations de MM. Becker et Meisner restèrent douteuses ; on chercha vainement pendant longtemps à retrouver leur oiseau, et son existence fut niée par beaucoup d'Ornithologistes, tandis que les autres suspendaient leur jugement.

En 1833, M. Degland ayant reçu d'Amiens une femelle d'Épervier dont le bec avait un aspect tout particulier, crut, je ne sais pourquoi, être en possession du *Falco nisus major*, et le

décrivit dans son *Catalogue des Oiseaux observés en Europe.* [1]

Ce bec, par l'effet d'une blessure ou d'une anomalie de naissance, a l'extrémité de la mandibule supérieure tronquée et relevée. La mandibule inférieure suit la courbe de la supérieure, de sorte qu'on dirait, si je puis m'exprimer ainsi, un oiseau qui fait la moue.

Partant de l'idée que cette forme de bec désignait une espèce particulière, Degland crut trouver des distinctions de plumage, mais l'examen le plus attentif de son oiseau m'a convaincu qu'il ne différait pas des femelles de l'Épervier ordinaire, pour la taille et la coloration. M. de Selys avait fait la même observation. [2]

Degland reconnut bientôt que la difformité du bec ne pouvait être un caractère, mais il persista à penser qu'il y avait bien là une femelle d'*Accipiter major*, quoiqu'il la trouvât *en tout semblable*, sauf le bec, à un mâle de cette même race que possédait M. Hardy de Dieppe. D'où il suit que les deux sexes ne différaient en aucune façon même pour la taille.

Cependant à côté de cette femelle se trouve au Musée de Lille (collection Degland) un soi-disant mâle étiqueté *A. major*, et qui diffère de sa voisine par une teinte roussâtre aux côtés du cou et par les ailes moins longues relativement à la queue. Il paraît être le type exact de la description de l'*Ornithologie européenne*. (2[e] Éd. T. 1 *page* 101).

J'ai fait aussi de ce second sujet un examen comparatif très-minutieux et je me suis convaincu que c'est encore une femelle semi-adulte de l'*A. nisus*. La tête est plus petite mais pas plus que chez d'autres femelles mal montées. Les côtés du cou sont roussâtres, mais on trouve fréquemment des femelles ordinaires qui ont cette teinte. Depuis qu'on est à l'affût de l'*A. major*, j'ai ouvert bon nombre d'Éperviers ayant ce caractère avec la

1 *Mém. de la Soc. des Sciences de Lille*, année 1839, p. 438.

2 *Faune belge*, p. 51.

taille du sexe féminin, je n'ai jamais rencontré que des femelles. M. Marin, préparateur du Musée de Lille, m'a affirmé avoir fait la même observation.

Les ailes sont moins longues; mais cette différence se voit fréquemment, quand on compare une série d'individus mâles avec mâles, ou femelles entre elles. Tout le reste du plumage est identique avec celui des *nisus* ordinaires ; il me paraît clair que ce n'est pas encore là qu'il faut reconnaître le fameux *major*.

Jusqu'alors les preuves de l'existence de cette race paraissaient de moins en moins certaines. Le prince Ch. Bonaparte ne pouvait les prendre au sérieux : Ce n'est qu'une espèce nominale, disait-il, dans la *Revue critique* de l'*Ornithologie européenne*, et de celles qui déparent le plus nos livres ; le bon ange de l'auteur, son ange de droite, doit l'avoir abandonné quand il l'a admise. [1]

Toutefois les recherches continuèrent. Elles aboutirent en France à quelques observations bien clair semées, qui pourraient faire supposer qu'en effet, on rencontre de temps en temps des Éperviers mâles ayant la taille et le plumage de la femelle. M. Hardy l'a constaté, et le 30 octobre 1856, un de ces oiseaux fut tué près de Lille, par M. Deschodt, qui a bien voulu me l'offrir.

C'est l'oiseau dont il est question dans le *Catalogue de la Collection Degland* (page 29). Ouvert au Musée de Lille, son sexe a été vérifié par plusieurs personnes compétentes.

1 Dans son Catalogue de 1856, le prince Bonaparte inscrit *A. major* à la suite de *nisus*, comme race ; mais les nombreuses sous-espèces de ce Catalogue sont tellement hétérogènes qu'on se demande si l'auteur n'a pas voulu faire une simple énumération de noms plutôt qu'une nomenclature critique. Il a cherché à expliquer *l'apparente contradiction de ses faits et gestes* (*Revue zoologique*, 1857); mais ses explications, à mon avis, laissent subsister toute l'incertitude de son œuvre.

M. de Brécourt, à Vernon, M. Blandin, à Nantes, M. Bailly, en Savoie, M. Miané de St-Firmin, en Bourgogne, M. Macker, à Colmar, ont signalé des faits du même genre, mais ces observations ne tranchaient pas la question, même aux yeux de leurs auteurs.

Il y manquait une chose importante, la constatation de l'accouplement ou de la nidification. Il ne suffisait pas de montrer deux ou trois mâles plus ou moins authentiques avec le plumage de la femelle, et d'autre part quelques femelles de taille un peu plus grande qu'on soupçonne pouvoir être rapportées à ces mâles; il eût fallu prouver ces rapports avec certitude.

Un seul Ornithologiste l'a fait : M. de Tarragon, en 1854,[1] affirma avoir suivi les mœurs d'un couple d'*Accipiter major*. Le mâle était blanc d'argent aux parties inférieures avec des stries transversales d'un brun noirâtre, qui prenaient sur la poitrine la forme de fers de lance, comme dans certains Faucons très-adultes. Ces stries avaient une légère teinte marron sur les côtés de la poitrine et du cou. Elles descendaient en s'éloignant jusqu'à l'origine des couvertures sous-caudales qui sont d'un blanc pur.

La femelle a les parties inférieures teintées de roux sur les côtés du cou et de la poitrine. Les stries sont plus noires, plus larges, plus abondantes que chez le mâle et ne se terminent pas en fer de lance, mais sont comme échancrées à leur milieu supérieur. La tache de la nuque et les sourcils sont moins sensibles. Les deux individus avaient la même taille : 38 centimètres.

Les quelques traits de mœurs que donne l'auteur de la Notice ne paraissent pas s'éloigner de ce qui s'observe chez l'espèce ordinaire.

La description du nid n'indique rien de nouveau ; il serait

1 *Revue et magasin de zoologie*, 1854.

seulement plus grand et composé de buchettes plus grosses que ceux de l'Epervier ordinaire, mais les diamètres extérieurs des nids faits de branches, comme celui des Eperviers, des Buses, des Pies ou des Corbeaux, ne peuvent jamais être rigoureusement comparés; ils dépendent beaucoup de l'état du support sur lequel le nid est établi.

Voilà la seule fois où l'on ait vu un mâle d'*A. major* authentiquement accouplé. Cette unique observation suffit-elle pour autoriser la distinction? Je ne le crois pas. Jusqu'à nouvel ordre elle ne peut changer l'état de la question, c'est-à-dire l'érection d'une race dont le mâle est identiquement pareil à la femelle du type. Le sujet que je possède est tellement semblable à certaines femelles ordinaire d'âge moyen, qu'en le confondant avec plusieurs, il est impossible de le retrouver et qu'il faut avoir recours à l'étiquette collée sous le support.

Si l'on ne peut absolument nier qu'on ait rencontré quatre ou cinq individus ayant la taille et le plumage de la femelle et dont les parties génitales aient été reconnues masculines, ne pourrait-on pas croire à une anomalie? N'y aurait-il pas là un de ces faits bizarres qui se présentent de temps en temps, à savoir un sexe prenant à certain moment la livrée de l'autre sexe, ou bien une maladie de l'ovaire qui ait donné à cet organe l'aspect d'une glande spermagène? Les autopsies se sont toutes faites en automne, époque où les organes génitaux des oiseaux sont peu développés et quelquefois mal aisés à vérifier pour des personnes peu habituées. Y a-t-il eu chaque fois vérification suffisante?

Ce sont là des suppositions sur lesquelles je n'insiste pas, mais il est si impossible d'admettre une espèce d'oiseau où le mâle serait tout à fait pareil à la femelle d'une espèce congénère, qu'on cherche tous les moyens d'échapper à cette obligation.

Dans tous les cas, si contre toutes prévisions, de nouvelles

observations bien authentiques forçaient à reconnaître des différences dans l'*Accipiter nisus*, ce ne serait pas une race qu'il faudrait faire, mais une espèce. Je le répète, la disparité sexuelle est un caractère éminemment spécifique; les partisans les plus déclarés des races ne peuvent manquer de le reconnaître. Il s'agirait donc d'une véritable espèce, et, pour me servir des expressions du P. Ch. Bonaparte, l'*Accipiter major,* comme race, est bien certainement l'oiseau qui dépare le plus nos traités d'ornithologie.

NOCTUA PERSICA. *Vieillot.*

Syn. STRIX NOCTUA MERIDIONALIS. Schleg.

STRIX NUMIDA? Levaillant.

Vulg. Chevêche méridionale.

Type : Plumage brun en-dessus, varié de taches blanchâtres, blanc en-dessous avec des taches brunes; sous-caudales et tarses blancs. Europe, Asie occidentale.

Race : Plumage brun roussâtre en-dessus, varié de taches blanchâtres tirant davantage sur l'isabelle; blanc roussâtre en-dessous avec des taches brunes; sous-caudales et tarses roussâtres. Egypte, Algérie, Europe méridionale.

Si l'on ne craignait d'être accusé de chercher des querelles de mots, on se demanderait comment la diagnose que Vieillot donne à sa *Noctua persica* peut s'appliquer à la Chevèche rousse d'Egypte. Voici ce qu'il en dit : Blanchâtre, tachetée de gris un peu blond, doigts velus, bec et ongles jaunâtres. (*Nouveau Dict. d'Hist. natur.*) Et ailleurs : *Strix albida, griseo maculata, rostro flavicante pedibus hirsutis.* (*Encycl.* tome III).

D'après M. Pucheran, le type de la description de Vieillot

serait un oiseau du Museum de Paris, rapporté de Perse par Olivier. « En examinant cet individu, dit-il, il est facile de s'apercevoir que la description de Vieillot n'est pas aussi correcte qu'elle devrait l'être. Si le plumage est blanchâtre, en effet, ce n'est que sur les parties inférieures. Au-dessus la teinte du fond est plutôt de couleur isabelle, que tous les zoologistes considèrent comme étant la couleur caractéristique des animaux du désert. Les taches sont blanches, mais d'un blanc un peu gris. En-dessous le fond de coloration est interverti : le fond ici est blanc, les taches d'une nuance semblable à celle de la base de coloration du dessus.[1] »

Je vois bien ici une assertion de M. Pucheran qui m'assure que Vieillot a voulu désigner un individu plutôt qu'un autre; mais je ne vois rien dans la description elle-même qui me rappelle l'oiseau auquel le prince Ch. Bonaparte (*Cat. Parz.*), et M. Gerbe ont appliqué le nom de *persica*.

Il est impossible de reconnaître, sous cette livrée *blanchâtre, tachetée de gris un peu blond*, rien qui distingue la Chevèche rousse plus particulière au Midi, de notre petite Chevèche ordinaire. Ce n'est pas établir sérieusement une espèce ou une race que d'en donner des caractères qui ne caractérisent rien. Ces mots *un peu blond* s'appliquent parfaitement à notre *Strix passerina*, car jamais les taches du dos et le fond du plumage des parties inférieures ne sont d'un blanc pur. Une légère teinte roussâtre s'y voit toujours.

L'*Ornithologie Européenne*, 2e édit., repousse le nom de *meridionalis* comme ayant été donné à un oiseau mal défini, mais il ne peut l'être plus mal que celui de Vieillot. Entre deux incertitudes, il valait mieux, je crois, adopter pour la prétendue race le terme que plusieurs méthodes avaient consacré et qui a le mérite d'être caractéristique de l'habitat.

[1] *Revue de zoologie*, 1846.

Il est vrai que Schlegel pense que la *Strix meridionalis* de Risso n'est pas la même que sa *Strix noctua meridionalis* , mais il ajoute qu'il lui est impossible de fixer avec certitude à laquelle des Chouettes connues il convient de rapporter l'espèce de Risso. Dans ce cas, il doit être très-permis de la regarder comme non avenue et de disposer de son nom comme s'il n'était pas. Cela s'est fait cent fois dans la nomenclature.

Maintenant fallait-il une dénomination particulière pour la variété rousse de la Chevèche , ou autrement y avait-il là , non pas une race, puisqu'il est convenu que nous n'en admettons pas, mais une espèce différente ? Je ne le pense pas.

Il résulte de l'examen comparatif que j'ai fait d'un bon nombre de *meridionalis* et de *passerina* que la seule différence qui les distingue est la coloration, toutes les autres n'ont rien de réel. La disposition des taches est tout à fait la même; il n'est pas juste de dire qu'elles sont plus allongées et plus larges aux flancs et à l'abdomen de la *meridionalis* (*Ornithol. Europ.*, 2e édit., p. 123), et que les pennes de la queue sont marquées de taches arrondies disposées de manière à former des bandes transversales plus ou moins interrompues, tandis que la *passerina* aurait ces taches triangulaires. La forme des taches, prises séparément, varie d'un sujet à l'autre, mais indistinctement, que ce sujet soit roussâtre ou blanchâtre.

Il en est de même des taches des barbes internes aux grandes remiges (Sch. *Revue Crit.*, p. 39); leur intensité et leur forme n'ont rien de distinct.

La taille pourrait être regardée comme plus petite chez la *meridionalis*, si l'on n'avait sous les yeux , pour comparaison, que quelques individus extrêmes; mais on trouve tous les passages, dans chacun des sexes, quand la série est considérable.

Le bec de la *meridionalis* serait brun à la base, jaunâtre à la pointe; dans la *passerina*, brun jaunâtre unicolore. La vérité

est que tous les becs sont jaunes, mais que la base est plus ou moins brune sur les sujets morts ou montés. C'est encore une distinction nulle.

Reste donc uniquement la teinte plus rousse sur les sujets méridionaux ; mais il faut observer d'abord que nos Chevèches du Nord de la France varient elles-mêmes assez sensiblement, selon le sexe et l'âge ; les taches sont plus blondes chez les femelles, le blanc des parties inférieures y est moins pur. Les deux sexes, en vieillissant, éclaircissent un peu leur plumage ; preuve évidente d'une tendance intraspécifique à un manque de fixité des teintes.

L'analogie en fournit une autre preuve : ne voyons-nous pas la *Strix flammea* (Effraie) varier du blanc au roux, ou du roux au blanc, sans qu'on ait pu songer à y trouver des races ? La *Syrnium aluco* (Hulotte) varie tellement du gris au roux suivant le sexe que longtemps on a cru que les individus à fond gris (mâles) formaient une espèce différente des individus à fond roux (femelles), et aujourd'hui encore le peuple ne veut pas croire que la Hulotte et le Chat-Huant sont les deux sexes d'une même espèce.

Les différences sexuelles du *Scops zorca* (Petit-Duc) quoique moins tranchées, sont encore très-sensibles ; seulement ici c'est la femelle qui est plus grisâtre et le mâle qui tend au roux.

C'est cette disposition de plusieurs espèces de Rapaces nocturnes qui se retrouve chez la Chevèche, seulement son maximum de variations au lieu de se montrer dans les sexes se montre dans la latitude. Pourquoi ? nul ne le sait ; mais, très-probablement, il y a là le résultat d'une cause unique qui agit indépendamment de tout milieu climatique.

Les deux variétés se trouvent ensemble en Espagne, en Algérie et quelquefois dans le Midi de la France, en avançant vers l'Egypte et l'Asie sud-occidentale, la grise disparaît peu à peu et se trouve remplacée par la rousse ; ainsi nulle démarca-

tion fixe, mais deux points extrêmes, la France et la Perse, et au milieu, c'est-à-dire dans l'Europe méridionale, contact et fusion.

Par une singulière inadvertance le *Catalogue de la Collection Degland* donne pour habitat à la *meridionalis* les mêmes lieux qu'à la *passerina* [1], tout en supposant qu'elle en est une variété de climat, d'où il suivrait que la même influence de climat pourrait agir de deux manières différentes sur la même espèce, lui teindre des sujets en gris, d'autres en roux, au gré de son caprice. On n'a rien dit d'aussi fort pour ruiner la théorie même de cette influence.

En résumé, pas de race ici plus qu'ailleurs, mais une variété de coloration plus accentuée au Midi qu'il suffira de noter dans la description, comme l'a fait le prince Ch. Bonaparte dans son *Conspectus generum avium :*

Athene noctua. *Fusco-cinerea vel griseo cinnamomea* (*St. meridionalis*, Risso), *maculis albis rotundatis.*

Chevêche ordinaire : Roux cendré, ou gris canelle (Ch. méridionale de Risso), avec des taches arrondies blanches.

CORVUS LEUCOPHÆUS. *Vieillot.*

Syn. Corvus feroensis. Brunn.

Corvus borealis albus. Brisson.

Corvus leucomelas. Wagler,

Vulg. Corbeau leucophée ou Corbeau de Feroë.

Type : noir. Europe, Asie Septentrionale.

Race : noire, avec la tête, la gorge, l'abdomen, les couver-

1 *Catal. de la coll. Degland*, p. 35.

tures inférieures de la queue, les couvertures des ailes et les rémiges primaires, blancs. L'île de Feroë.

L'histoire du Corbeau leucophée est celle de toutes les espèces douteuses, elle se compose d'assertions, de démentis et de peut-être. Je n'ai pas la prétention de l'éclaircir. Ne voulant apporter ici que le résultat d'études personnelles, et n'ayant pu examiner cet oiseau que derrière les glaces de quelques musées publics, je n'ai point de parti à prendre entre ceux qui en font une espèce et ceux qui n'en font qu'une simple variété albine.

Si ce Corbeau présente dans la répartition de ses taches blanches une régularité constante, s'il est vrai qu'il ait sur le devant du cou des reflets bleus d'acier, que son bec soit toujours plus fort, sa taille plus grande, qu'il ne s'allie jamais aux *C. corax* ordinaires de Feroé, qu'il fasse au contraire bande à part; je ne comprendrais pas qu'on hésitât à l'inscrire comme espèce.

Si, au contraire, les taches blanches ne sont pas stables et varient d'individu à individu, ce qui paraît prouvé; si les différences de becs, de taille et de reflets, établies par Vieillot, n'existent que dans les descriptions de cet auteur, s'il s'allie avec les Corbeaux noirs de l'île et que l'on trouve des métis tenant des uns et des autres; alors il n'y a plus qu'une variété accidentelle dérivée du type, et dans ce cas on doit présumer que son apparition n'est pas ancienne et qu'elle disparaîtra dans un temps plus ou moins rapproché, en vertu du principe de réversion.

Il est très-probable que c'est la seconde supposition, c'est-à-dire celle de la variété albine, qui sera plus tard reconnue comme vraie. C'est l'opinion des meilleures autorités, et M. Gerbe lui-même, tout en inscrivant le *C. leucophæus* comme race à la suite, termine en disant : au lieu d'être une race locale ce n'est peut-être qu'une variété accidentelle du *C. corax*.

GARRULUS KRYNICKI. *Kaleniczenko.*

Syn. Garrulus iliceti. Brandt.

Garrulus glandarius melanocephalus. Schl.

Vulg. Geai mélanocéphale, Geai à calotte noire,

Type: Plumes érectiles du dessus de la tête grises, tachées de noir; blanc des joues et de la gorge moins étendu et moins pur. Europe.

Race: Plumes érectiles du dessus de la tête noires; blanc des joues et de la gorge plus pur et plus étendu. Caucase.

Jusqu'à présent, je n'avais rencontré que des races à éliminer, à reléguer dans les variations individuelles, en voici une qu'il m'est impossible de ne pas élever au rang d'espèce, au moins tant qu'on n'aura pas démontré qu'elle se mêle avec le type et produit avec lui des métis qui détruisent par la fusion le caractère distinctif.

D'après MM. Degland et Gerbe, Nordmann aurait trouvé en Crimée des sujets formant passage, mais, s'il est vrai qu'il ne les a observés qu'en septembre, on pourrait croire, avec nos auteurs, que c'était des jeunes de l'année qui n'avaient pas encore la calotte noire de l'adulte.

M. Gerbe, d'ailleurs, détruit lui-même l'argument en disant que le *G. Krynicki* remplace en Crimée le *glandarius*. Comment pourrait-il se croiser avec son congénère s'il ne se trouve pas avec lui?

Les observations sur nature touchant cette espèce sont peu nombreuses et contradictoires; mais le raisonnement et l'analogie, joints à l'examen d'un certain nombre de sujets de provenance certaine, me permettront, j'espère, d'apporter quelques éclaircissements.

En général quand les différences de coloration qui existent entre deux espèces douteuses affectent les teintes d'ensemble, en les forçant ou en les éclaircissant sur la plus grande partie du corps à la fois ; quand la variation ne fait que fusionner des nuances voisines, augmenter ou diminuer le nombre et d'intensité des taches qui sont répandues sur une portion considérable du plumage, il y a là des indices qui permettent de préjuger que ces différences sont peu stables, qu'elles ne forment point de caractères extraspécifiques et qu'il n'y a point de séparation à introduire entre les individus ainsi diversifiés.

Au contraire, quand le principe colorant teint d'une manière nette et tranchée une partie seulement d'un oiseau, qu'il y produit une tache bien circonscrite, détachée en plus foncé sur les parties voisines, c'est une marque généralement sûre que ce caractère est originel et que l'espèce, si elle est controversée, a des titres excellents à faire valoir.

La coiffe noire du Geai melanocéphale est dans ce cas, comme la calotte marron du Moineau espagnol. C'est la dimension et la netteté des contours du noir de sa tête qui caractérise le mieux la Mésange boréale (*Pœcile borealis*, Bp.), et quand on voit cette espèce admise sans contestation par tout le monde, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'elle diffère bien moins de la Nonette ordinaire que le Geai du Caucase ne diffère du *glandarius*.

Non seulement le *G. Krynicki* se distingue par sa calotte noire, mais ses moustaches sont bien plus larges, le blanc des joues plus pur et la nuque est d'un marron vif qui tranche vivement avec la nuance grise du dos et descend bien plus bas sur les côtés du cou. Du reste, sa taille est la même ; la différence de un ou deux centimètres en faveur de notre espèce commune, indiquée par M. Gerbe, peut bien exister sur quelques individus extrêmes, mais ne peut être donnée comme diagnose. C'est un argument que je lui fournis contre moi.

C'est surtout lorsqu'on peut saisir du même coup-d'œil tout l'ensemble du genre *Garrulus*, comme il est facile de le faire, par exemple, dans certaines galeries publiques, que l'on reste convaincu des différences évidemment spécifiques qui caractérisent ses sept ou huit espèces.

De même qu'il est impossible, après cet examen, de ne pas séparer *G. melanocephalus*, d'Afrique, *G. Brandti*, de Sibérie, et les autres, il saute aux yeux également que *Krynicki* a un cachet particulier qui doit lui donner une place distincte.

L'*Ornithologie européenne* ne paraît pas hésiter à séparer *melanocephalus*; sa petite taille, le blanc si pur des pourtours du bec, le moindre alongement des plumes cervicales ne peuvent laisser de doute. Le *Brandti*, dont j'ai sous les yeux de magnifiques exemplaires de Daourie, est aussi parfaitement distinct par le roux pur de la tête, l'absence de blanc, etc. Le *japonicus*, de Schlegel et du Pr. Bonaparte, forme également une espèce bien caractérisée par la taille moindre, les teintes obscures, le noir plus net des taches de la tête. Il n'y a pas de raison de refuser au *Krynicki* la séparation spécifique qu'on est forcé d'accorder à ses voisins.

Sa patrie est très-distincte ; c'est le massif du Caucase, d'où il rayonne accidentellement dans la Russie méridionale et l'Asie-Mineure. Là il paraît se rencontrer quelquefois avec son congénère africain *melanocephalus*, mais rien ne nous indique qu'il y ait jamais fusion entr'eux. Ce point de contact, qui ne fait pas de mélange, est une grande preuve en faveur de la fixité et par conséquent de l'authenticité de l'espèce.

Ainsi, caractères de coloration tranchés et constants, station bien déterminée, sans métissage sur ses limites ; voilà, je crois, des indications bien suffisantes pour faire admettre le *G. Krynicki* au rang des espèces, où il contribue à former un petit groupe très-homogène dont on ne peut rien enlever sous peine de se voir obligé de tout disloquer.

Quant au *Garrulus minor*, deVerreaux, qui, peut-être, d'après M. Gerbe, serait une nouvelle variété locale, il est très-probable qu'il faut le rapporter au *melanocephalus* d'Algérie, et s'il est vrai que son apparition en Europe ait été constatée, ce serait un nouvel hôte à enregistrer pour la Faune européenne, qui aurait ainsi trois Garruliens bien distincts : *glandarius*, *Krynicki*, *melanocephalus*.

STURNUS UNICOLOR. *La Marmora.*

Syn. STURNUS VULGARIS UNICOLOR. Schlegel.

Vulg. Etourneau unicolore.

Type : Noir à reflets, plus ou moins tacheté de blanc roussâtre; plumes effilées de la poitrine moins longues, moins aiguës. Europe, Afrique septentrionale.

Race : Noir à reflets, sans taches chez les adultes; plumes effilées de la poitrine plus longues, plus aiguës. Sardaigne, Sicile, Algérie.

Voici encore une race qui doit bien certainement être montée au rang d'espèce qu'elle n'aurait jamais dû quitter.

Dans une note de M. Gerbe, sur l'*Hypolaïs icterine*[1], cet ornithologiste, voulant établir que cet oiseau est bien distinct de l'*Hypolaïs lusciniole*, espèce très-voisine, disait : « Si l'on voulait voir dans l'ictérine une H. lusciniole, modifiée par de certaines influences locales, il faudrait que l'on admît nécessairement et préalablement que cette dernière ne doit jamais se rencontrer dans les lieux qu'habite l'ictérine. Or, j'affirme que, dans certaines contrées de la France, les deux espèces vivent toute l'année à côté l'une de l'autre, dans des localités où elles

[1] *Revue zoologique*, 1846, p. 433.

sont soumises aux mêmes influences. L'oiseau qui fait l'objet de ce travail est donc bien une espèce distincte. »

Ce passage montre clairement que dans l'idée de l'auteur, une race locale ne peut exister côte à côte avec le type dont elle serait sortie ; ce qui est parfaitement juste.

La race locale, pour ceux qui l'admettent, n'est que le résultat d'un déplacement, d'une influence qui agit autrement, et dès lors elle ne saurait se perpétuer que là où elle trouve le milieu qui lui a donné naissance, en lui communiquant ses caractères particuliers.

Comment supposer qu'une forme quelconque, dérivée d'un type stable, et demeurant à côté de lui, dans la vie sauvage, puisse se continuer séparément sans retourner à son point d'origine par des accouplements? Comment la même influence, qui maintient l'espèce, agirait-elle, aux mêmes lieux, pour maintenir la dissidence qui s'en serait un jour écartée?

Or, il est bien certain que l'Etourneau unicolore vit dans certaines contrées méridionales, aux mêmes lieux que l'Etourneau vulgaire, sans s'accoupler avec lui. M. Gerbe le constate, et, en le regardant comme une variété locale, il se met en contradiction formelle avec l'opinion qu'il émettait à propos des Hypolaïs.

Cette cohabitation sans mélange suffirait pour enlever toute incertitude ; mais il s'y joint d'autres preuves tirées de la coloration et de la forme des plumes. Le *S. vulgaris* n'est jamais sans taches, même à l'âge le plus avancé. Chez l'*unicolor*, on ne voit plus de taches après la seconde mue. Quand elles existent, c'est-à-dire chez les jeunes, elles sont toujours plus petites, moins nombreuses, d'une forme toute autre, parce qu'elles colorent des plumes qui ont elles-mêmes une forme différente.

Ces taches sont de petits triangles très-aigus, évidés en hameçons, ce qui provient de ce que la plume reste noire au centre, le long de la tige, et que le blanc ne teint que l'extrêmité

latérale des barbules ; tandis que chez le *vulgaris*, elles sont pleines, coupées carrément à leur bord supérieur, à l'exception des flancs où elles s'évident aussi dans leur centre.

La couleur de ces taches est différente. Jamais l'*unicolor* jeune ne les a aussi rousses, leur blanc est toujours beaucoup plus pur.

Il est bon de noter qu'en établissant ce caractère des taches, je ne me mets pas en contradiction avec ce que je disais à propos du Faucon islandais. Dans les Faucons blancs, les taches disparaissent avec l'âge, lentement, mue à mue, en laissant des mouchetures de moins en moins nombreuses, dont les formes sont peu régulières et qui n'occupent pas l'extrémité des plumes. Dans la comparaison de la race avec le type, on trouve tous les passages entre les formes indiquées comme traits différentiels.

Ici, au contraire, la seconde mue efface toujours les taches de l'*unicolor*, il n'en reste plus vestige ; quand elles existent, elles sont de forme très-constante, leur élimination se fait toujours de la même manière, leur coloration est différente, enfin la comparaison entre les deux espèces ne montre aucun passage dans leur dimension et leur disposition.

La nuance des reflets n'est pas moins caractéristique. L'*unicolor* a toujours ces reflets moins pourpres et moins verts sur la poitrine, moins bleus sur les flancs et les ailes ; son noir est brillant mais peu irisé. C'est l'espèce septentrionale qui est plus éclatante, nouvelle preuve que les rayons solaires n'agissent pas toujours sur les plumes en leur donnant un éclat plus vif.

La différence des reflets dans nos deux Etourneaux est tout aussi considérable que dans les *Corvus cornix* et *frugilegus* (Corneille et Freux), et dans beaucoup d'espèces exotiques parfaitement authentiques. Quand on étudie ces espèces à coloration miroitante, on s'aperçoit que la modification dans les reflets est un caractère spécifique qui ne trompe guère, et qu'il est bien plus sûr que certaines nuances foncières et que les diagnoses

tirées de la coloration de quelques parties secondaires, comme les sous-caudales ou les couvertures inférieures des ailes.

Enfin la forme des plumes, à la tête, au cou et à la poitrine différentie les deux espèces d'Etourneaux d'une façon constante, à tous les âges et à toutes les époques, et non plus comme chez les *Gyps occidentalis* et *Aquila chrysaetos*, où les passages se rencontrent sur des individus du même âge et quelquefois sur le même sujet. Tous les *unicolor* que j'ai vus avaient les plumes de la poitrine plus aiguës, plus étroites, plus longues, à barbes plus serrées et surtout plus disposées à s'éloigner du corps pour pendre librement.

Tous aussi, au moins les adultes, en noces, avaient la base du bec noirâtre, tandis que les *vulgaris* vieux l'ont, au printemps, tout à fait jaune. Ce caractère serait peu concluant et purement accessoire, s'il était seul ou mal accompagné, mais joint à tous les autres il leur forme un appoint qui n'est pas à dédaigner.

Malgré les quelques ornithologistes isolés, Schlegel, Blasius, Gerbe, qui ont cru ne voir dans l'*unicolor* qu'une race locale du *vulgaris*, je pense qu'il est impossible de n'y pas trouver une espèce originelle aussi sûre que les mieux tranchées. Schlegel, dans la ***Revue critique des Oiseaux d'Europe***, se contente de l'enregistrer *Sturnus vulgaris unicolor*, sans donner d'explications, ce qu'il ne manque pas de faire pourtant, à toutes les autres espèces litigieuses; ne serait-ce pas une preuve qu'il n'avait pas de bonnes raisons à donner?

Quant à l'auteur de l'*Ornithologie européenne*, 2e édition, il termine une note à ce sujet par cette phrase singulière : Les deux espèces ne paraissent que des variétés l'une de l'autre. En sorte qu'il n'est pas bien certain que ce ne soit pas le *vulgaris* qui est dérivé de l'*unicolor*. Ce doute qui, d'ailleurs, pourrait être émis à l'occasion de toutes les races ou variétés constantes, est une condamnation formelle de l'admission de ces formes bâtardes. On ne peut jamais savoir où est le type, où est la race

qu'il a produite, puisque le point de départ de cette race est inconnu.

Le système qui admet comme primitive toute forme suffisamment distincte et actuellement constante a du moins, avec ses autres mérites, celui de ne pas laisser dans la nomenclature ces hésitations qui, dans beaucoup de cas, la rendraient impossible, si l'on poussait logiquement jusqu'au bout l'idée de la race parallèlement permanente.

PASSER ITALIÆ. *Vieillot.*

Syn. Fringilla italiæ, Vieillot.

Fringilla cisalpina. Temm.

Passer domesticus cisalpinus. Schlegel.

Vulg. Moineau cisalpin.

Type : Sommet de la tête et nuque d'un cendré pur (mâle); joues d'un blanc grisâtre; noir de la poitrine moins étendu. Europe.

Race : Sommet de la tête et nuque marron pur (mâle); joues blanches; noir de la poitrine plus étendu. Midi de la France, Italie, Asie-Mineure.

Depuis que le professeur Bonelli a signalé, il y a une quarantaine d'années, la différence de coloration des Moineaux d'Italie, le ballotage de cette espèce n'a pas cessé. Les ornithologistes se sont divisés, à son propos, en deux camps à peu près égaux, les considérant tantôt comme espèce vraie, tantôt comme variété, race ou sous-espèce. Il en est qui, après l'avoir inscrit comme race, l'ont ensuite regardé comme espèce; d'autres qui en faisaient d'abord une espèce l'ont descendu à l'état de race; d'autres, comme Degland, sont restés indécis. Le prince Ch. Bonaparte

les a tous surpassés : dans le même ouvrage (*Revue critique de l'Ornithologie européenne*), il déclare, à la page 32, que le *Passer Italiæ* « est plutôt une race qu'une espèce, » et plus loin, à la page 167, il l'inscrit résolument comme espèce, en se l'attribuant : *Passer Italiæ*, Bonap.

Je n'ai pas l'ambition de faire cesser l'incertitude qui durera sans doute tant qu'on ne sera pas d'accord sur le terme espèce, c'est-à-dire toujours ; je veux seulement demander compte aux méthodistes de leur opinion et en chercher les motifs.

Pour admettre que le Moineau cisalpin n'est qu'une race de notre Moineau de France, il faut supposer que ce dernier existait primitivement dans toutes les contrées où se voient les deux espèces, et qu'un beau jour, une variation à tête marron, issue d'un couple à tête cendrée, s'est produite et propagée sur un point de cette étendue, s'y est tracé des limites fixes qu'elle ne dépasse pas, s'est maintenue sans croisement sur les frontières de son territoire, où l'on ne rencontre pas de formes mixtes, en un mot, s'est constituée par sa propre force à l'état néospécifique où elle demeure.

Je le demande, cette supposition est-elle plus vraisemblable que celle qui donnerait aux deux Moineaux une origine contemporaine, une existence primitivement séparée ? Pour tous ceux qui croient à la création simultanée des êtres actuellement existants, je pense qu'il ne saurait y avoir de doute.

Pourquoi le Moineau cisalpin, détaché par hazard du Moineau vulgaire se serait-il perpétué? Ce n'est pas, à coup sûr, par sélection naturelle, puisque l'inventeur de cette cause, Darwin, dit positivement « la sélection naturelle ne s'empare des variations produites, qu'autant qu'elles profitent à chaque individu dans la bataille complexe de la vie. » En quoi peut-il être profitable à un oiseau d'avoir le crâne couvert de plumes brunes plutôt que de plumes grises?

Ce n'est pas non plus par une cause climatique : le climat

d'Italie n'a pu influer sur la tête du Moineau primitif de manière à la colorer différemment, en laissant les nuances du dos, des ailes, de la queue, du ventre, etc., identiquement pareilles. Quelle que soit l'ignorance où l'on est de la manière d'agir du pigment colorant, nous ne pouvons supposer qu'il se comporte autrement sur le même oiseau en deçà et au-delà d'une chaîne de montagne et d'un bras de mer. D'ailleurs le Moineau d'Italie se voit dans le midi de la France, bien qu'il ne paraisse pas y nicher, et s'y trouve dans les mêmes conditions que le Moineau commun, sans pour cela perdre son caractère différentiel.

Devons-nous y voir une variété accidentelle de coloration? Mais alors ce serait plutôt le Moineau vulgaire qui serait la race et l'autre le type d'origine. La tête du *P. Italiæ* est unicolore, la calotte marron l'enveloppe entièrement d'un œil à l'autre, et du bec au bas de la nuque. Dans le *P. vulgaris*, cette couleur marron existe derrière l'œil et sur la nuque; elle n'est remplacée par le gris qu'au sommet de la tête, sous forme de tache oblongue entourée de trois côtés par le brun.

Il serait bien plus naturel de penser que, si une variation s'est produite, elle aurait formé la tache sur le fond plutôt que de supprimer la tache en la remplaçant par la nuance du pourtour. Ce serait plus conforme aux idées des partisans de l'évolution successive des organes, car ils supposent toujours que la nature procède du plus simple au plus composé et par conséquent de l'unicolore au multicolore.

Il n'y a donc aucune raison de penser que le Moineau d'Italie puisse être sorti, à un moment quelconque, du Moineau ordinaire, ni qu'il soit le résultat d'une influence de climat ayant agi sur notre Moineau de France transporté en Italie. On ne peut se figurer une transition brusque qui aurait fait apparaître en même temps les deux sexes destinés à perpétuer la différence anornale. On peut plus difficilement encore admettre une transition mé-

nagée ayant détruit petit à petit la calotte cendrée chez le mâle, tandis qu'elle foncissait le cendré existant déjà chez la femelle, puis s'arrêtant tout à coup sans raison, comme elle était venue sans motifs.

Rejetée par la théorie, l'opinion qui ne considère le *P. Italiæ* que comme une race, l'est aussi par les faits. Si cet oiseau n'était pas une espèce séparée pourquoi le verrait-on arriver en automne dans la Provence et n'y pas séjourner au-delà de l'époque de la pariade? Pourquoi, mêlé à l'arrière-saison aux Moineaux ordinaires s'en séparerait-il pour aller nicher en Italie et ne s'allierait-il pas avec eux, comme on voit s'allier à leur type toutes les anomalies accidentelles?

Si l'espèce existe actuellement fixe, ce qui ne peut être nié, un de ses principaux caractères est précisément cette habitude de séparation, qui, dans le plus grand nombre des cas, éloigne les uns des autres, au moment de la reproduction, les groupes d'individus spécifiquement séparés.

Je sais bien qu'on objecte certaines tentatives d'*acclimatation* qui auraient enlevé au Moineau d'Italie ses traits distinctifs et l'auraient fait retourner à son type prétendu. Plusieurs couples amenés à Paris y ont, dit-on, niché; puis, après plusieurs générations, se sont fondus dans l'espèce commune et n'ont plus laissé de traces.

Faut-il voir là une preuve en faveur de la race? Assurément non.

D'abord il y a une extrême difficulté à suivre les faits de ce genre. Un couple d'oiseaux, laché en liberté, loin de sa contrée natale, ne reste guère sous les yeux de l'observateur; il commence par être errant, dépaysé, et s'il se fixe quelque part, le hasard seul peut le faire retrouver et permettre d'étudier sa propagation, si tant est qu'il se reproduise.

Mais en admettant les circonstances les plus favorables; en supposant qu'il niche et élève sa nichée à portée des observa-

tions, voici ce qui arrivera : Si l'espèce étrangère trouve autour d'elle des congénères rapprochés, comme c'est le cas du Moineau cisalpin, dès la seconde génération, il y aura hybridation. Les nouveaux venus mêlés à une espèce de grande affinité dans une extrême disproportion de nombre, se croiseront avec les indigènes ; les produits seront très-probablement stériles et l'espèce disparaîtra naturellement [1].

Si, comme il arrive quelquefois, les premières générations hybrides sont fécondes, les croisements continueront avec l'espèce du pays et la réversion ramènera infailliblement à ce type ce qui restera de la forme nouvelle. Ainsi, dans tous les cas, l'espèce étrangère devra disparaître. Elle finira non pas parce qu'elle n'était qu'une race climatique, qui a cessé d'exister lorsqu'on l'a soustraite au milieu qui l'avait créée, mais parce que, espèce fixe, elle a subi la loi qui régit la conservation de l'espèce en stérilisant les mulets, ou en faisant prévaloir dans les hybrides exceptionnellement féconds les caractères de la parenté prédominante.

Pour que cette expérience soit concluante, il faudrait amener sur un point de l'Europe tempérée une certaine quantité de Moineaux cisalpins, les y abandonner à eux-mêmes, en les soustrayant à tout croisement; puis, comme contre épreuve, envoyer en Italie une colonie de nos Moineaux francs, dans les mêmes conditions. Si l'on voyait chacun de ces groupes dépaysés, prendre le plumage des Moineaux de la contrée qui les entoure, ce serait un argument décisif contre leur séparation spécifique. Jusque là je reste convaincu qu'il faut considérer le *P. Italiæ* comme une espèce primitive, au même titre que *P. montanus* (Friquet) et que toutes les autres espèces ornithologiques non contestées.

1 Il est assez remarquable que Darwin, qui se sert de la fécondité des hybrides pour battre en brèche la fixité de l'espèce, commence par dire : Il est douteux qu'on connaisse aucun exemple bien authentique d'un animal hybride parfaitement fécond. (*Trad.* Royer. p. 310.)

PASSER HISPANIOLENSIS.[1] *Temminck.*

Syn. FRINGILLA HISPANIOLENSIS. Temm.

FRINGILLA SALICICOLA. Vieillot.

PASSER SALICARIUS. Schlegel.

PASSER DOMESTICUS, var. *Salicarius* Kays, et Blasius.

PASSER SALICICOLA. Bonap.

Vulg. Moineau espagnol.

Type : Sommet de la tête et nuque d'un cendré pur (mâle); joues d'un blanc grisâtre; bande transversale sur l'aile blanche; flancs unicolores; troisième remige la plus longue. Europe.

Race : Sommet de la tête et nuque marron pur (mâle); joues blanches; bande transversale de l'aile blanche et noire; flancs flamméchés de noir (mâle); la troisième remige égale à la quatrième. Espagne, Sardaigne, Algérie, Java, Japon.

M. Gerbe, ayant repoussé comme espèce le ***P. Italiæ***, a cru sans doute être conséquent avec lui-même en rejetant aussi ***Passer salicarius*** et a prouvé une fois de plus qu'un point de départ mal posé engage dans une route qui devient promptement de plus en plus fausse.

La différence entre le Moineau franc et le Moineau espagnol est bien plus grande encore que celle qui en sépare le cisalpin. Je n'ai pas besoin d'y insister, un simple coup-d'œil suffit pour

1 Nous n'inscrivons ce nom d'*hispaniolensis* que pour nous conformer à la nomenclature de l'*Ornithologie européenne* que nous suivons. Il doit être rejeté; quoi qu'en dise M. Gerbe, la priorité ne peut servir de passeport à un barbarisme. Il faut inscrire *Passer salicicola*, Vieillot *ex* Brisson.

le constater. En comparant les diagnoses de ces deux espèces dans l'*Ornithologie européenne*, 2ᵉ édit., on se demande comment, après avoir inscrit des distinctions aussi caractéristiques, on peut se résoudre à ne pas séparer deux oiseaux aussi bien déterminés.

M. Gerbe emploie beaucoup dans l'énumération des traits spécifiques la longueur relative des remiges; dans une foule de cas, il indique les différences qui existent entre elles comme des moyens de reconnaître les espèces voisines, et voilà qu'ici cette même différence, si utile ailleurs, ne sert plus qu'à indiquer une variété constante. Ce qui distinguait entre-eux les *Hypolaïs*, les *Calamoherpe*, les *Lusciniopsis*, les *Amnicola* ne distingue plus les *Passer*, ce qui formait un caractère stable, infaillible chez les Sylvies n'est plus chez les Frnigilles qu'un caractère variable, changeant du type à la race.

Je suis loin de croire qu'il faille attacher à cette proportion des rémiges l'importance qu'y met M. Gerbe; dans la plupart des cas, elle varie tellement qu'on ne peut s'y fier; j'en ai fait plus haut l'observation; mais quand on l'emploie dans huit ou dix espèces comme séparation spécifique, on ne peut plus la rejeter ailleurs dans les caractères des variétés locales.

Il est encore à noter que la coloration des flancs est un caractère souvent indiqué parmi les différences spécifiques. Dans le *P. hispaniolensis*, il est très-tranché, les plumes des flancs sont très-largement flamméchées de noir jusqu'aux sous-caudales. En Espagne, où j'ai vu bien des fois voler cet oiseau avec le *domesticus*, cette teinte noire me suffisait à une grande distance pour le reconnaître. Quant au marron de la tête, qui diffère peu de celui de l'*Italiæ*, les mêmes observations que je faisais à propos de ce dernier oiseau doivent s'appliquer ici. On ne peut se rendre compte ni de la raison qui l'a produite, ni du moment où elle aurait commencé à se fixer; dans cette ignorance absolue, il

doit sembler plus naturel de la regarder comme primitive et originelle.

La parité de mœurs n'est pas une meilleure preuve ; sans doute le Moineau espagnol vole, se nourrit, niche et pond à peu près comme le Moineau ordinaire, mais il ne s'en suit pas qu'il faille y voir la même espèce, malgré les différences extérieures. Plusieurs autres espèces congénères très-certaines tomberaient d'après ce principe. Tout au plus pourrait-on arguer de la ressemblance assez constante des œufs, mais cette preuve qui serait excellente comme appoint à d'autres raisons, ne peut subsister quand elle est en opposition avec le système de coloration. Les œufs peuvent être de très-bons auxiliaires dans les essais de divisions génériques, mais d'une part leur variation intraspécifique est trop fréquente et, d'autre part, leur ressemblance dans certains groupes congénères est trop grande, pour qu'on puisse en tirer un argument pour ou contre l'établissement d'une espèce.

Eufin je reproduirai ici pour appuyer la séparation des ***P. hispaniolensis*** et ***domesticus*** le même argument qui m'a servi pour les cas précédents et que je crois irréfutable, c'est que ces deux Moineaux vivent dans les mêmes lieux, picorent ensemble et que cependant ils ne se mêlent pas par accouplement. Je n'ai jamais vu de leurs métis, et quand bien même on en produirait quelques-uns, ce serait des faits exceptionnels dans le genre des croisements du *Tetrao urogallus* avec le *T. tetrix* du *Corvus corone* avec le *C. cornix*. C'est le cas ou jamais de répéter avec M. Gerbe, contre lui-même : « Les deux espèces vivent toute l'année à côté l'une de l'autre, dans les localités où elles sont soumises aux mêmes influences, l'oiseau qui fait l'objet de ce travail est donc une espèce distincte. »[1]

Nous aurons avec nous l'immense majorité des Ornitholo-

[1] *Revue zoologique*, 1846, p. 433

gistes, et Schlegel lui-même qui, après avoir cru trouver une race dans le ***Passer Italiæ***, n'a pas osé aller jusque là pour le Moineau espagnol, et l'a inscrit comme espèce distincte: ***Passer salicarius***.

PYRRHULA COCCINEA. *Selys.*

Vulg. Bouvreuil ponceau, Bouvreuil cramoisi.

Type : Taille moindre. Europe.

Race : Taille plus grande. Europe septentrionale, Alpes? Asie septentrionale.

Bien que je sois convaincu que le Bouvreuil cramoisi est une espèce distincte, je ne crois pas pouvoir l'appuyer sur toutes les différences qui ont été données par Degland, Ch Bonaparte et d'autres Ornithologistes qui ne savaient pas au juste de quel nom l'appeler, race ou espèce. Je suis tout-à-fait de l'avis de M. Gerbe : Sous le rapport des couleurs et de leur distribution, il ne diffère en rien du Bouvreuil ordinaire. Le *Conspectus gen. av.* lui donne une proportion différente des rémiges, la première égalerait la quatrième, tandis que chez le ***P.*** *vulgaris* elle égalerait la cinquième, ou, autrement dit, la première rémige serait proportionnellement plus courte dans l'espèce ordinaire et l'extrémité de l'aile serait plus arrondie.

Ce caractère m'a paru peu constant, j'ai vu des exemplaires où il était imperceptible, peut-être à cause du développement incomplet des plumes; j'en ai même trouvé dont la première penne était plus longue à une aile qu'à l'autre. Si toutefois il était constaté que chez les individus arrivés à une époque de l'année où la croissance des pennes est ordinairement terminée, cette proportion est constante, ce serait un argument tel quel en faveur de la distinction spécifique.

La longueur totale de l'aile est employée comme diagnose par

le P. Bonaparte, il donne à celle du *vulgaris* deux pouces, à celles du *coccinea* deux pouces et demi; M. Gerbe emploie le même terme de comparaison, il trouve une différence de 0,012 entre les ailes des deux espèces; j'avoue ne pas comprendre ce calcul. Il est évident que puisque le premier oiseau à ses dimensions amplifiées, il a l'aile plus longue dans la même proportion, ainsi que le reste des parties du corps; le bec, les pattes, la queue pourraient tout aussi bien servir de comparaison.

Je n'ai pas observé que le blanc du croupion soit moins étendu proportionnellemant chez le Bouvreuil vulgaire,[1] et que le rouge y soit plus terne; au contraire, en comparant le grand Bouvreuil du Nord avec des individus de l'espèce ordinaire des Pyrénées, l'avantage est à ceux-ci, quant à l'éclat de leur coloration inférieure.

Il ne reste donc que la taille constamment supérieure chez le *P. coccinea.* Quoique cette différence soit très-notable, elle ne pourrait servir à affirmer une espèce s'il était bien constaté que les deux Bouvreuils se mêlent ensemble, s'accouplent et produisent des individus intermédiaires, mais jusqu'à présent on n'en a aucune preuve. Les rares apparitions du *coccinea* dans le centre de l'Europe, apparitions qui, pour le département du Nord, s'espacent de plus en plus, nous l'ont toujours montré faisant bande à part. M. de Selys qui a observé ces passages en 1830 et 1831, lui a trouvé un chant plus varié que le Bouvreuil ordinaire et a remarqué qu'il ne se mêlait pas avec lui; Vieillot a fait la même observation; Degland s'exprime ainsi : « Il s'en est fait un passage considérable en décembre 1830 et janvier suivant aux environs de Lille. On n'en avait pas vu depuis quinze ans. Ils voyageaient par petites troupes et ne se mêlaient pas aux

[1] M. de Selys dit (*Faune belge*) : Il m'a paru que le Bouvreuil ponceau a l'espace blanc du croupion *plus* étendu.

M. Degland (*Ornith. eur.*) : le blanc du croupion a *un peu moins* d'étendue.

Bouvreuils vulgaires qui n'ont pas été communs cette année. On a pris autant de femelles que de mâles. » (*Tableau des Oiseaux observés dans le Nord de la France*).

Depuis cette époque quelques rares captures ont été faites, toujours dans les mêmes conditions. Les oiseleurs de Lille n'ont garde de confondre ces deux oiseaux qu'ils reconnaissent de très-loin à la différence de leur cri; on les étonneraient beaucoup en voulant leur persuader qu'ils sont de la même espèce.

Il me semble que cette habitude constante de voyager séparément, cette rareté d'apparition qui prouve un habitat exclusivement septentrional[1], la différence de cri, l'absence de taille intermédiaire, tout cela, joint à la différence de dimension, constitue un ensemble de caractères qui doit suffire pour ôter toute incertitude. Le *Pyrrhula coccinea* est une belle et bonne espèce, qui est au *vulgaris* à peu près ce que le *Linaria canescens* est au *Linaria rufescens*. Il n'est pas possible de le rejeter dans les races, quand on compte, comme M. Gerbe, quatre *Linaria*. Soyons logiques, c'est le grand point.

BUDYTES RAYI. *Bonap.*

Syn. MOTACILLA FLAVA. Ray,

MOTACILLA FLAVA, var. *Anglica*. Sundevall.

MOTACILLA FLAVEOLA. Temminck.

MOTACILLA FLAVA RAYI. Schlegel.

Vulg. Bergeronnette flavéole.

Type : Tête grise; sourcils blancs; teinte blanche sous le bec. Europe, Afrique septentrionale.

[1] Je n'ai pas vu le Bouvreuil des Alpes, que l'Abbé Caire rapporte au *Coccinea*, mais je soupçonne fort qu'il ne lui appartient pas.

On trouve quelquefois des Bouvreuil dont la taille est inférieure à celle du *vulgaris*; M. Marchand (*Revue zool.*, 1863) en parle comme d'une race particulière, mais ce ne sont évidemment que des variations accidentelles, sans patrie distincte.

Race : Tête verdâtre ; sourcils et gorge jaunes. Angleterre, France, Belgique, Allemagne, Afrique occidentale.

La Bergeronnette à tête jaune ou flavéole est-elle une espèce, est-elle une variété accidentelle se reproduisant par hasard de parents types, et s'accouplant indistinctement avec ses pareils, ou avec les individus à tête grise? Posée de cette façon, la question me paraît facile à résoudre. Oui, c'est bien une espèce distincte , actuellement fixe, se conservant dans ses caractères , se trouvant plus particulièrement en Angleterre , mais vivant aussi sur le continent.

Peu d'oiseaux ont donné lieu à autant d'hésitations, et il n'en pouvait être autrement d'après les idées si peu stables que chacun se fait de l'espèce, de la race et de la variété. S'il était bien entendu que l'espèce existe par cela même que la stabilité de la forme subsiste, abstraction faite de tout certificat d'origine, que l'espèce est un fait actuel qui ne peut dépendre de précédents que nous ignorons totalement , et que la race, en l'admettant comme déviation locale d'un type, ne saurait être que très-limitée dans l'espace ; dès lors on serait d'accord sur le rang à assigner à notre oiseau.

Il est hors de doute, en effet, que la ***Budytes Rayi*** existe et se perpétue régulièrement, non seulement en Angleterre mais sur un grand nombre de points du continent, en France, en Suède, et en Sibérie où Pallas l'a rencontrée et nommée *Motacilla campestris* [1]. Dans le nord de la France, il est vrai, son appa-

[1] On rapporte généralement à *B. Rayi* la *Motacilla campestris* de Pallas, toutefois le Prince Bonaparte , dans le *Conspectus* , met un signe de doute à cette synonymie.

Voici la diagnose de Pallas : Taille et aspect de la *flava* ; au-dessus, entièrement d'un vert cendré , plus vert au croupion ; sourcils et paupières d'un blanc jaune ; gorge jaune très-pâle ; le reste des parties inférieures beaucoup plus jaune ; un cercle de taches peu marquées ceint la gorge ; il

rition, qui n'a guère lieu qu'au printemps, semble n'être qu'un passage, mais j'ai, deux fois, été témoin de sa nidification, près de Lille.

M. Van Wickevoort a constaté aussi qu'elle nichait en Hollande. D'après l'auteur de la *Liste comparative des Oiseaux de la Scandinavie et de l'Angleterre*, elle se reproduit dans le sud de la Suède.

Voilà pour la diffusion ; quant à la fixité des caractères, elle ne peut être niée et elle est d'autant plus remarquable que les Motacilliens ont de nombreuses espèces très-voisines, répandues en Europe, en Asie et en Afrique, et que les accouplements adultérins ne sont pas très-rares parmi eux.

On objectera sans doute que les Bergeronnettes de Ray n'ont pas toujours la tête du même jaune, que les unes l'ont plus intense, d'autres plus lavée d'olivâtre, mais il résulte pour moi de nombreuses observations que la cause de ces variations réside dans l'âge de l'oiseau. Le jaune est d'autant plus pur qu'il avance plus en âge. Il en est, sous ce rapport, de la tête comme de la poitrine.

Quelquefois ce jaune de la calotte atteint la pureté de nuance des sourcils, comme l'a remarqué M. Van Wickevoort sur un individu tué en Hollande : « La teinte jaune du dessus de la tête s'étend jusqu'à la nuque et ne diffère nullement de la raie sourcillière et des parties inférieures, de sorte que la bande du dessus des yeux se confond entièrement avec la couleur du reste de la tête, et n'est pas marquée séparément, ainsi que cela se voit d'ordinaire chez les individus de l'Angleterre[1]. »

J'ai vu moi-même plusieurs exemples analogues ; je n'hésite pas à les rapporter à de très-vieux mâles.

est souvent très-effacé surtout chez la femelle ; remiges bordées de blanchâtre ; queue longue, égale, rectrices latérales blanches bordées de noir à l'intérieur. Quelques poils sortent des plumes de chaque côté de la nuque.

[1] *Note sur les Bergeronnettes observées en Hollande.*

Des accouplements entre les ***Budytes flava*** et ***Rayi*** ont été observés sur plusieurs points du continent et c'est le principal argument qu'on invoque pour les réunir dans la même espèce ; mais rien n'indique que ces croisements soient plus fréquents ici que dans certaines autres espèces congénères où on ne les invoque jamais dans le même sens.

Il faut d'ailleurs remarquer que la femelle de la Bergeronnette de printemps a le cendré de la tête moins pur, se rapprochant de la nuance du dos et peut, de loin, être prise pour la femelle de la flavéole, qui n'en est pas très-différente. Il faut donc apporter une grande attention, ou avoir l'oiseau en main, pour la bien distinguer. Peut-être a-t-on cru voir des mariages de *flava* et de ***Rayi***, là où il n'y avait qu'un couple normal de *flava*[1].

Les naturalistes, qui ne voient que des variétés locales dans les espèces voisines de la Bergeronnette de printemps, arguent encore du nombre de ces variétés pour repousser leur érection en autant d'espèces distinctes. Je crois que les chiffres n'ont rien à voir en cette affaire. Certains genres sont composés de nombreuses espèces rapprochées, d'autres n'en contiennent qu'une seule, isolée ; rien n'est moins régulier. L'explication n'en sera trouvée que lorsqu'on connaîtra l'origine certaine de la forme spécifique, c'est-à-dire probablement jamais. En attendant, on ne peut pas repousser une espèce sous prétexte qu'elle est voisine d'une autre et que d'autres s'en rapprochent plus ou moins ; ce n'est pas la disparité des caractères qui importe ici, c'est leur perpétuité.

Par toutes ces considérations, je crois qu'on doit regarder

1 L'*Ornithologie européenne* donne de la femelle de la *B. flava* une description qui ne permet pas de la distinguer : tête d'un vert-olivâtre comme le dos ; paupière et raie sourcillière jaunes. Les sourcils ne sont pas jaunes mais d'un blanc terne.

comme une espèce séparée la ***Budytes Rayi***, forme actuellement distincte, stable, se perpétuant dans ses caractères, sans que rien n'indique une dérivation passée ou une reversion possible.

BUDYTES CINEREOCEPHALA. *Bonap.*

Syn. MOTACILLA CINEREOCEPHALA. Savi.

MOTACILLA FLAVA CINEREOCEPHALA. Schlegel.

MOTACILLA FLAVA, var. *Dalmatica.* Sundevall.

Vulg. Bergeronnette à tête cendrée.

Type : Tête grise; sourcils blancs; teinte blanche sous le bec. Europe, Afrique septentrionale.

Race : Tête d'un cendré foncé ; point de raie sourcillière; gorge blanche. Europe, surtout méridionale.

Pour ceux qui admettent la ***Budytes Rayi***, dont il vient d'être question, comme espèce distincte, il ne saurait y avoir de doute sur l'admission, au même titre de la *cinereocephala*. Les mêmes arguments sont valables dans les deux cas. La *cinereocephala* représente un état actuellement fixe ou ne variant que dans des limites restreintes ; se distinguant par la nuance plombée de la tête, ne se mêlant pas habituellement à la *flava*, étant particulièrement propre au bassin de l'Adriatique, dont elle s'écarte toutefois pour rayonner à Malte, en France, en Belgique et même jusqu'en Danemarck.

Ses apparitions sur ces différents points de l'Europe ne sont pas seulement l'effet d'habitudes migratives périodiques, cet oiseau y couve quelquefois au milieu des couples de son prétendu type, sans que sa famille se fixe dans ces patries de hasard, ce qui semblerait naturel s'il n'était qu'une race dérivée.

Une objection se présente ici : un des caractères de la *cinereocephala*, l'absence de sourcils blancs, n'est pas constant ; si

bien que les descripteurs ne semblent pas savoir si c'est sa présence ou son absence qui forme l'exception. Degland croyait que les sourcils étaient la règle ; il ajoutait : quelquefois point de sourcils blancs. M. Gerbe, au contraire, donne comme diagnose : point de raie sourcillière. Souvent cette raie existe à l'état rudimentaire ; on aperçoit deux points blanchâtres en avant et en arrière de l'arcade oculaire.

Cette objection n'en est pas une si, comme je crois en avoir la certitude, ces différences correspondent à l'âge des individus ; généralement l'absence de blanc aux sourcils concorde avec un état de coloration jaune plus éclatante et plus nette aux parties inférieures et une nuance cendrée plus pure à la tête. Je n'oserais faire de cette observation une règle absolue, mais je l'ai vérifiée sur un trop grand nombre de sujets pour que je n'y trouve pas au moins une grande probabilité.

Sans doute on voit des mâles accouplés en possession de la raie blanche, mais très-souvent aussi ils portent en même temps quelques indices du jeune âge. Chez les Bergeronnettes, la robe de noces de la première année se reconnaît par une nuance moins nette des parties jaunes, des stries blanchâtres aux joues, moins de netteté dans le gris ou le noir de la tête et par quelques taches brunes sur les côtés de la poitrine.

J'ai vu plusieurs *Budytes cinereocephala* ayant sur le cou, autour du blanc de la gorge, des taches noirâtres bien marquées ; la collection Degland en possède une, citée par M. Gerbe ; elles avaient toutes la raie sourcillière. Il me paraît évident que ce sont des individus de première mue conservant encore exceptionnellement des traces du très-jeune âge.

Mais, en admettant même que les sourcils existent indifféremment à tous les âges, ce ne serait pas encore une preuve de non distinction spécifique ; ce serait tout simplement un trait de rapprochement entre deux espèces, trait peu stable qui ne détruit pas les autres caractères et surtout cette perpétuité d'état qui

fait que la ***Budytes flava*** reste *flava*, et que la *cinereocephala* se représente toujours et ne retourne pas au type dont quelques-uns la représentent comme sortie.

BUDYTES MELANOCEPHALA. *Lichtenstein.*

Syn. MOTACILLA MELANOCEPHALA. Savi.
MOTACILLA FLAVA MELANOCEPHALA. Schlegel.
MOTACILLA FLAVA, var. ***Borealis.*** Sundevall.

Type : Tête grise ; sourcils blancs ; teinte blanche sous le bec. Europe, Afrique septentrionale.

Race : Tête noire ; ordinairement point de raie sourcillière ; gorge jaune. Europe sud-orientale et septentrionale, Asie occidentale, Afrique nord-orientale ?

Cette espèce est encore plus certainement distincte que les deux précédentes, et ceux qui admettent celles-ci sont nécessairement obligés de l'adopter aussi. Elle s'éloigne d'autant plus de la *flava* que le noir pur s'éloigne plus du cendré clair. Ici, dans les adultes, plus de blanc à la gorge, plus de trace même de cette raie blanche qui, dans les *flava*, suit les contours de la mandibule inférieure. Une calotte d'un noir profond tranche nettement sur le jaune des côtés du cou et de la poitrine, et si quelques sujets moins âgés présentent des sourcils blancs ou jaunes, c'est bien plus rarement que dans la *cinereocephala.*

C'est, du reste, dans la coloration de la tête ou des parties rapprochées que s'arrêtent les distinctions. MM. Degland et Gerbe ont cru voir dans la *melanocephala* un dos d'un vert olive moins foncé, et les couvertures des ailes bordées d'une nuance plus verte ; ces différences ne me paraissent pas exister ; elles disparaissent quand on compare entr'eux un certain nombre

d'individus ; mais pour ceux qui croyaient devoir les admettre, n'y avait-il pas là une raison de plus de reconnaître une véritable espèce? Les *Turdus minor*, *solitarius et Swainsonii* sont-ils appuyés sur des caractères beaucoup plus arrêtés que les nuances du dos?

L'habitat de la *melanocephala* paraît être très-étendu; il comprend la Grèce, l'Asie Mineure, la Sardaigne, la Sicile, l'Italie, l'Algérie, la Russie Méridionale; ses apparitions en France et en Belgique ne sont pas rares, bien que moins fréquentes que celles de la précédente ; enfin Sundevall l'a décrite de la Laponie et de la Suède, et en a fait la variété 3 de la *flava: Motacilla flava borealis*. On voit que pour trouver une race *locale* dans une espèce qui habite des points aussi extrêmes il faut donner au sens des mots une bien grande élasticité.

Comme toutes les autres Bergeronnettes, l'âge fait varier celle ci, en faisant passer du cendré au noir la couleur de la tête; aussi trouve-t-on des individus dont la calotte est moitié noire et moitié grise, ou noir maculé de gris, ou même noir maculé de la nuance du dos. C'est pour moi tout le secret de ces prétendus mélanges des deux espèces *cinereocephala* et *melanocephala* produisant des métis qui seraient *B. Feldeggii*.

Cette *Feldeggii*, ballottée sans cesse d'une espèce à l'autre, tantôt race distincte, tantôt hybride, tantôt variété d'une race, devrait disparaître une bonne fois de la synonymie.

Un dernier argument pour appuyer la distinction spécifique de la *Budytes melanocephala* : On rencontre fréquemment dans cette espèce des individus à bec plus fort, dépassant notablement les dimensions de celui des *flava*. Cette différence est certes bien plus frappante que dans certaines autres espèces où elle est indiquée comme caractère diagnostique. Jamais, à ma

connaissance, dans les Bergeronnettes de printemps, de Ray et à tête cendrée on ne trouve de becs de cette taille.

Degland qui avait remarqué cette particularité sur un individu à calotte très-noire, trouvé à Lille en mai 1839, n'avait pu se résoudre à rapporter cet oiseau aux espèces connues et en avait fait *Motacilla atricapilla*, Degland. Il ne l'avait pas enregistrée dans l'*Ornithologie européenne*, mais elle figure dans son catalogue et dans sa collection sous ce nom. C'est pour nous un état de la *melanocephala*, mais on comprend que pris isolément il ait pu être érigé en espèce.

S'il n'était certain que ces développements de becs se rencontrent indistinctement dans les sujets du Nord et du Midi, et qu'ils passent par des dégradations de la taille ordinaire à la taille plus forte, il y aurait là un caractère très-valable pour une espèce de plus èt qui vaudrait beaucoup mieux que ceux de la *Feldeggii*. Cette variabilité des becs étant particulière aux *melanocephala* me paraît appuyer d'autant l'érection en espèce.

Il resterait à rechercher si la *melanocephala* de Lichtenstein, qui n'est pas celle de Savi, doit aussi former une espèce distincte, de la Nubie et du Sennaar, comme le veut le *Conspectus*, comme semble l'insinuer M. Jaubert qui lui trouve un bec plus fort et le noir de la tête plus lustré, mais notre but n'est pas de chercher des difficultés hors de notre route. Il nous suffit d'avoir exposé les raisons qui nous forcent à penser que la *Budytes melanocephala*, comme celles qui la précèdent, n'étant pas une variété accidentelle doit être une espèce, et nous persisterons dans cette idée tant qu'on ne nous aura pas montré un couple de *flava* produisant un beau jour des individus qui, devenus adultes, présenteront une tête noire et une gorge jaune, eussent-ils même des sourcils jaunes ou blancs

MOTACILLA YARRELLII. *Gould.*

Syn. MOTACILLA LUGUBRIS. Temminck, 1820 *nec* 1835.

MOTACILLA ALBA LUGUBRIS. Schlegel.

Vulg. Bergeronnette lugubre.

Type : Dos et croupion cendrés. Europe, Asie occidentale.

Race : Dos et croupion noir. Angleterre, France, Nord de l'Europe.

Je ne saurais mieux faire que de reproduire ici, en faveur de cette espèce, ce qu'en a dit le consciencieux Ornithologiste qui a si bien étudié les oiseaux de la Provence. Le docteur Jaubert s'exprime ainsi : [1] « La *Motacilla alba* a pour véritable patrie le centre et le midi de l'Europe, tandis que la Yarrel se montre surtout dans le Nord ; mais l'une et l'autre émigrent et ne sauraient être considérées par conséquent comme des races. L'analogie qui existe entre ces deux oiseaux, pendant l'hiver, et dans certaines livrées de transition, ont-elles plus d'importance que la ressemblance que je signalais plus haut entre les jeunes et les femelles de *Circus cyaneus* et *Swainsoni* qu'on ne songe cependant pas à réunir? Y a-t-il ensuite lieu de s'étonner de quelques cas d'hybridité entre espèces si voisines, quand nous rencontrons ce même phénomène dans des conditions autrement difficiles? »

Ainsi, diversité d'habitat ordinaire, disparité de coloration des adultes, en voilà plus qu'assez pour constituer une belle et bonne espèce ; aussi j'abandonne volontiers les caractères secondaires donnés par quelques auteurs, tels que la tâche longi-

1 *Lettres sur l'Ornithologie du midi de la France.*

tudinale des rectrices externes qui serait plus large et plus foncée chez l'*Yarrellii*; cette distinction n'existe pas; elle disparaît complètement quand on compare une série d'individus. Il en est de même de la bordure blanche des couvertures des ailes; j'ai sous les yeux des *alba* adultes qui les ont beaucoup plus pures que les *Yarrellii* placés près d'elles. Le noir du dos et du croupion est la seule différence qui sépare les deux oiseaux, quant à la coloration.

Il ne les sépare même que dans l'âge adulte et dans le plumage de noces, comme l'établissent très-bien les descriptions de l'*Ornithologie européenne*. Les individus ayant les parties supérieures tapirées de gris et de noir sont dans un âge ou dans une époque de transition.

On remarque parmi les *M. Yarrellii* des individus de taille plus forte; j'en ai souvent fait l'observation qui m'a été confirmée par des préparateurs. Ces sujets plus grands dépassent les *alba* les plus forts. Il y aurait donc là une tendance à la variation de taille qui ne se rencontrerait pas au même degré chez l'*alba*. Cette distinction a son importance.

Quant aux accouplements entre les deux espèces, ils sont peut-être un peu moins rares que dans les genres plus disparates; M. Van Vyckewoort en signale en Hollande, j'en ai observé un à Lille l'année dernière; mais ils ne prouvent rien quant à la race puisqu'ils n'empêchent pas la livrée noire de subsister, non-seulement en Angleterre, mais sur le continent où elle serait sans cesse exposée à se perdre si le mélange était habituel, et il le serait, s'il ne s'agissait que d'une race dérivée.

La Hochequeue d'Yarrell est donc une espèce comme les Bergeronnettes de Ray, à tête cendrée et à tête noire, comme les espèces voisines d'Asie et d'Afrique, comme toutes les formes actuellement persistantes, quelque rapprochées qu'elles soient, quelque séduisante que soit la pensée de les faire dériver l'une de l'autre sous des influences plus ou moins récentes.

HYDROBATA MELANOGASTER. *Degl.*

Syn. Cinclus melanogaster. Brehm.

Cinclus aquaticus variété, *Auctorum.*

Vulg. Cincle à ventre noir.

Type : Ventre brun ferrugineux. Europe, Asie.

Race : Ventre brun noir. Allemagne, Russie, régions alpestres.

Voici une race introduite par Brehm ; tous les ornithologistes savent que cette provenance suffit pour exciter la défiance, je la crois parfaitement justifiée. Pour nous, il n'y a en Europe qu'une seule espèce de Cincle, l'*Hydrobata cinclus*, variant plus ou moins par l'âge, le sexe et les localités, sans qu'une limite positive puisse être posée entre les nuances extrêmes.

Aucun des caractères différentiels ne résiste à l'examen. La taille serait plus petite dans la race, d'après Brehm, elle serait plus grande d'après Temminck ; la vérité est que la taille est la même sur les individus plus foncés et sur ceux plus roussâtres, elle ne varie que dans des limites individuelles presqu'imperceptibles. La différence dans le nombre des pennes de la queue est depuis longtemps réduite à néant ; quant à l'habitat, Brehm donne pour patrie au *melanogaster* l'Europe nord-orientale ; le prince Bonaparte et M. Gerbe l'Europe occidentale. Il me semble que ces contradictions, à part tout examen de l'oiseau, suffiraient déjà pour faire grandement douter de l'existence de la race.

De plus, voici des sujets de Russie ayant le ventre plus ou moins brun noir et dont la tête tire sur le cendré; en voici d'autres des Basses-Alpes ayant l'abdomen également brun noir

et le sommet de la tête roux brun , à peine plus foncé que ceux des vallées pyrénéennes. J'en ai vu d'autres de Bourgogne, de teintes générales plus claires; les mêmes , sans doute , signalés par M. Bailly, en Savoie. Pour être conséquents , les partisans de la race *melanogaster* devraient établir autant de sous-espèces qu'il y aurait de nuances, et Dieu sait où l'on s'arrêterait avec un tel système appliqué à toute l'Ornithologie.

La deuxième édition de l'*Ornithologie européenne* dit très-bien : « Cette espèce varie suivant l'âge et *les localités*, on ne saurait admettre diverses races pour les sujets qui habitent la France , à peine peut-on les considérer comme de très-légères variétés accidentelles. [1] » Pourquoi donc enregistrer à la suite un Cincle à ventre noir et surtout le placer dans l'Europe occidentale dont la France , semble-t-il , fait partie ?

En supposant même que la vraie patrie du Cincle menalogastre soit le Nord-Est de l'Europe, pourquoi admettrions-nous en Russie des races qu'on ne saurait admettre en France, puisqu'il est hors de doute que ce *melanogaster* ne diffère pas plus des Cincles types que certaines variétés françaises n'en diffèrent elles-mêmes ?

Supprimons donc des ornithologies descriptives l'*Hydrobata melanogaster* et remplaçons le, à l'article du Cincle ordinaire , par une observation portant que celui-ci varie accidentellement du brun roux au brun noir aux parties inférieures , sans qu'on puisse assigner à ces variations de fixité héréditaire.

1 Un Cincle, tué il y a quelques années aux portes de Lille, sur l'Arbonnoise , et qui fait partie de la collection de M. Deschodt , a le ventre noir ; il est exactement pareil aux *melanogaster* de Russie.

CYANECULA CŒRULECULA. *Bonap.*

Syn. Motacilla cœrulecula. Pallas.

Sylvia cyanea. Eversmann.

Sylvia cyanecula. Meyer,

Lusciola cyanecula orientalis. Schlegel.

Cyanecula cyane. Bonap.

Vulg. Gorge-Bleue à miroir roux.

Type : Poitrine bleue avec ou sans tache blanche.

Race : Poitrine bleue avec une tache rousse.

M. Gerbe établit parfaitement dans l'observation de la page 436, d'après une notice de la *Naumannia* que notre Gorge-Bleue ordinaire offre de grandes variations sous le rapport de la tache qui occupe le devant de la poitrine. L'auteur de cette notice, M. Altum, en énumère six : tache blanche entière, tache blanche réduite à quelques plumes, tache d'un blanc roussâtre, tache rousse bordée de blanc, tache nulle, etc. Avec beaucoup de raison, il va plus loin et comprend aussi parmi les variétés accidentelles les sujets à tache entièrement rousse: c'est qu'en effet il était impossible de s'arrêter en chemin.

Si l'on admet comme type la tache blanche, et comme variétés individuelles cette tache tournant au roux, puis laissant voir à son centre un petit miroir roux, il ne me paraît pas possible d'imposer, en quelque sorte, des limites à la variation et de lui dire : tu produiras tantôt du blanc pur, tantôt du blanc et du roux, mais tu n'iras pas jusqu'à montrer du roux pur. Quand donc on repousse, comme M. Gerbe, l'érection en races ou espèces des variations qui tendent vers le roux, je ne comprends plus qu'on inscrive comme race un état de coloration qui semble être la conséquence, le dernier terme de cette tendance.

Il n'est pas de collection un peu complète qui ne contienne des séries de ces variétés, de provenances très-diverses ; celles à miroir roux n'y sont pas toutes indiquées comme arrivant de Russie, on les a rencontrées sur tous les points de l'Europe, de même que la Russie a fourni des variétés à tache blanche.

Je sais bien que ce passage du blanc pur au roux vif n'est pas ordinaire et répugne, en quelque sorte, à la théorie, mais le fonctionnement des glandes pigmentifères étant encore un mystère, on ne peut lui trouver de règles fixes, ni expliquer ses écarts, ni tracer à ceux-ci des limites absolues. Toutefois quand on voit la matière colorante teindre les plumes de tant d'oiseaux jeunes en brun ou en roux, à l'endroit même où ces plumes, dans l'adulte, seront blanches, ou bien encore donner en hiver une teinte diamétralement opposée à celle de l'été, on ne peut s'étonner que cette même matière, qui varie tant normalement, ne puisse aussi, par exception, occasionner des variations insolites.

La jeune Gorge-bleue mâle, après la première mue, a toute la gorge et le milieu de la poitrine blanc presque toujours teinté de roussâtre, n'est-ce pas un indice de la disposition de cette partie à la nuance rousse ? Lorsque la tache passe à l'argenté, par l'effet d'une mue subséquente, elle ne perd pas cette propension, puisqu'elle encadre quelquefois un point roux dans son milieu, et ainsi s'expliquerait par des passages, la tache rousse qui ne serait qu'un maximum atteint dans certain cas par le roussâtre pâle du jeune âge.

Si donc il reste prouvé que les Gorges-bleues à miroir roux ne diffèrent de l'espèce vulgaire que par ce seul caractère, et que celles de la Sibérie et de la Russie orientale ne diffèrent des individus qui se rencontrent de temps en temps ailleurs que par leur fréquence, il n'y a pas de motif de les séparer sous un nom spécial, et de les regarder comme autre chose qu'une variété accidentelle à reléguer avec la *Wolfii* et la *leucocyanea*.

Pendant que je tiens les *Cyanecula*, je serais tenté de chercher à la seconde édition de l'*Ornithologie européenne* une légère querelle de mots. Il s'agit des dénominations françaises qu'elle traduit toujours servilement du latin, sans s'inquiéter de troubler les usages reçus. Il est très-bien d'apporter dans la nomenclature latine la plus stricte rigueur ; qu'on la rectifie selon le système de priorité, rien de mieux ; mais est-ce une raison pour changer le nom français chaque fois que le nom scientifique change? Puisque le latin est pour la science, réservons au moins le français au vulgaire. Les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des lecteurs ne reconnaîtront pas dans la Gorge-bleue suédoise l'oiseau connu partout en France sous le simple nom de Gorge-bleue, et la première pensée qui leur viendra à l'esprit c'est qu'il s'agit d'une nouvelle espèce habitant la Suède.

Avec ce système de traduction rigoureuse, le Grimpereau familier est devenu l'espèce septentrionale et alpestre, et notre Grimpereau commun, si connu, est affublé du nom de Grimpereau brachydactyle. Le Grèbe cornu admis et connu partout en France sous ce nom, s'appelle le Grèbe oreillard, usurpant ainsi l'étiquette de son voisin, et l'Oreillard devient le Grèbe à cou noir. En déroutant ainsi les usages du public on empêche la science de se vulgariser pour la vaine satisfaction de franciser un mot latin.

SAXICOLA LUGENS. *Lichtenstein.*

Syn. SAXICOLA LEUCOMELA. Temminck, *ex partim.*

Vulg. Traquet deuil.

Type : Plus petit ; sous-caudales blanches légèrement teintes de roussâtre. Europe orientale, Asie occidentale.

Race : Plus grande; sous-caudales plus fortement teintes de roussâtre. Afrique nord-orientale ; Grèce?

Je n'ose entreprendre d'éclaircir ici la question du *Saxicola lugens* que je n'ai pu encore étudier sur des sujets de provenance tout-à-fait authentique et en nombre suffisant. J'ai bien sous les yeux des *lugens* d'Algérie qui me paraissent devoir former une espèce très-distincte du *leucomela*, non par la nuance des sous-caudales, mais par la force du bec et des pattes, par le ptilose plus soyeux, plus africain, et par le blanc de la tête descendant plus bas sur le dos; mais est-ce là le *lugens* de Lichtenstein, qui n'est indiqué que d'Égypte et de Nubie, et qui d'après le Pr. Bonaparte n'existerait pas en Algérie. Dans ce cas nos oiseaux algériens seraient probablement nouveaux et resteraient à décrire.

Le seul caractère différentiel admis généralement comme séparation du *leucomela* et du *lugens*, à savoir la nuance du bas-ventre, me paraît bien peu sérieux. Il l'est moins encore chez les Traquets qu'ailleurs, car dans ce genre nous voyons le blanc des parties inférieures très-disposé au roussâtre selon l'âge et le sexe. D'ailleurs, de toutes les parties du plumage des oiseaux, ce sont les couvertures inférieures et supérieures de la queue qui me paraissent le moins susceptibles de fixer une espèce douteuse, car ce sont celles où les mues qui amènent les nuances parfaites de l'adulte agissent le moins sûrement.

Il y aurait donc des doutes très-graves à concevoir sur le *lugens* s'il n'était pas autrement caractérisé. Quant à sa taille un peu plus forte, il serait important de rechercher avant tout s'il n'y a pas de passages intermédiaires. L'exemple du *Saxicola œnanthe* et du ***Pratincola rubicola*** est là pour nous prouver que les différences de taille peuvent être très-grandes dans ce genre, sans amener pour cela de création d'espèce.

Le Pr. Bonaparte, en 1850 *(Revue critique)*, ne mentionnait pas le *lugens*, pas même comme synonyme; Schlegel le regarde positivement comme identique avec *leucomela*; M. Gerbe ne le

donne comme race qu'avec un grand doute ; aussi tout en n'ayant pas d'opinion décisive, je crois qu'une étude plus approfondie de cet oiseau le fera disparaître de la nomenclature.

HIRUNDO CAHIRICA. *Lichtenstein.*

Syn. Hirundo Savignyi. Leach.

Hirundo Riocourii. Audouin.

Hirundo Boissonneauti. Temminck.

Hirundo rustica orientalis. Schlegel.

Vulg. Hirondelle de Boissonneau.

Type : Dos noir à reflets violets ; collier noir moins étendu; parties inférieures d'un blanc roussâtre. En été, toute l'Europe.

Race: Dos à reflets plus sombres ; collier noir plus étendu ; parties inférieures rousses. L'Egypte, accidentellement l'Europe méridionale.

Quand, avec un peu d'habitude de l'étude des oiseaux, on place devant soi notre Hirondelle de cheminée et sa voisine l'Hirondelle du Caire, en se défendant de tout parti pris et oubliant toute description, un je ne sais quoi qui saute aux yeux avertit aussitôt que ces deux oiseaux ne peuvent être confondus, qu'ils sont deux formes parallèles bien distinctes, et doivent par conséquent être regardés comme deux espèces, et jouir dans la série de deux places nettement déterminées.

L'aspect général assombri, la vivacité de la couleur rousse qui entoure le bec, la largeur et le ton du collier, la couleur cannelle du ventre, indiquent au premier abord une modification générale des teintes très-remarquable et très-caractéristique. Quand on sait de plus que cet ensemble ainsi modifié est permanent, que la station géographique de l'oiseau est bien déterminée, qu'on ne trouve aucun passage qui le réunisse à l'état adulte,

à notre *rustica;* quand à ces preuves viennent s'en joindre d'autres beaucoup moins valables, à la vérité, mais qui apportent un appoint réel par leur stabilité, c'est-à-dire l'absence de taches blanches sur les quatre rectrices médianes, et la longueur moindre des deux latérales, on ne peut plus guère hésiter à se ranger du côté des partisans de l'espèce *cahirica.*

Pourquoi, répéterai-je encore, suis-je obligé de supposer que notre Hirondelle de cheminée a été créee type et qu'ayant envoyé à un certain moment, une colonie en Égypte, ces émigrants auraient vu, par l'effet du climat, se modifier leurs couleurs, lesquelles, une fois arrivées à un degré d'intensité donné, en sont restées là sans plus avancer? C'est bien là, je crois, toute la théorie de la race : *Déviation du type primitif modifié par des influences locales et se propageant par voie héréditaire.* (Jaubert) Mais qu'en savez-vous, pourrais-je dire à ces définiteurs, sur quels faits se base cette opinion? Qui a jamais pu en témoigner? Vous n'avez d'autres preuves qu'une analogie de forme et de distribution des couleurs; analogie qui se retrouve dans une foule d'autres cas où vous n'hésitez pas à reconnaître la distinction spécifique.

Pour nous, nous ne saurions trop le répéter, tout écart, même minime, s'il est persistant, sans transition, sans accouplements féconds et limité géographiquement : espèce. Tout écart même plus important, prouvé passager, sans fixité, sans délimitation nette : variété individuelle qui doit rester sans nom.

Et cette idée de localisation, corollaire naturel de l'influence climatique, comment l'appliquer à des genres essentiellement migrateurs, comme les Hirondelles, qui changent de milieu tous les six mois, non-seulement en Europe, mais aussi dans les autres parties du monde?

En admettant que la *cahirica* est une simple variété locale, il faut nécessairement donner le même titre à la *rufa* de l'Amérique septentrionale, qui en diffère si peu que le Pr. Bonaparte

lui-même trouve sa distinction très-difficile, et cependant la *rufa* donne à son nid une forme toute différente, caractère qui est regardé par tous les ornithologistes comme éminemment différentiel.

Il faudrait aussi reléguer dans les races une bonne moitié du genre *Cecropis* où M. de Selys, qui est pourtant grand souteneur de races, trouve onze espèces[1] triées dans les musées publics ou chez les marchands, et reposant sur des différences minimes pour la plupart, tout aussi peu importantes que celles qui séparent *cahirica* de *rustica*.

Parmi les causes qui ont porté quelques naturalistes à réunir ces deux espèces, il faut compter, en première ligne, la confusion qui s'est faite entre certaines variétés à ventre roussâtre de la *rustica* d'Europe et la vraie *cahirica* d'Egypte. Il n'est pas très-rare de rencontrer des individus de notre Hirondelle de cheminée ayant les parties inférieures, et surtout les tectrices inférieures de la queue, beaucoup plus châtaines que d'ordinaire. Cette particularité ne semble pas dépendre de l'âge, car on la rencontre également sur des sujets ayant les rectrices latérales très-developpées, et sur d'autres les ayant moins longues. C'est une variation individuelle se rattachant à celles qui s'observent chez plusieurs autres espèces.

Lorsque l'*Hirundo Boissonneauti* de Temminck fut signalée à l'attention des collectionneurs, les marchands s'emparèrent avec avidité de ces variations et les vendirent comme étant l'espèce nouvelle, sans s'inquiéter des autres différences. Ils établirent ainsi une confusion qui s'est maintenue jusqu'aujourd'hui. Il est très-probable que ce furent des sujets de cette variété que Nordmann observa dans la Russie méridionale accouplés avec des *rustica* ordinaires. Bien certainement, c'est d'eux dont il

[1] *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*. 1855.

est question dans toutes les descriptions où l'on se borne à signaler la couleur du ventre comme seule distinction.

L'*Hirundo cahirica* devrait donc rentrer dans la nomenclature des espèces, avec ses synonymes, au même titre que *rufula* séparée de *senegalensis*, que *Sturnus unicolor*, *Passer salicarius*, etc.

PELIDNA TORQUATA. *Brisson.*

Syn. TRINGA SCHINZII, Brehm.

TRINGA CINCLUS MINOR. Schlegel.

Vulg. Bécasseau brunette.

Type : Tache de l'abdomen plus nette et plus grande (noces); parties supérieures généralement plus foncées ; bec plus long, très-légèrement courbé ; tarses plus longs ; taille plus grande. Europe.

Race : Tache de l'abdomen moins étendue et plus mêlée de blanc (noces); parties supérieures plus claires ; bec plus court, droit : tarses moins longs ; taille moins grande. Europe.

Je dois avouer qu'après avoir beaucoup étudié par moi-même nos Becasseaux cincles grands et petits, à leur passage dans les environs de Lille ; après avoir lu tout ce qui en a été écrit, je ne suis pas beaucoup plus avancé qu'en commençant. Il y a là une sorte de mystère qui n'est pas encore expliqué et qui aurait besoin de nouvelles observations faites sur les accouplements, aux lieux de reproduction.

N'admettant pas de race, je ne puis voir dans le *Schinzii* de Brehm, qu'une espèce ou une variété individuelle instable. Il serait d'ailleurs plus impossible ici que partout ailleurs de dire où est le type où est la variation locale. Or, il me paraît difficile de le regarder comme espèce puisqu'on trouve bien certainement

tous les passages de taille et de coloration, depuis le bec le plus long, tournant presque au bec du *subarquata*, jusqu'aux becs droits et courts se rapprochant de celui du *minuta*. Dans la robe de noces, la tache abdominale varie chez les deux oiseaux, du noir pur au noir très-mélangé de raies blanches, quelle que soit la dimension générale.

Quant à l'étendue de cette tache, il est impossible de la trouver en relation avec les autres caractères. M. Gerbe indique, d'après Temminck, ce noir plus étendu dans la race, j'ai au contraire observé sur une grande quantité de sujets, qu'il était généralement plus prolongé sous le ventre des individus à bec plus court. Il parle aussi d'une large bande blanche sur les plumes noires à l'abdomen du *torquata*, pour moi je n'ai jamais pu trouver rien de fixe à cet égard.

Pour les parties supérieures, on pourrait dire que, en général, la robe d'hiver des plus grands individus est plus grise, mais au printemps la différence est nulle, et certainement les taches ne sont pas moins nombreuses au *torquata*, caractérisé par sa petite taille, qu'au *cinclus*. Toutes les différences de plumage dépendant de l'âge de l'oiseau et de la mue, il faudrait, pour établir des comparaisons utiles, pouvoir les vérifier sur des sujets de même âge et ayant exactement le même degré de mue, ce qui n'est guère possible.

Le tableau comparatif donné par M. Temminck, d'après Naumann [1], me paraît avoir été composé d'après des individus extrêmes; il eût fallu ajouter que de l'une à l'autre espèce, il y avait fusion complète dans les passages.

La longueur des becs ne donne rien de fixe, non-seulement quand on les compare entre eux, mais encore quand on les compare aux tarses. Voici des becs longs avec des tarses courts, des tarses longs avec des becs courts. On peut seulement dire

1 *Manuel*, t. IV, p. 400.

en général que les dimensions des tarses varient beaucoup moins que celles des becs. Ordinairement les becs les plus longs sont un peu courbés, les plus courts jamais; cependant on trouve aussi, mais rarement, des becs longs et droits.

J'avais cru quelque temps que la différence de taille pouvait provenir de celle des sexes. Temminck et Degland l'indiquaient, et le hasard m'avait fait d'abord reconnaître comme femelles quelques individus de taille supérieure ; mais depuis, en ayant ouvert un nombre beaucoup plus grand, j'ai vu qu'il n'était pas possible de trouver dans le sexe la raison de la diversité de dimension. La femelle est, il est vrai, un peu plus grande que le mâle, mais la différence est minime, et quant au bec il varie dans chaque sexe, comme dans l'ensemble. L'habile préparateur du musée de Lille, M. Marin, a fait la même observation.

Ainsi, quant à la forme et à la couleur, fusion complète du *cinclus* et du *torquata*, et par conséquent ni race ni espèce; mais quand on recherche l'habitat, la difficulté commence. D'après le témoignage de plusieurs naturalistes bien placés pour observer leur nidification, le grand et le petit Becasseau cincle ne se reproduisent pas aux mêmes lieux, Schlegel affirme que la grande forme ne niche jamais en Hollande, et que la petite seule s'y reproduit. « Le *cinclus* niche dans les régions arctiques des deux mondes, tandis que le *Schinzii* (Brehm) n'est propre qu'à l'ancien monde où il niche dans des lieux que les premiers ne fréquentent pas durant l'époque de la propagation, tels par exemple que le Nord de l'Écosse, et les pays environnants; au Sud, la Mer du Nord et la Baltique. »

Ces distinctions peuvent paraître un peu subtiles, car les bords de la Mer du Nord et la Hollande semblent bien rapprochés, mais néanmoins, elles indiquent des habitudes assez diverses. Les migrations nous en fournissent d'autres; j'ai pu les suivre dans le département du Nord depuis longtemps et voici ce que j'ai observé. Le *cinclus* passe plus rarement chez nous; on est

quelquefois plusieurs années sans le voir chez nos marchands de gibier de Lille, qui s'approvisionnent sur les côtes de Calais et de Dunkerque.

On le tue dans tous les mois d'hiver, tandis que *torquata* ne se trouve habituellement qu'en automne et au printemps. Ceci prouve en faveur des observations de Schlegel ; car, plus l'oiseau est septentrional en été, mieux on comprend qu'on le trouve ici en hiver, ceux qu'on tue à cette époque étant des individus qui ont arrêté leur migration dans nos contrées, se jugeant suffisamment dépaysés. Au mois de mars, les *cinclus* que l'on trouve sont toujours moins avancés dans leur plumage de noce. Beaucoup ont encore la robe d'hiver complète ; quelques-uns seulement sont mi-partie de printemps et d'hiver ; aucun, à ma connaissance, n'est en robe parfaite de reproduction.

Le *torquata*, au contraire, passe très-régulièrement et toujours abondamment sur nos côtes, dans les marais qui les avoisinent et aussi dans ceux de l'intérieur. C'est lui qui est chassé le long des rivières sous le nom de *beccot*. Le passage d'automne commence en août, se prolonge jusqu'en octobre, l'hiver on n'en voit point. Le retour a lieu en mars, et alors la livrée d'été est toujours plus avancée que chez l'autre ; au reste, ils repassent ensemble et quelquefois les bandes nombreuses qui couvrent la grève contiennent à peu près en nombre égal *torquata* et *cinclus*.

Tel est l'ensemble des observations que j'ai pu faire par moi-même ; bien entendu, il n'y a rien là de tout-à-fait absolu ; dans ces sortes d'études de mœurs, rien n'est rigoureux ; il est impossible de donner des règles fixes ; mais il n'en est pas moins certain qu'il y a une disparité d'habitudes qui, dans d'autres cas, donnerait une preuve de distinction spécifique. J'en conclus que la cause demande un supplément d'instruction, tout en étant fort porté à croire que *Pelidna torquata* devra disparaître un jour comme ne représentant qu'une variation sans fixité, reproduite indifféremment par l'une ou l'autre forme.

Quelle que soit l'importance des arguments tirés des habitudes, ils devront céder le pas à ceux qui s'appuient sur des traits de configuration et sur le fusionnement des caractères externes.

LARUS NIVEUS. *Pallas*

Syn. Larus Kamtschatchensis. Bp.

Larus canus major. Middendorff.

Gavina Heinei? Bruch.

Vulg. Goéland cendré, race septentrionale.

Type ; Dimensions générales plus petites. Europe, Afrique septentrionale.

Race : Dimensions générales plus grandes. Sibérie, Kamstchatka, mer Caspienne, Archipel ?

Peu de familles ont été plus en proie aux multiplications d'espèces et de races que les Lariens; il semble que Bruch, Bonaparte et bien d'autres se soient emparés de ces oiseaux pour en faire un modèle de la confusion des langues. Il est assez singulier qu'un des groupes les plus homogènes de l'ornithologie ait été choisi pour être l'objet des divisions et subdivisions les plus acharnées.

L'on doit savoir beaucoup de gré à M. Gerbe d'avoir repoussé la trop grande multiplicité des genres, et surtout les admissions d'espèces très-douteuses ou apocryphes et de races encore plus incertaines. Une seule a surnagé dans le triage, c'est le *Larus niveus* race du *canus*, et, à vrai dire, il est difficile d'y trouver un autre motif que celui de conserver un échantillon..

Comme M. Gerbe, je suis pleinement de l'avis de Schlegel que « sous le rapport de la taille, de la forme et des dimensions du bec, de la longueur des ailes et des pieds, des couleurs du plumage, les Lariens présentent des différences très-notables,

parfois individuelles, souvent dépendantes de l'âge et du sexe, dont il faut tenir compte pour éviter les erreurs. Les grandes rémiges, depuis la première livrée jusqu'à l'état parfait, varient surtout à l'infini, et même chez les individus arrivés à cet état, les taches blanches ou cendrées que les pennes des ailes présentent n'ont pas toujours des formes et des dimensions constantes. »

C'est d'après ces excellents principes que nous voyons la seconde édition de l'*Ornithologie européenne* repousser :

Leucus arcticus ou *islandicus*, qui ne diffère du Goéland bourgmestre que par une taille plus petite, un dos plus blanc, un bec plus pâle et des pieds plus rosés ;

Leucus minor, qui ne diffère du Goéland leucoptère que par une taille plus petite, des taches d'hiver plus obscures, des ailes plus courtes ;

Laroïdes argentaceus, qui ne diffère du Goéland argenté ordinaire que par une taille plus grande, des nuances plus obscures, la tache du bec plus noire ;

Laroïdes Michaellsii, qui ne diffère de ce même Goéland argenté que par une taille plus petite, des pieds plus jaunes, le rachis des rémiges noir ;

Clupeilarus fuscescens, qui ne diffère du Goéland brun que par une taille plus grande, des pieds plus jaunes ;

Larus feroensis, qui est un Goéland cendré à pieds plus pâles ;

Larus islandicus, le même à pieds plus noirs, etc.

Ainsi toutes ces espèces ou races, rejetées fort justement, ne diffèrent de leurs voisines que par la taille, la nuance du pied et du bec, la nuance du manteau ; or, c'est justement les seuls caractères assignés à la race *niveus* ; les voici traduits du *Conspectus* :

Plus grand, blanc, manteau cendré clair, à peine plus obscur

que chez l'*hybernus* (*canus* de Gerbe), rémiges primaires noires terminées de blanc, la première et la seconde portant une tache blanche et ayant le bout blanc, bec allongé, jaune verdâtre sans tache, paupières rouges, pieds bruns.

Je n'insisterai pas sur la nullité des distinctions tirées des couleurs et des taches, puisque M. Gerbe ne les admet pas ; « les teintes du manteau, celles du bec ne sont pas très-notablement distinctes, les rémiges, à part les variations individuelles, portent absolument les mêmes taches. » Je ne dirai rien non plus de la nuance des pattes sur laquelle les descripteurs ne ont pas d'accord, et je le crois sans peine, puisqu'il est impossible de rien juger sur ce point avec des peaux desséchées, et que même sur les *canus* de nos côtes, ces nuances varient notablement.

Reste la taille ; mais elle ne peut donner de meilleurs arguments puisqu'elle varie autant que le reste. Je choisis dans un groupe de *canus* provenant de Dunkerque, deux sujets de taille extrême ; le plus grand porte les dimensions suivantes que nous mettons en parallèle avec celles données au *niveus* par MM. Schlegel, Von Homeyer et Gerbe :

	Canus.	*Niveus.*
Longueur totale	0.470	0,470
— de l'aile pliée . . .	0,385	0,386
— du tarse	0,054	0,055
— du doigt médian.	0,045	0,046
— du bec.	0,033	0;035

Ainsi voilà un oiseau qui, bien certainement, trouvé dans une collection sans indication de provenance, ou chez un marchand avec provenance orientale, deviendrait aussitôt *niveus*, bien que tué en février, à Dunkerque, au milieu des bandes si nombreuses qui couvrent nos côtes.

L'individu plus petit porte :

Longueur	totale	0,425
—	de l'aile pliée .	0,360
—	du tarse	0,051
—	dn doigt médian	0,039
—	du bec.	0,031

Entre ces deux individus, s'échelonnent des chiffres intermédiaires.

Faut-il rechercher la longueur relative des rémiges, caractère indiqué par M. Von Homeyer et que M. Gerbe ne paraît pas rejeter entièrement ? Mais je trouve sur des individus de nos côtes des différences de l'un à l'autre de un, de un et demi et de deux centimètres dans ces rapports de rémiges.

Ainsi sans sortir d'une simple collection, je puis détruire les seules différences qui subsistent après l'élimination de toutes les autres. Que serait-ce si l'on comparait la longue série de tous ceux que tuent les chasseurs des grèves de la Manche, pendant une saison.

Reléguons donc le *niveus* avec *hyemalis*, *islandicus* et cet *Heinei* qui serait le *canus* méditerranéen, comme *niveus* est le *canus* boréal. S'il suffisait de mesurer dans un magasin de marchand les dimensions des Lariens pour créer des races, ce serait par douzaines que nous les verrions inscrites dans les catalogues, et les monographies de Bruch et de Bonaparte deviendraient, par comparaison, des modèles de sobriété et de clarté.

CYGNUS IMMUTABILIS. *Yarrell.*

Syn. Cygnus olor immutabilis. Schlegel.
Olor immutabilis. Bp.

Vulg. Cygne invariable.

Type : Pieds noirs ; bec rouge et noir ; jeunes bruns cendrés. Europe,

Race : Pieds gris ; bec jaunâtre ; jeunes blancs. Europe septentrionale.

Quoique que je n'aie pu étudier de près un nombre suffisant d'individus, je n'éprouve aucun embarras pour me prononcer sur le compte de cet oiseau. Si le caractère tiré du plumage des jeunes est réel et constant, si jamais, dans leurs deux premières années, les jeunes n'ont la couleur brune pâle de ceux des Cygnes domestiques, et sont toujours blancs, il n'est pas possible de voir là autre chose qu'un excellent caractère spécifique, et fût-il seul, je n'hésiterais pas à faire du *C. immutabilis* une espèce bien déterminée.

Quelle que soit l'incertitude qui règne et règnera toujours sur la manière de fixer ces sortes de caractères, il faut bien convenir que cette coloration radicalement différente d'un âge donné est une distinction très-notable. Puisque nous voyons des espèces admises sans contestation dont les jeunes ne diffèrent pas, nous sommes obligés de reconnaître que des espèces peuvent exister dont les adultes soient semblables. Ce n'est pas la durée du caractère dans la vie de l'oiseau qui importe, c'est sa constance d'apparition, ne fût-elle régulière qu'à un certain moment.

La couleur des pieds, qui dans certains genres doit être regardée comme secondaire, par suite d'une tendance à la variabilité, est ici beaucoup plus importante, car elle est fixe dans chacune des espèces, et les changements que l'âge y produit sont réguliers. Le Cygne domestique, malgré l'ancienneté de sa vie captive, n'offre point de variétés sous ce rapport, du moins dans nos climats.

Si ces parties dans l'*immutabilis* participent réellement à l'immutabilité du plumage, et ont constamment une teinte cendrée verdâtre, c'est un nouvel et très-valable argument en faveur de l'espèce.

M. Pelzeln, dans une notice insérée, en 1862, dans *Verhand-*

lungen der zoologisch-botanischen Gesellschaft de Vienne, rapporte, avec certaines restrictions toutefois, au *C. immutabilis*, trois Cygnes d'Egypte, rapportés par M. Zelebar, et dont il donne la description suivante : Plus petit que l'*olor*, avec un bec proportionnellement plus long et plus large, de même couleur, mais sans apparence de tubercule. Deux étaient blancs, mais le troisième portait des traces du jeune âge, c'étaient des plumes brunes au cou, aux ailes et au dos. Chez tous les trois, les palmures sont ardoisées tirant sur l'olive ; en outre ces Cygnes, conservés dans la ménagerie de Schœnbrunn, portaient le cou presque droit et non courbé en S comme *olor*.

Ces observations tendraient à faire disparaître des diagnoses d'Yarrell le principal caractère, la couleur blanche des jeunes, pour la remplacer par d'autres non moins importantes, l'absence de tubercule et les dimensions, et par là se trouverait fort ébranlée toute l'argumentation. Mais il faudrait commencer par prouver que ces Cygnes égyptiens, *pris vivants*, ne font pas partie de quelque variété domestique ; dans ce cas toutes leurs différences s'expliqueraient naturellement. S'ils sont prouvés sauvages, ils doivent former une espèce particulière qui n'ébranlerait aucunement celle d'*immutabilis*, qui la justifierait au contraire, en montrant un nouvel exemple de forme parallèle. Dans aucun cas, ils ne peuvent se rapporter à l'espèce d'Yarrell exclusivement septentrionale et très-probablement américaine.

Degland qui n'admettait pas *immutabilis*, en donnait pour raison que c'était probablement un métis ou une variété de l'*olor* ; mais il fallait nous dire au moins de quel mélange il eût pu provenir. Ses jeunes naissant blancs et ses pieds pâles ne se rapportent à aucune espèce connue, et tout métissage porte une indication inévitable de ses deux parentés. Quant à être une variété, soit, si l'on prouve que ses caractères sont individuels et ne se reproduisent qu'accidentellement de pères et mères ordinaires, sinon non. J'eusse compris *variété domestique*, mais il

faudrait alors nous dire où se trouve le lieu de sa domestication, chose autrement facile à trouver qu'une patrie à l'état sauvage ; il faudrait expliquer les grandes bandes observées en Angleterre en 1837, que Degland, par inadvertance sans doute, fait apparaître sur les côtes *orientales* d'Europe.

M. de Sélys qui ne croit pas à l'espèce, mais à la race, indique un métis d'*olor* et d'*immutabilis* [1], au jardin zoologique de Dublin, lequel métis mâle aurait reproduit, avec une femelle d'*immutabilis*, des petits qui ne présentaient plus rien de l'*olor*, bien qu'ils eussent trois quarts de cette espèce. Il en tire pour conclusion une grande affinité entre ces *deux races locales*. Ainsi, d'après cet ornithologiste, même l'*olor* serait une race ; on avouera qne c'est hardi.

La conclusion que je tire de ce fait est toute contraire. Ce retour si prompt à la forme maternelle (*immutabilis*) est une preuve frappante en faveur de sa fixité spécifique, puisque, même à l'état captif où le système de réversion est sujet à s'altérer, ce principe conservateur de l'espèce a eu son plein effet. Peu importe qu'un hybride d'*olor* et d'*immutabilis* se soit montré fécond ; il n'y a rien là qui prouve que ces deux espèces doivent n'en faire qu'une ; car la stérilité des hybrides de premier degré n'est pas une règle invariable, surtout quand l'un des deux parents intervenants est domestique.

Un peu plus loin, M. de Sélys cite des métis féconds de son *Anser pallipes* et d'*Anser cygnoides* (Oie de Guinée) ; voudrait-il en conclure que ces oiseaux sont des races l'un de l'autre ?

Si donc *Cygnus immutabilis* présente constamment les caractères que lui donne Yarrell, fussent-ils réduits à la coloration des jeunes et à celle des pieds, on ne peut le regarder comme une variété individuelle, et il faut y voir une espèce ; tout me porte à croire que ce sera la vraie place que lui assigneront les futures observations.

1 *Récapitulation des Hybrides observés dans la famille des Anatidés.*

ANSER PALLIPES. *Sélys*

Syn. Anser albifrons roseipes. Schlegel.

Anser albiventris ? Degland.

Vulg. Oie aux pieds pâles.

Type : Pieds jaunes ; parties inférieures marquées de taches noires chez les adultes ; blanc du front moins étendu. Europe.

Race : Pieds roses pâles ; parties inférieures sans taches noires chez les adultes ; blanc du front plus étendu. A l'état domestique en Hollande et en Belgique.

Voici, je crois, le premier exemple d'une détermination scientifique imposée à un oiseau dont on ne connaît que des individus domestiques, dont on ignore la provenance et dont par conséquent le type authentique ne peut être indiqué. Au moins ici on ne pourra invoquer, pour la fabrication de la race, l'influence climatique ou locale, puisqu'on ne sait même pas sous quel climat le changement à commencé à s'opérer.

Je ne veux pas supposer que M. de Sélys ait voulu introduire sa race *pallipes* sur une simple variation domestique de l'Oie rieuse (*albifrons*) ; il a cru trouver une dérivation à l'état sauvage, domestiquée ensuite ; car ce serait ouvrir la porte à un abus sans nom que de faire entrer dans la nomenclature zoologique les races créées par la domestication. Se figure-t-on un auteur étiquetant dans la série scientifique toutes les variations que lui offriraient les basses-cours, les jardins zoologiques, les volières et les colombiers ; ou un Traité de botanique enregistrant les centaines de mille variétés de culture et devenant un catalogue de jardinier ?

Il s'agit donc de rechercher si *Anser pallipes* a jamais existé sauvage et si, dans ce cas, il est ou une espèce distincte ou une

variété accidentelle d'*albifrons*. Pour moi, je suis convaincu qu'il est arrivé ici ce qui s'était vu maintes fois, et se verra toujours; aussitôt la publication du célèbre Ornithologiste belge, on est allé prendre dans les collections ou sur les marchés, les Oies rieuses qui semblaient se rapprocher un peu de l'oiseau nouvellement décrit, et ils ont été attribués à cette race dont on a pu dire dès lors que quelques individus avaient été observés en état de liberté.

On trouve, en effet, quelquefois dès *A. albifrons* qui ont pris autour du bec la tache blanche caractéristique des adultes, et qui cependant n'ont pas encore les taches noires du ventre, ni la couleur jaune des pieds; ceux-ci tiennent encore du jeune âge par une teinte plus pâle. Il suffit d'un peu de bonne volonté pour les rapporter à la description de M. de Sélys et pour les étiqueter résolument *pallipes*.

Telles sont les deux Oies nommées dans le catalogue Degland Oies aux pieds pâles, *A. albiventris* (Degland), *pallipes* (Sélys). J'ai attentivement examiné ces deux oiseaux et j'ai la conviction que ce sont deux *albifrons* de première mue. Le blanc du front est prononcé, mais pas aussi nettement que dans les adultes, le ventre est blanc pur chez l'un, blanc cendré chez l'autre, les pieds, autant qu'on peut en juger sur des sujets montés depuis longtemps, ont une nuance intermédiaire entre le jaune et le blafard. Tout indique des jeunes *albifrons* tels qu'on les tue à leur passage d'automne, sauf le blanc du front un peu plus développé. Ce sont pourtant ces deux oiseaux qui ont donné lieu à la mention que quelques *pallipes* avaient été observés sur les côtes de France.

La race *pallipes* réduite aux individus domestiques ne peut plus entrer en ligne de compte, ce n'est plus qu'un motif à supposition. Est-elle dérivée de l'*albifrons*, ou peut-être même d'A. *minutus* dont certains points la rapprochent? Est-il intervenu dans sa création quelque croisement domestique? Qui

sait? L'Oie rieuse est depuis assez longtemps élevée en domesticité pour qu'elle ait pu se modifier sous l'influence de la captivité, et donner naissance à une variété qui, après tout, ne serait autre chose, à peu près, que l'état de jeune âge persévérant dans la suite des mues.

Le cri de *A. pallipes* serait, d'après son auteur, plus éclatant, plus semblable à un éclat de rire que celui d'*albifrons*. S'il en est ainsi, il y a là ou une preuve d'origine domestique, ou une preuve de distinction spécifique, mais je ne puis y rien voir en faveur d'une race sauvage.

Tout le monde sait que la domestication altère quelquefois le cri d'un oiseau, comme elle altère ses mœurs et sa forme, il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que l'*A. pallipes*, variété captive, ait changé sa voix. Mais il serait réellement étrange qu'une dérivation réellement zoologique, c'est-à-dire à l'état libre, ait influencé le cri ou le chant et l'ait rendu différent de ce qu'il est dans le type. Je ne pense pas qu'on ait poussé jusque là l'effet de l'influence locale.

Laissons donc tomber *A. pallipes* en oubli, jusqu'à ce qu'au moins on ait trouvé sa souche sauvage. Si des sujets semblables à ceux qu'élèvent les basses-cours étaient tués en liberté, il faudrait s'assurer d'abord qu'ils ne sont pas des fugitifs, puis chercher leur point d'origine, vérifier leur propagation, la constance de leurs caractères à l'état libre, leurs rapports de mœurs avec *albifrons*; tout cela peut-être regardé comme un avenir très-lointain. Jusque là supprimons *pallipes* comme une des déterminations les plus malsonnantes de la nomenclature.

PODICEPS HOLBOLLI. *Reinhardt.*

Syn. Podiceps rubricollis. Audubon *nec* Latham.

Vulg. Grèbe de Holboll.

Type : Taille moins forte. Europe, Asie, Amérique.

Race : Taille plus forte. Amérique septentrionale. Accidentellement en Europe.

Autant que j'ai pu en juger par l'examen d'un très-petit nombre de sujets bien authentiquement américains, le Grèbe de Holboll, est une espèce très-valable et qui n'est regardée comme douteuse que parcequ'on l'a confondue en Europe, avec des individus de grande taille du *subcristatus* ou *griseigena.*

Quoique les dimensions de ce dernier soient très-variables, je n'en ai jamais vu d'aussi grands. Ils dépassent même la taille du *cristatus*, et les mesures données par M. Gerbe sont plutôt, je crois, en dessous de la réalité. Mais je pense aussi que la taille seule diffère. Les rapports de longueur du bec et du doigt interne sont si instables chez les autres espèces qu'il n'est pas probable qu'on puisse les trouver fixes ici. Il est peu de genres où les becs varient autant pour la longueur et l'épaisseur, et dans le *griseigena* entre autres, j'ai mesuré des différences de plus d'un centimètre.

Je n'ai pu découvrir les proportions indiquées dans la longueur du bec et des tarses ; ceux-ci seraient plus courts que le bec dans *Holbolli* (bec : 0,066 ; tarses : 0,063) ; ils seraient plus longs dans *griseigena* (bec : 0,054 ; tarses : 0,57). C'est encore une mesure dépendant de variétés individuelles.

La taille serait donc la seule différence ; mais, si ce caractère st constant, comme on le prétend, si, dans l'Amérique du Nord où le *griseigena* existe aussi, les deux oiseaux ne se confondent pas et conservent leur distinction sans autres variations que celles qui s'observent individuellement dans chacune des espèces, il faudra séparer spécifiquement *Holbolli*, comme *Pyrrhula coccinea.*

Le prince Bonaparte qui, dans le catalogue Parzudaki, se montre si étonnamment scrupuleux dans les admissions d'espèces douteuses, n'hésite pas à enregistrer *Holbolli.* Quand on

voit le même ouvrage rejeter *Passer salicarius*, *Anser brachyrhynchos* il faut bien supposer que les raisons de son admission ont paru concluantes à l'auteur.

Quant à la seconde édition de l'*Ornithologie européenne*, quand nous la voyons accepter comme espèce *Podiceps longirostris*, ses scrupules à l'endroit d'*Holbolli* peuvent paraître exagérés.

Le *P. longirostris*, appuyé sur la seule distinction d'un bec plus long et relevé à la pointe, avait certes moins de droits de cité que son congénère; il en avait d'autant moins qu'il ne repose que sur une seule capture bien authentique. C'est, sans doute, des 531 espèces de l'ouvrage la moins certaine et celle qui pouvait le mieux, au point de vue de l'auteur, entrer dans la liste des races.

Il ne serait même pas impossible que ce ne soit une variation accidentelle d'*Holbolli*. La courbure du bec chez les Grèbes, est une anomalie peu rare; elle est un caractère très-fixe de *P. auritus* (aujourd'hui *nigricollis*); elle se voit quelquefois plus ou moins accentuée chez *cristatus* et *griseigena*. La collection Degland possède un de ces derniers, étiqueté *longirostris* à cause d'un léger relèvement de cet organe.

D'après M. Jaubert, le Musée de Marseille a des sujets qui se rapportent bien au *longirostris* mais qui sont de provenance exotique. Seraient-ils américains? [1] Il y aurait alors un nouvel indice de rapprochement avec *Holbolli*.

Le prince Bonaparte adopte *longirostris* à côté de celui-ci. Quand on se soumet à son autorité pour l'un, il peut paraître illogique de ne pas s'y soumettre pour l'autre; mais il faut dire que *longirostris* est sa création, et qu'on ne peut, en conscience, exiger qu'un père renie son enfant.

[1] Sauf la difficulté d'expliquer une émigration d'Amerique en Sardaigne, on pourrait, d'après les descriptions, faire de l'unique *longirostris* un jeune du *Podiceps cayennensis*.

Quoi qu'il en soit, je ne veux rien préjuger à l'égard de cette espèce ou variation accidentelle, je crois seulement que son adoption entraînait celle d'*Holbolli*, de même qu'elle demandait au moins quelques mots sur l'*arcticus* de Boié.

URIA RINGVIA. *Brunnich.*

Syn. Uria lacrimans. La Pylaie.

Uria troile leucophthalmos. Schlegel.

Vulg, Guillemot bridé ou ringvia.

Type : Paupières noires ; point de trait blanc derrière l'œil. Europe septentrionale et occidentale.

Race : Paupières blanches ; un trait blanc derrière l'œil. Europe septentrionale.

Le Guillemot ringvia ou bridé est encore un de ces oiseaux sur lesquels la lumière n'est pas faite. Pour moi une seule chose est certaine à son sujet, c'est que ce n'est pas une race locale. Il y a unanimité dans les observations des naturalistes qui l'ont étudié pour bien établir que *U. troile* et *ringvia* vivent ensemble, voyagent ensemble et dans quelques îles septentrionales nichent pêle mêle dans les mêmes rochers. Il n'y a donc rien de local dans le caractère qui les différentie.

Ceci bien posé, est-ce une variation individuelle, est-ce un état d'âge, est-ce une espèce? Comment oser se prononcer d'une manière positive quand nous voyons les ornithologistes qui ont pu observer la nidification dans les endroits les plus favorables, être d'un avis tout-à-fait opposé? Graba, dans son voyage à Feroë, affirme que *ringvia* n'est ni le vieux *troile*, ni un de ses sexes; il les a vus fréquemment ajoute-t-il, accouplés ensemble ; sur cinq couples, il en trouvait au moins un composé des deux espèces. Ce ne serait donc qu'une variété accidentelle.

M. Thienemann, au contraire, les considère comme deux types bien caractérisés, et cela *de visu*, après études faites sur

le vif, dans les mêmes lieux que Graba. Entre ces deux opinions, nous ne pouvons qu'hésiter. Si toutefois nous pesons les témoignages, je crois qu'il y aurait plus de poids dans celui de Thienemann dont l'autorité ornithologique paraît l'emporter.

Graba, en faisant du Guillemot à gros bec, *arra*, une autre variété du *troile* me semble avoir fort affaibli son témoignage. Cette réunion est impossible; *arra* et *troile* sont deux espèces très-nettement tranchées. Le bec, la taille, les nuances, les traits noirs des flancs, tout les distingue au premier coup-d'œil. Il faut les avoir bien mal comparés, pour leur trouver de si *grands rapports* et se croire obligé de s'appuyer sur Pallas pour les trouver très-distincts. (*Ornithologie européenne*, 2e *édition*, *page* 602).

Si donc le témoignage de Graba peut paraître suspect, si celui de Thienemann, appuyé sur la différence des œufs, doit prévaloir, *ringvia* serait une espèce distincte. Il faut bien avouer toutefois que, dans ce cas, ce serait une de celles qui pourraient paraître la moins certaine. Le cercle blanc des yeux et la raie lacrymale, uniques caractères distinctifs, semblent si naturellement se rapporter à un état d'âge, que la plus grande hésitation est permise. En supposant que ces différences soient l'apanage des individus très-adultes, tout s'explique, leur réunion sur les lieux de couvaison, les accouplements mixtes, les voyages simultanés, où cependant la forme *ringvia* est toujours plus rare, parceque dans toute réunion d'oiseaux, les très-vieux sont toujours moins nombreux, à raison des chances de destruction qu'ils ont subies.

Resterait à expliquer, dans ce cas, comment on ne trouve pas de passage entre les sujets à paupières noires et ceux à paupières blanches. Il ne paraît pas probable qu'une distinction de cette sorte apparaisse brusquement après une mue, sans transition ni liaison. On le voit, tout est encore doute, sauf, je le répète, la race locale. Le plus simple serait, provisoire-

ment, de faire entrer *ringvia* dans la nomenclature jusqu'à ce que la certitude d'une variation individuelle soit acquise. C'est ce qu'a fait le prince Bonaparte, qui l'inscrit dans son catalogue de **1856**, après avoir déclaré n'être nullement certain de sa validité *(Revue critique)*.

URIA MANDTII. *Lichtenstein.*

Syn. Uria grylle mandtii. Schlegel.

Cephus mandtii. Bp.

Vulg, Guillemot de Mandt.

Type : Toutes les rémiges noires. Mers arctiques.

Race : Rémiges secondaires terminées de blanc. Spitzberg.

Il y a sur cette prétendue race la même incertitude que sur la précédente. Est-ce une espèce caractérisée par une raie blanche à l'extrémité des rémiges secondaires ou autrement ; cette tache est-elle stable ; se perpétue-t-elle de génération en génération ; les individus qui en sont affectés sont-ils ordinairement sans rapport de propagation avec l'*Uria grylle* ; ne trouve-t-on jamais de passage annonçant des mélanges ; la tache blanche s'observe-t-elle à un âge déterminé ?

Ou bien est-ce une variation accidentelle, c'est-à-dire rencontre-t-on, parmi les couples de l'*U. grylle*, un des sexes ayant la tache, un autre ne l'ayant pas ; cette tache se montre-t-elle indifféremment à tous les âges ; trouve-t-on des passages ? Je ne pense pas que dans l'état actuel de nos connaissances sur ces oiseaux on puisse résoudre le problème sans réplique.

Cependant l'analogie peut nous guider jusqu'à un certain point, et nous conduire à pencher fortement vers la variation individuelle.

Autant il est rare de voir la variation accidentelle produire

sur un oiseau à tête noire un cercle blanc autour des yeux et une raie blanche sur la joue, autant il est fréquent de voir l'extrémité de certaines plumes des ailes se montrer instables sous ce rapport. J'ai déjà fait observer que les taches de l'extrémité des remiges primaires chez les Lariens variaient énormément aux mêmes âges et aux mêmes époques ; la *Talassidroma pelagica* a tantôt les rémiges secondaires terminées de blanc, tantôt concolores ; le Guillemot troile et le Pinguoin torda ont des variétés où ces mêmes remiges perdent le blanc de leurs extrémités. Dans l'espèce même qui nous occupe, ne voyons-nous pas la variation s'exercer sur le miroir en le supprimant tout-à-fait (*U. unicolor*) [1] et sur tout le plumage en l'albinisant (*U. lacteolus*) ?

C'est d'ailleurs une des espèces qui, dans son état de transition, est le plus irrégulièrement variée de blanc et de noir. Je sais bien que, dans leur jeune âge, les *grylle* types les plus maculés ont les extrêmités des rémiges concolores ; mais il n'en est pas moins vrai que tout démontre chez ces oiseaux une tendance à la variabilité du blanc au noir et du noir au blanc ; ce n'est qu'un indice, il peut toutefois influer sur la supposition que les taches blanches des rémiges secondaires n'apparaîtraient qu'individuellement et que *U. Mandtii* est à supprimer. Il est certain que les deux formes se rencontrent dans les mêmes localités ; quand des observations suffisamment authentiques auront éclairci leurs relations, il y aura une décision à prendre. Jusque là et provisoirement, il n'y aurait aucune imprudence à considérer *Mandtii* comme variation et à le faire entrer dans la synonymie de *grylle*, avec les autres espèces que Brehm en a dérivées.

1 D'après M. Gerbe, *Uria unicolor* serait une variété de *troile* ; le prince Bonaparte le place dans les *Uria* malgré l'adoption du genre *Grylle*. Cependant Schlegel en fait, *de visu*, un *U. grylle*. L'*Ornithologie européenne* aurait bien dû éclaircir cette contradiction pour ceux qui n'ont point sous les yeux la description primitive de l'*Isis*.

Des 27 races que je viens d'examiner,

10 sont pour moi des variations individuelles, devant disparaître de la nomenclature, savoir :

Gyps occidentalis, *Noctua persica*,
Aquila chrysaetos, *Hydrobata melanogaster*
Aquila clanga, *Cyanecula cœrulecula*,
Hierofalco islandicus, *Larus niveus*,
Accipiter major, *Anser pallipes*.

10 sont des espèces vraies, savoir :

Garrulus Krynicki, *Budytes Rayi*,
Sturnus unicolor, *Budytes cinereocephala*,
Passer Italiæ, *Budytes melanocephala*,
Passer hispaniolensis, *Motacilla Yarrellii*,
Pyrrhula coccinea, *Hirundo cahirica*.

4 ne sont pas assez éclaircies pour pouvoir, d'une manière certaine, entrer dans l'une ou l'autre des deux catégories, mais il y a probabilité pour la variation, savoir :

Corvus leucophœus, *Pelidna torquata*,
Saxicola lugens, *Uria Mandtii*.

3 ne sont pas assez éclaircies pour pouvoir, d'une manière certaine, entrer dans l'une ou l'autre des deux catégories, mais il y a probabilité pour l'espèce, savoir :

Cygnus immutabilis, *Podiceps Holbolli*,
Uria ringvia.

TABLE.
